



QUOTIDIEN
Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

Meubles Furrer

Sion av. de Tourbillon
☎ 027 / 23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale
☎ 028 / 6 11 12



**Il est
parti
en nous
disant
au revoir**

Partout dans le monde. —

Oui, Jacques Brel n'est plus des nôtres. Oui, Jacques Brel est parti et ne reviendra que par ses sillons, où, à jamais, il a gravé ses mots qu'il nous destinait, ses maux qu'il nous faisait, indirectement, partager.

Et, à son « dernier repas », nous voulons, nous aimons avaler de ses vers, de ses vers, dont lui seul savait d'où ils venaient ;

Et à son « dernier repas », il disait déjà quel affreux mal le hantait, quelle fin serait sienne, bientôt :

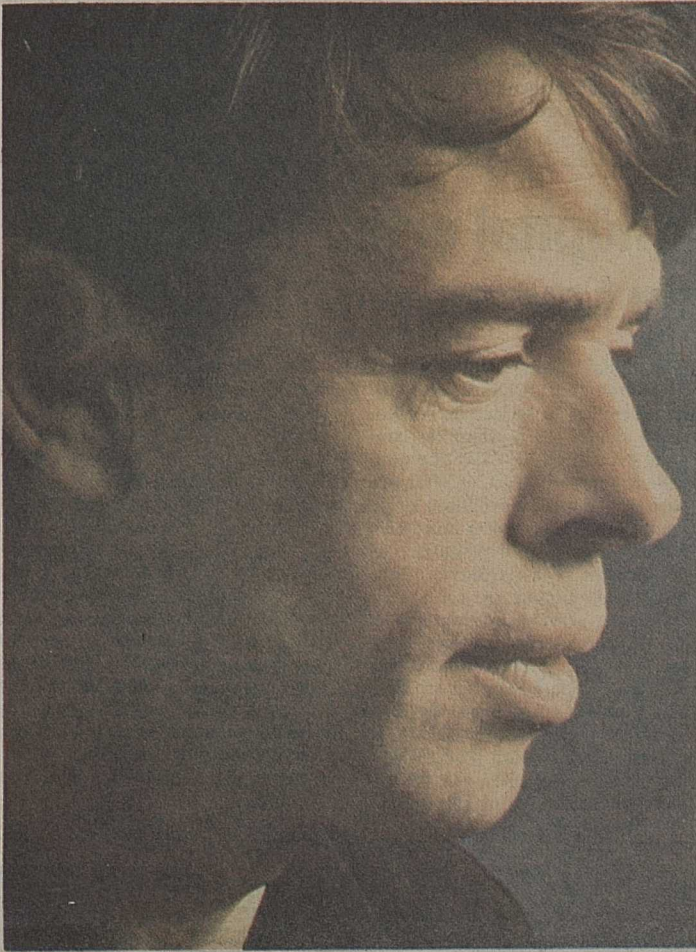
Il nous confiait aussi :
« Après mon dernier repas
Je veux que l'on s'en aille
Qu'on finisse ripaille
Ailleurs que sous mon toit
Après mon dernier repas
Je veux que l'on m'installe
Assis seul comme un roi
Accueillant ses vestales
Dans ma pipe je brûlerai
Mes souvenirs d'enfance
Mes rêves inachevés
Mes restes d'espérances
Et je ne garderai
Pour habiller mon âme
Qu'idée d'un rosier
Et qu'un prénom de femme
Puis je regarderai
Le haut de ma colline
Qui danse qui se devine
Qui finit par sombrer
Et dans l'odeur des fleurs
Qui bientôt s'éteindra
Je sais que j'aurai peur
Une dernière fois. »

Allez Jacques, prends nos bonbons, une dernière fois, parce que... les fleurs sont périssables.

Et puis, après tout, Jacques, ce n'est qu'un prochain « à Dieu », puisque ce n'est qu'un « au suivant »...

Voir page 32

JACQUES BREL EST MORT



Baby-sondage

Les parents de Martigny se sont prononcés par 720 contre 480 pour la reprise de l'ancien horaire scolaire et l'administration communale, fidèle à sa promesse, a mis fin tout de suite à une expérience malencontreuse.

Cette consultation des parents est la seule qui, finalement, ait un sens. Certains se sont plaints que l'avis prépondérant n'ait pas été celui des enfants et celui des maîtres. Ceux-ci, faut-il le rappeler, ont toujours intérêt à se souvenir qu'ils ne sont pas des potentats à l'arbitraire desquels on abandonne les écoliers. Ils sont des serviteurs et leur dignité réside d'abord dans la qualité du service qu'ils rendent.

Consulter les enfants ? Ce fut fait ; mais, en l'occurrence, ce ne fut pas la plus prodigieuse initiative prise aux écoles de Martigny. Il suffit d'avoir entendu une fillette de 3^e dire à sa mère : « Maman, tu sais, je n'ai pas osé répondre non ! » pour se méfier de la manière dont cette consultation a été conduite.

Dans la classe de ma filleule, l'institutrice zélée, partisane de la longue matinée, introduisit le questionnaire de la manière suivante : « Si vous aimez mieux les longs après-midi de travail, vous répondrez comme ceci ; si vous préférez les après-midi de jeu, vous répondrez comme ça. »

Ma filleule n'a pas encore

dix ans. Elle a répondu « non » aux après-midi de liberté, malgré sa maîtresse ; parce que son papa avait dit « non ».

C'est une brave petite : j'en suis fier.

Rembarre

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LE CAS DE M. ALBERT TARAMARCAZ

LE CONSEIL D'ÉTAT NE S'EN LAISSE PAS CONTER

La Chancellerie d'Etat communique :

« Lors d'une séance tenue lundi, le Conseil d'Etat a pris connaissance d'un rapport de Monsieur le chef du Département de justice et police relatif à M. A. Taramarcaz, responsable du service cantonal du feu et de la protection civile. Il a décidé d'attendre les résultats complets de l'enquête administrative en cours pour prendre une décision. Celle-ci interviendra dès que possible et fera incontinent l'objet d'une information à la presse. »

Comme à l'accoutumée, le communiqué de la Chancellerie brille particulièrement par sa concision...

On pourrait presque dire que le Conseil d'Etat a décidé, pour le moment, de ne rien décider concernant M. Albert Taramarcaz.

Si seulement cette prudence pouvait inspirer certains journalistes ou redresseurs de torts en mal de victimes à immoler quotidiennement sur l'autel de la sensation ou du scandale.

On l'a déjà dit, deux enquêtes parallèles se poursuivent : l'une de la commission administrative gouvernementale et l'autre de la justice pénale, personnifiée par M. Berclaz, président

du tribunal de Sierre.

Dès que le moment sera venu (demain mercredi, peut-être), c'est-à-dire aussitôt que les rapports seront suffisants - sans même être tout à fait complets - le Conseil d'Etat décidera serinement des mesures à prendre ou à ne pas prendre. Cette façon d'agir est le privilège (car c'en est un) d'un Etat de droit qui se respecte vraiment.

Nous nous y soumettons donc à nouveau et attendons que notre Exécutif clarifie la situation en se gardant bien de se laisser influencer par les suggestions intéressées, voire haineuses de quelques spécialistes du règlement de comptes qui feraient beaucoup mieux de

balayer devant leur porte avant qu'à leur tour d'autres ne s'en chargent...

NF

**Le projet
de nouvelle
Constitution
Tout
ou rien**

Voir page 7



**Pourquoi
un comité suisse
en faveur
de la police
fédérale
de sécurité?**

Notre interview de
M^e P. de Chastonay

Voir page 31

VEYSONNAZ S'AGRIPPE! VEYSONNAZ DOMINE!

Veysonnaz est le type même du village montagnard où la vie est agréable, où tout le monde se connaît et où chaque pierre est à la bonne place. Des hauts de cette petite cité, le panorama est édifiant. On y voit quasiment tout le Valais central, ou - définition plus honnête - sa partie occidentale. Il faut bien admettre que Veysonnaz se

prête admirablement au petit exercice auquel s'est livré le photographe. Littéralement agrippé à la montagne, planté comme le roc dans la pente, Veysonnaz domine fièrement la vallée... un peu comme le chamois ou le bouquetin qui, de leur piédestal, font la « nique à la mort ».

Photo NF



De l'économie
et des hommes
par Edgar Bavarel

Voir page 7

Un entretien avec le président de l'Opus Dei

Le 2 octobre 1928, un jeune prêtre espagnol, Don Josemaria Escriva de Balaguer, fonda à Madrid une association appelée à un essor extraordinaire dans le monde contemporain : l'Opus Dei, qui est établie aujourd'hui en 80 pays et qui compte 70 000 membres.

Cette association vise d'abord à procurer une formation chrétienne à ses membres. Ceux-ci s'efforcent de vivre leurs activités profanes dans un esprit chrétien et de rayonner leur foi dans leur milieu de vie familiale et professionnelle.

Qu'ils soient ouvriers ou industriels, jardiniers d'enfants ou dactylos, fonctionnaires ou députés, les membres de l'Opus Dei n'engagent aucunement leur association, pas plus qu'un parlementaire, membre du tiers-Ordre dominicain, n'engagerait dans ses options politiques l'Ordre des frères prêcheurs.

A l'occasion de ce 50^e anniversaire, Don Alvaro Bel Portillo, président de l'Opus Dei, a accepté de répondre à quelques questions. D'abord ingénieur, puis prêtre, Don Alvaro a été, à partir de 1943, comme la main droite du fondateur, Mgr Josemaria Escriva de Balaguer.

Don Alvaro est l'auteur de plusieurs publications sur le sacerdoce et sur les laïcs, et il est consultant de plusieurs congrégations romaines. Comme le fondateur, le président actuel de l'Opus Dei est de nationalité espagnole. Il réside à Rome. La chapelle où repose le corps de Mgr Escriva de Balaguer, décédé en 1975, voit affluer chaque jour des centaines de visiteurs. Sur la tombe du fondateur figurent ces deux mots : el padre, le père.

Comme les premiers chrétiens

— Don Alvaro, quels sentiments vous inspire le 50^e anniversaire de l'Opus Dei ?

— Des sentiments d'immense gratitude envers Dieu, qui a réalisé le rêve apostolique de Mgr Escriva de Balaguer, et aussi des sentiments de reconnaissance envers ce dernier, qui s'est montré héroïquement fidèle à la volonté de Dieu. Notre association, en plein essor, est répandue dans le monde entier.

— Ce merveilleux développement de l'Opus Dei tient sans doute aussi à sa spiritualité adaptée à l'homme moderne. Comment la caractérisiez-vous ?

— Je la comparerais à celle des premiers chrétiens différentes que fussent leurs conditions sociales et leur niveau culturel — il y avait parmi eux des pauvres et des riches, des personnes cultivées et des esclaves — ils comprenaient tous qu'ils avaient à se sanctifier dans leur milieu de vie. Pour se rapprocher de Dieu et pour le révéler aux païens, ils se servaient des réalités de la vie profane : travail et loisirs, famille et relations d'amitié.

Cette conception exclut une double erreur. D'abord celle des gens qui croient que pour être intégralement chrétien, il faut se séparer physiquement du monde et se retirer dans un couvent. Puis l'erreur de ceux qui réduisent la vie chré-

tienne à un comportement séculier, sans aucune orientation surnaturelle.

Ouverte à tous

— L'appartenance à l'Opus Dei est-elle réservée aux célibataires ?

— Absolument pas. Hommes mariés et jeunes gens, mères de famille, veuves, prêtres, etc., tous, s'ils perçoivent l'appel de Dieu, peuvent appartenir à l'Opus Dei. Le célibataire reste, s'il le veut, célibataire ; la femme mariée ne quitte pas son foyer ; le prêtre continue son ministère ; l'ouvrier reste ouvrier ; l'agriculteur reste dans sa ferme. Ce qui change radicalement, c'est l'esprit dans lequel chacun vit sa profession ou son métier.

— Ce point me paraît très important. Voulez-vous, Don Alvaro, le préciser encore ?

— Je dirai qu'un des traits caractéristiques des membres de l'Opus Dei consiste à être « contemplatif », tout en vivant dans le monde. J'insiste sur ces derniers mots.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Nous admirons les religieux et les religieuses, mais nous nous différencions d'eux par notre volonté de vivre notre foi à travers nos activités profanes. La vie d'union à Dieu peut très bien se pratiquer aussi au cœur des masses.

Des hauts et des bas

— L'histoire des familles religieuses et des mouvements chrétiens présente des périodes d'essor et des périodes de déclin, des mouvements de chute et des mouvements de remontée et de retour aux sources. Dans ses cinquante années de vie, l'Opus Dei a-t-elle connu ces vicissitudes ?

— Dans le cas de l'Opus Dei, le mouvement que vous évoquez a été positif. Le développement de notre association a été homogène, en conformité avec l'inspiration à laquelle elle doit sa naissance. C'est la semence qui s'est transformée en arbre.

Ce qui me frappait autrefois, dans mes contacts avec le fondateur, c'est l'assurance avec laquelle il parlait de l'avenir de l'Opus Dei. Il prévoyait ce que la providence a réalisé merveilleusement. Pour reprendre la comparaison citée plus haut, je préciserais que le grain de semence était, pour lui, transparent ; il y discernait, en miniature, l'arbre qu'il était destiné à produire et que nous voyons aujourd'hui.

Et l'avenir ?

— Et comment envisagez-vous l'avenir de l'Opus Dei ?

— L'essor de notre association est lié à notre fidélité à l'esprit du fondateur.

Certes, les structures extérieures constituent une aide précieuse, mais elles s'effrayeraient comme le sable dès que viendrait à manquer dans les membres la fidélité à l'esprit de l'Opus Dei.

De tout cela, notre fondateur était profondément convaincu. Aussi bien insistait-il tant sur la formation individuelle des membres.

Personnellement, j'envisage l'avenir avec confiance. En effet, de tous côtés je vois des signes de viguer spirituelle, avec des désirs de vie chrétienne authentique, avec des désirs de prières, de contacts profonds avec Dieu, mais aussi, cela va sans dire, avec des limites et avec des déficiences : les hommes parfaits sont un produit de l'imagination.

Si nous nous élevons maintenant à un autre niveau, nous pouvons dire ceci : Dieu, qui a lancé et développé notre œuvre, à travers des instruments humains, continuera à nous donner son aide, si nous continuons à être fidèles. Il ne nous manquera pas, si nous ne lui manquerons pas. Nous tablons par-dessus tout sur la prière : ce n'est que dans le recours à Dieu, humble et confiant, que se trouve la sécurité du chrétien, et, par conséquent, aussi celle de l'Opus Dei.

Pour terminer, puis-je vous demander, Don Alvaro, quel sentiment éveille en vous la mort du pape Jean Paul I^{er} ?

Cette mort m'a bouleversé. Par son sourire rayonnant indice de son union profonde à Dieu, le pape avait conquis le monde entier, sa simplicité et sa parole à la fois claire et chaleureuse, frappaient les esprits et gagnaient les cœurs.

Pendant un mois ce pasteur fit une véritable catéchèse, et les réactions des gens révélèrent le grand désir qu'ont les hommes d'aujourd'hui qu'on leur parle de Dieu, avec foi et avec conviction.

Comme responsable de l'Opus Dei, je ne puis oublier qu'un des derniers articles du cardinal Luciani dans le *Gazzettino di Venezia* avait pour thème la spiritualité de notre association. Il connaissait bien l'Opus Dei et plusieurs fois il vint prier à Rome sur la tombe de Mgr Escriva de Balaguer, notre fondateur.

LETTRE DE GENÈVE

Le profit n'est pas le but essentiel

La Migros a ouvert cette semaine une succursale de sa banque à Genève. C'est la première en Suisse romande, alors qu'il en existe de nombreuses en Suisse alémanique et au Tessin. On sait l'importance de cette société coopérative et la fidélité qui lui porte une grande partie de notre population. Aussi y avait-il foule à cette inauguration. Dans des locaux fort attrayants, auxquels d'autres établissements du même genre ne nous ont pas habitués, le directeur central, dont le siège est à Zurich a rappelé que « Migros-Banque » avait été fondée il y a 20 ans. Après 3 ans d'exercice son bilan atteignait déjà 117 millions, pour passer le cap du milliard et demi, il y a 3 ans. Il n'a jamais cessé de progresser.

Le directeur du siège genevois a fait mention des « thèses » qu'en 1950, M. Duttweiler avait formulées concernant son entreprise.

« Le profit n'est pas le but essentiel. C'est bien plutôt un meilleur rapport « prestation-prix », et une qualité optimum dans les relations, tant avec les clients qu'avec la communauté, en restant dans le cadre des limites qu'impose une saine gestion des fonds qui leur sont confiés. » En ce qui concerne les crédits, il a bien spécifié que « Migros-Banque » favorisera dans la plus large mesure possible, l'accession du plus grand nombre à la propriété individuelle et que les petites et moyennes entreprises seront tout particulièrement épaulées. De plus un gros effort de diversification sera accompli dans les possibilités d'investissements à court, moyen et long terme. Quant à M. Jean Auvergne, directeur adjoint de Migros-Genève, authentique ressortissant de notre canton où il a fait toutes ses études, il a indiqué que les bureaux de change, créés en 1961 déjà, avaient joué un rôle important comme régulateur des prix et qu'ils comptent, chacun, plus de 50000 clients par an. Il a déclaré que l'installation de « Migros-Banque » dans nos murs (en attendant le tour d'autres cantons romands, dont le Valais pourrait bien être) répondait au désir exprimé et répété de tous les coopérateurs et clients.

Ils s'étaient trompés de porte!

Tandis que des personnalités politiques de tous les partis, dont le président du Grand Conseil, le vice-président du conseil municipal et le chef du protocole étaient présents, se trouvaient parmi les invités, une centaine de personnes, juste sur le trottoir d'en face, manifestaient leur soutien aux rédacteurs de la « Tat » zurichoise. Le président de la VPOD, haut-parleur en mains, exposa son point de vue, sans cependant réussir à amener les passants. Quelques agents de police marquaient la frontière entre les deux manifestations. Mais on s'amusa à constater que quelques syndicalistes passèrent rapidement d'un camp dans l'autre pour qu'on sache bien de quel bord ils étaient. Ni l'ordre ni la bonne humeur ne furent troublés.

Les finances de la ville

Puisque nous sommes dans le domaine financier, n'oublions pas de donner la ville de Genève en exemple. Nous avons mentionné son projet de budget 1979. Actuellement ce sont les comptes rendus de 1977 qui sont soumis aux conseillers municipaux. Or, bonne sur-

Brouillard et feuilles mortes Attention accrue au volant

L'automne comporte pour les usagers de la route des sources de danger de premier ordre qui demandent une attention toute particulière et l'observation de certaines règles de comportement.

Le Touring-Club Suisse rappelle donc que les feuilles mortes ont l'effet du savon mou, ce qui revient à dire que même les meilleurs pneus peuvent perdre leur adhérence sur une couche de vieilles feuilles mortes. Il faut donc se résoudre absolument à réduire la vitesse et « prendre au sérieux » les conditions périlleuses de la chaussée.

En ce qui concerne le brouillard et les conséquences qu'il entraîne pour le trafic routier, on pourrait penser qu'à ce sujet tout aurait déjà été dit et redit. Cependant, à voir le comportement de certains conducteurs par temps de brouillard, on est bien forcé de penser, hélas, qu'il y a encore des usagers de la route qui ignorent ou font fi des règles élémentaires de sécurité. Pour ceux-là, le TCS répète, une fois de plus, que le brouillard abaisse considérablement la visibilité et que, par conséquent, il est indispensable de réduire également considérablement la vitesse (visibilité réduite = danger accru). D'ailleurs la loi est formelle lorsqu'elle dit: « Le conducteur ne doit pas circuler à une vitesse qui l'empêcherait de s'arrêter sur la distance à laquelle porte sa visibilité. Lorsque le croisement est malaisé, il doit pouvoir s'arrêter sur la moitié de cette distance. » (OCR, art. 4, al. 1). Ce qui signifie concrètement que, si la visibilité ne dépasse pas 40 mètres, la vitesse ne devra elle-même pas dépasser les 50 km/h, voire les 30 km/h.

Dans le brouillard, également pendant la journée, il faut absolument enclencher les feux de croisement (phares baissés). Celui qui circule sans lumière ne met pas seulement lui-même et les autres

usagers de la route en péril et il ne respecte pas la devise « Voir et être vu », mais il se rend aussi coupable aux yeux de la loi. Afin d'éviter de circuler avec un véhicule borgne, particulièrement dangereux dans le brouillard, le TCS recommande de prendre la peine de vérifier avant le départ si les feux de croisement fonctionnent tous deux normalement.

Le Touring-Club Suisse met également en garde ceux qui s'obstinent à suivre dans le brouillard des automobilistes plus rapides, ce qui leur impose une conduite à l'aveuglette. Ces imprudents n'ont généralement pas un intervalle suffisant entre leur véhicule et le précédent. On assiste alors à des accidents graves, parfois avec collisions en chaîne par l'arrière. Les feux à brouillard ne doivent être utilisés

que lorsque les conditions atmosphériques gênent grandement la visibilité (brouillard, chute de neige, forte pluie).

L'automobiliste soucieux de sa propre sécurité et de celle des autres, prendra soin au début de chaque automne, lorsque le temps commence à être capricieux et incertain, de faire tout ce qu'il peut pour améliorer la visibilité. Le moment est venu pour changer les essuie-glaces défectueux. Il faut aussi retenir que des pare-brises embués représentent un danger grave et même une ventilation du véhicule en bon état de marche n'est capable d'y remédier qu'après un certain laps de temps. Donc ne jamais se mettre en route avec un pare-brise embué en pensant que ça « changera » en cours de route...

Service de presse du TCS

L'hôpital orthopédique de Lausanne et le CHUV

L'hôpital orthopédique de la Suisse romande, à Lausanne, institution privée au service de l'orthopédie depuis 1876, vient de conclure avec l'Etat de Vaud une nouvelle convention. Il est, en effet, apparu conforme à l'évolution de la médecine de réorganiser aussi bien l'enseignement universitaire de l'orthopédie et la recherche que le traitement clinique de celle-ci en créant un service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur dont les patients seront soignés aussi bien à l'hôpital orthopédique qu'au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Dans la nouvelle organisation, l'hôpital orthopédique poursuivra et développera son activité de niveau univer-

sitaire, tant chirurgicale que conservatoire en collaboration étroite avec la Faculté de médecine et le CHUV, et gardera en tant qu'association privée, une autonomie conforme à sa mission de promoteur de l'orthopédie en Suisse romande.

Dans ce cadre, le conseil d'administration de l'hôpital orthopédique a nommé comme responsable médical de son établissement le D^r Jean-Jacques Livio, professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'université de Lausanne que le Conseil d'Etat vaudois vient de désigner comme chef du nouveau service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur du CHUV.

Deuxième concours international de quatuors à cordes

GENÈVE. — Huit quatuors provenant tous de différents pays d'Europe (ouest et est) participent depuis lundi au deuxième concours international de quatuors à cordes que la société finlandaise de Radiodiffusion organise cette semaine à Helsinki, annonce l'Union européenne de Radiodiffusion (UER), à Genève.

La Suisse est représentée à ce concours de l'UER par le quatuor de Berne.

Le but de ce concours est de

trouver des quatuors à cordes que l'on puisse engager lors d'une prochaine saison de concerts de l'UER, et de favoriser l'exécution d'œuvres écrites pour ces ensembles. On cherche, en outre, à faire ressortir le côté artistique de la manifestation plutôt que son caractère de concours.

L'UER est un système de coopération internationale en matière de Radiodiffusion qui comprend l'Eurovision. Son siège social est à Genève et son centre technique à Bruxelles.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Lusier, directeur
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Lusier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessier et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux, Gérard Rudaz et Roger Germain, éditorialistes et analystes, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres
Corps fondamental : 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 50,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Qu'est-ce que DIGITAL ?

En août 1957, naissait au Massachusetts une entreprise qui prit le nom de DIGITAL. Aujourd'hui elle est devenue le plus important fabricant de mini-ordinateurs interactifs du globe. Son chiffre d'affaires pour 1978 a atteint 1,436 milliard de dollars. La société emploie aujourd'hui 38000 collaborateurs dans 383 localités, où elle a installé plus de 135000 systèmes informatiques. Si nous en parlons c'est parce que son siège européen a été fixé à Genève, en 1969, alors qu'elle travaillait dans quatorze pays de notre continent. Elle vient d'in-

Marcel W. Suès

Maryland naturel.



Condensat: 13 mg
Nicotine: 1,0 mg

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

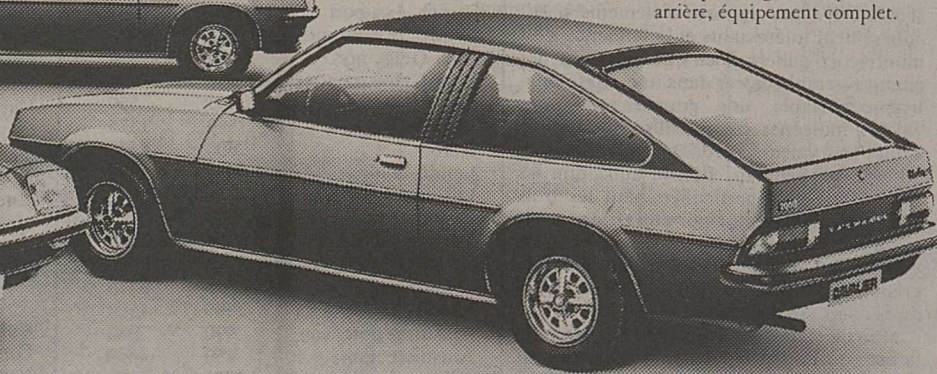
Vous avez peut-être l'impression de reconnaître cette voiture relativement peu connue.

La Vauxhall Cavalier GL: moteur 1,6 litre ou 2 litres, 4 portes, équipement de luxe.



La Vauxhall Cavalier GLS, Coupé: moteur de 2 litres, 2 portes, équipement sportif avec spoiler avant, arceau de sécurité, etc.

La nouvelle Vauxhall Cavalier GLS, Coupé Hatchback: moteur de 2 litres, 2 portes, grand hayon arrière, équipement complet.



Il arrive assez souvent que la Cavalier soit confondue avec l'une ou l'autre voiture italienne au styling élégant. Cela s'explique probablement par la forme de la Cavalier, elle-même élégante, avec cette partie frontale abaissée vers l'avant. Ou encore par les moteurs de 1,6 litre ou de 2 litres, puissants et souples, qui lui confèrent un caractère sportif indiscutable.

En tous cas, les modèles Cavalier de Vauxhall font encore partie de ces voitures qu'on ne rencontre pas très souvent sur nos routes. Pourtant, de plus en plus de Suisses savent que la technique de pointe qui les caractérise vient d'Allemagne. Et ils sont de plus en plus attirés par les hautes performances, la sécurité et l'équipement luxueux de ces voitures.

Rien d'étonnant, donc, si vous rencontrez de plus en plus souvent la Vauxhall Cavalier. Car une voiture qui présente tant d'avantages fait rapidement parler d'elle.

La Cavalier de Vauxhall.
Un produit General Motors

Agarn: R. Signorelli; Chippis: L. Tschopp, Garage de Chippis; Sierre: Garage Cité du Soleil; Monthey: Garage Bel-Air; Lausanne: Athénée Automobiles SA; Garage Sous-Gare SA; Pully: Garage G. Gindroz; Denges: Garage A. Rosat; La Tour-de-Peilz: H. Seewer. Nous cherchons d'autres concessionnaires qui aimeraient participer au succès de Vauxhall.

expert

UN SON VRAI, TOTAL, PLEIN ET FRANC!

LA TOUTE DERNIÈRE CRÉATION DE GRUNDIG POUR UN SON PLUS VRAI QUE NATURE! TRIOCENTER GRUNDIG RPC 200

- Amplificateur 2x24 watts sinus
- Récepteur OL-OM-OC-OUC avec 8 programmes OUC préréglés par touches Sensor
- Tourne-disque 100% automatique • Tape-deck pour toutes cassettes • 2 enceintes acoustiques

1699.-

S. MICHELOTTI
chef technicien diplômé
1950 Sion, rue des Portes-Neuves
Tél. 027 22 22 19

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Télécrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et commandez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à coup sûr, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

A 587

Nom _____

Prénom _____

Rue/No _____

NPA/Lieu _____

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

ANNONCES DIVERSES

makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Du stock (jusqu'à épuisement)

cuves à vin inox

(avec accès total)
en chrome-nickel: qual. 316 L

Contenance: 30 - 50 - 75 - 130 - 180 - 220 - 250 - 300 l. env.

A. Mosoni-Vuissoz
Constr., Granges (VS)
Tél. 027/58 13 00

36-4600

TV noir-blanc

portable, 42 cm, multistandard
Directement de l'importation
Fr. 480.- pièce

Tél. 42 91 40

18-1168

Madame

Il existe une méthode valable pour maigrir sans nuire à votre santé

Faites faire votre analyse, gratuite, au

Sion - Rue de Lausanne 61
Tél. 027/23 42 54

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé, de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique/Erziehungsbearatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La mal tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6. Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mardi 10, du Nord, 23 47 37.

Mercredi 11 et jeudi 12, Magnin, 22 15 79.

Vendredi 13 et samedi 14, Duc, 22 18 64.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: D. Pierre-Marie Galst, Rue de la Dent-Blanche 17, tél. 22 27 24.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Riva et Fiorio, Sion, jour: 22 50 57/22 38 29; nuit: 22 38 29/31 17 40.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voeffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - Mme Oglier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteaufort-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin, de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande-Fontaine. - Salon d'automne des petits formats jusqu'au 14 octobre.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, 20 h. 30 - 22 h., public.

Pharmacie de service. - Pharmacie Croché-tan, tél. 41 54 44.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Croché-tan, tél. 41 54 44.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots: tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 6

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le plus implacable des samourais
LA RAGE DU TIGRE
Un film de karaté à vous couper le souffle !

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MOLIERE (2^e partie)
Un film de Ariane Mnouchkine

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 h. - 16 ans
LES 7 CITÉS D'ATLANTIS
Avec Doug Mac Lure, Cyd Charisse
Plus fort que le «6^e continent»

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

RELÂCHE
Séances tous les mercredis et samedis à 21 h.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30
LE MYSTÈRE DU TRIANGLE DES BERMUDES
Un film de René Cardona avec John Huston, Claudine Auger

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30
RÊVE DE SINGE
Un film de Marco Ferreri avec Gérard Depardieu, Marcello Mastroianni

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30
UN FLIC SUR LE TOIT
Le nouveau film de Bo Widerberg

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
Du vendredi au dimanche
ARRÊTE TON CHAR... BIDASSE

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi 12 - 7 ans
LUCKY LUKE
Dès vendredi 13 - 16 ans
ZORBA LE GREC

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 7 ans
L'homme qui tire plus vite que son ombre !
LUCKY LUKE
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Une révélation: Gloria Guida dans
A NOUS... LES LYCÉENNES

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
THE WILD PARTY
De James Ivory avec Raquel Welch
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 12 ans
Demain mercredi: matinée à 14 h. 30
Les Charlots et Claude Piéplu dans
ET VIVE LA LIBERTÉ !

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
THE WILD PARTY

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Franco Nero dans
LE TÉMOIN À ABATTRE
Dur... Explosif...
Un film policier comme on les aime !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon dans
ATTENTION ! LES ENFANTS REGARDENT !

BEX Rex

A 20 h. 30 - 18 ans révolus
Aussi osé que comique !
SLIPS EN VADROUILLE
Strictement pour adultes

LOTÉRIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 40:
5 g. avec 5 n° + n° c. Fr. 91 969.85
98 g. avec 5 n° 4 692.35
5 040 g. avec 4 n° 91.25
85 528 g. avec 3 n° 4.—
Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.
Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules CARTER

Hémorroïdes?

Supprimez les douleurs en quelques minutes.

SULGAN calme les douleurs et le prurit dès la première application. Dans bien des cas, l'emploi régulier de SULGAN permet de guérir rapidement et sans opération fissures et rhagades de la région anale.
Demandez SULGAN suppositoires contre les hémorroïdes internes, ou onguent et serviettes médicinales contre les hémorroïdes externes.
Par l'emploi régulier de serviettes médicinales SULGAN, il est possible de renforcer efficacement le traitement pendant la journée. Combinées avec l'onguent, elles permettent une thérapie de 24 heures sur 24. En pharmacies et drogueries



TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

14.20 **Point de mire**
14.30 **Télévision éducative**
TV-Scopie: L'information (2).

15.00 **TV-Contacts**
A l'intention des téléspectateurs, ou sur leurs suggestions, les émissions qu'ils n'ont pu suivre ou qu'ils désirent revoir.
15.00 **Dieu n'est pas mort**
(Reprise de Temps présent du 21.9.78).

16.10 **Almée Rapin, peintre**
(Reprise de «La Burette» du 15.6.78).

16.35 **Mon pays c'est...**
Albeuve, paysan organisateur de la Gruyère
(Reprise de «Horizons» du 28.1.73)

16.55 **Les aventures de Chaperonnette à Pois**

17.30 **Téléjournal**
17.35 **Présentation des programmes**
17.40 **La récré du mardi**
Une émission du Service jeunesse.

- Nos amis les animaux.
- Basile et Pécora.
- Les Pouces verts.
- Dans la rue, fais bien attention.
- Basile, Virgule et Pécora.

18.05 **Courrier romand**
18.30 **Pour les petits**
- Fred le basset
- La sorcière Sophie

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
19.00 **Un jour, une heure (1)**
19.30 **Téléjournal**
19.45 **Un jour, une heure (2)**
20.00 **Passé et gagné**
Le jeu des incollables

20.25 **Tell quel**
Magazine suisse d'informations consacré à la vie politique, économique et sociale.

21.15 **Muna Moto (L'enfant de l'autre)**
Un film camerounais de Jean-Pierre Dikongué-Pipa.
Ce film a remporté le grand prix du Festival international des films de l'ensemble francophone (Genève 1975) et le prix Georges-Sadoul (1975).

22.40 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

15.00-16.40 **Da capo**
Programme pour les aînés: Abendlicht, téléfilm de L. Ingrisch; avec Käthe Gold, Guido Wieland, Fritz Lehmann, Rudi Schippel, P.-I. Tchaikovsky; Concerto pour piano N° 1, par M. Argerich et l'OSR, dir. Ch. Dutoit

17.00-17.30 **La maison où l'on joue**
L'automne. Série pour les petits

18.00 **Gymnastique (5)**
18.15 **Tournoi d'échecs**
Demi-finale Larsen - Miles à Bristol

18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Bodeständigi Choscht**
Rendez-vous folklorique

19.35 **Point chaud**
Les programmes

20.00 **Téléjournal**
20.25 **CH magazine**
21.10 **Sonderdezernat K1**
Double jeu. Série policière, avec G.G. Hoffmann

22.15 **Téléjournal**
22.30-23.15 **Glen Campbell Music-Show**
Avec Wayne Newton
Sous-titres allemands

tv Suisse italienne

18.00 **Téléjournal**
18.05 **Pour les tout-petits**
Mariolino et la promenade touristique

18.10 **Pour les enfants**
Les règles du jeu: 12 techniques pour jouer à inventer des images: 1. Les feutres

18.35 **Rencontres**
Faits et personnages de notre temps: Milva une voix pour les rêves et les révoltes

19.00 **Téléjournal**
19.15 **Retour en France**
Cours de français: 4. 3^e leçon, par Armand d'Auria

19.45 **Le monde où nous vivons**
Nature en Asie: les animaux du delta du Gange

20.10 **Magazine régional**
Revue des événements de la Suisse italienne

20.30 **Téléjournal**
20.45 **Un Inverno così tenero**
Film de Roger Vadim, d'après Françoise Sagan. Avec: Danielle Darieux, Ludmilla Mikael et Philippe Leotard

22.15 **Troisième page**
Informations, par Peppo Jelmorini

22.55 **Nouvelles sportives**
23.00-23.10 **Téléjournal**

tv France 1

12.15 **Réponse à tout**
12.33 **Midi première**
Avec Carène Cheryll

13.00 **TF1 actualités**
13.45 **Le regard des femmes**
13.50 Petite histoire de nos stars. 14.05 Marées et Cotentin. 14.25 Mardi guide. 14.45 Mardi femme actualités. 15.50 Chant et contre-chant. 16.10 La voix au chapitre. 16.30 Variétés. 16.35 Cuisine. 16.50 Variétés. 16.55 Le grand amour de Balzac

18.00 **A la bonne heure**
La peur des poids lourds

18.25 **Nounours**
18.30 **L'île aux enfants**
18.55 **Christine (22)**
Feuilleton d'après l'œuvre d'Hugo de Haan. Avec: Laurence Vincendon

19.15 **Une minute pour les femmes**
Les moins de 3 ans: les faire garder pendant quelques heures

19.20 **Actualités régionales**
19.45 **L'inconnu de 19 h. 45**
20.00 **TF1 actualités**
20.30 **Il était une fois Walt Disney**
De Fantasia à Disneyland Avec: Walt Disney, Bob Lesser, Frank Thomas, etc.

21.33 **L'aventure polaire**
3. Les hommes du Nord

22.30 **Arouapeka**
La mayonnaise. Sketches de Bernard et Françoise Deflandre
TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 **Magazine régional**
13.50 **Le procureur (17)**
Feuilleton d'après le roman de Maurice Ellabert.

Avec: Grégoire Aslan, Yves Barsacq, etc.
14.04 **Aujourd'hui madame**
Madame la comtesse de Paris

15.05 **Cannon**
8. Le prisonnier. Avec: William Conrad, etc.

15.55 **Découvrir**
Rendez-vous scientifique: les insectes: le peuple belliqueux des termites

17.25 **Fenêtre sur...**
Peintres de notre temps

17.55 **Récré A2**
18.35 **C'est la vie**
18.55 **Des chiffres et des lettres**

19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Top club**
Invité: Michel Sardou

20.00 **Journal de l'A2**
Les dossiers de l'écran:
20.35 **Les bonnes causes**



Un film de Christian Jaque. Avec: Pierre Brasseur, Marina Vlady, José-Louis de Vilallonga, etc.
Débat: le métier d'avocat

23.15 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

18.30 **FR3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
Le bouddhisme

19.10 **FR3 actualités**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **La télévision régionale**
Vivre chez nous: Jean-Michel Renaitour

19.55 **Il était une fois l'homme**

20.00 **Les jeux de 20 heures**
20.30 **Ville sans loi**
Un film de Joseph H. Lewis. Avec: Randolph Scott, Angela Lansbury, etc.

21.45 **FR3 actualités**

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 **Espresso**
9.05 **Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui**

10.00 **Le pays et les gens**
11.05 **The Metropolitan Police Band**

11.00 **Mémoires populaires**
12.00 **La chronique verte**
12.15 **Félicitations**
12.40 **Rendez-vous de midi**
Informations et musique

14.05 **Magazine féminin**
14.45 **Lecture**
15.00 **Mémoires célèbres d'opéras, de R. Wagner**

16.05 **Musique pour un hôte: N. Harnoncourt**
17.00 **Onde légère**
18.20 **Musique de danse**
18.45 **Sport**
19.00 **Actualités. Musique**
20.05 **Théâtre. Journal de la musique populaire**

22.05 **Jazz**
23.05-24.00 **Merveille de la voix**

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 **Musique et informations**
9.00 **Radio-matin**
11.50 **Programmes du jour**
12.10 **Revue de presse**
12.30 **Actualités**
13.10 **Feuilleton**
13.30 **Chantons à mi-voix**
14.05 **Radio 2-4: musique légère**
16.05 **Après-midi musical**
18.05 **Cinéma et théâtre**
18.30 **Chronique régionale**
19.00 **Actualités**
20.00 **Troisième page**
20.30 **Sport et musique**
22.05 **Disques**
23.10-24.00 **Nocturne musical**

RADIO

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

Radio romande I

6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales

6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
7.35 **Billet d'actualité**
8.05 **Revue de la presse romande**
8.15 **Chronique routière**
8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur

9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin.

10.30 **Avec Jacques-Edouard Berger**

12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 **Mardi les gars**
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **La petite affiche**
par Janry Varnel

14.00 **Arrêt des émissions en modulation de fréquence pour mesures de lignes jusqu'à 16.00 et suite du programme sur Sottens (OM)**

14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean.

16.05 **Auteurs suisses à l'antenne**
Feuilleton: Microbus 666 (7)

16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert

17.05 **En questions**
par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta

18.05 **Inter-régions-contact**
18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**
18.30 **Le journal du soir**
19.00 **Actualité-magazine**
19.15 **Radio-actifs**
Introduction à la dramatique

20.05 **Aux avant-scènes radiophoniques**
Force de loi
Avec: A. Abplanalp, J. Davy, A. Itten, etc.

22.05 **Blues in the night**
par Madeleine Caboche (avec des informations sportives)

Radio romande II

7.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande

9.00 **Informations**
9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'italien avec Vera Florence

9.20 **Domaine italien**
par Nicola Franzoni

9.30 **La Suisse et l'éducation**
Un magazine de Jacques Zanetta

10.00 **Les concerts du jour**

10.05 **L'école des parents vous propose...**
Parents efficaces, avec Sylvie Mermoe

10.30 **Initiation musicale**
Introduction à la musique de l'Inde, par Alain Daniélou

11.00 (s) **Suisse-musique**
Production Radio suisse romande
œuvres de J.-S. Bach

12.00 (s) **Midi-musique**
Production: Radio suisse romande
L. van Beethoven, F. Schubert, F. Mendelssohn

14.00 **Arrêt des émissions pour mesures de lignes**

16.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne
A. Banchieri, Josquin des Prés, J. Haydn

17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par Gérard Suter

17.30 (s) **Anthologie du jazz**
par Demètre Ioakimidis - Freddie Hubbard

18.00 **Informations**
18.05 (s) **Redilemele**
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**

19.30 **Novitads**
Informations en romanche

19.40 **La librairie des ondes**
par Gérard Valbert et Yves Court

20.00 **Musique... au pluriel**
Pour la semaine suisse
Sérénade pour une rose
Texte de Pernette Chaponnière. Musique de Pierre Wissmer

20.40 (s) **Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
A. Vivladi, R. Schumann, P. Boulez

22.00 **Le temps de créer**
Les idées

23.00 **Informations**

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	8.05	8.68
Chemical Fund	D	7.77	8.49
Technology Fund	D	9.07	9.91
Europafonds	DM	29.30	30.80
Unifonds	DM	20.—	21.—
Unirenta	DM	42.10	43.40
Unispecial 1	DM	67.50	70.90

Crossbow Fund	FS	3.80	3.89
CSP-Fund	FS	15.61	15.95
Intern. Tech. Fund	D	8.71	8.85

GASTRONOMIE

Hôtel-rest. Continental Sion

Cl. Zufferey, chef de cuisine

Du 30 septembre au 13 octobre Quinzaine hongroise

Dès 19 h., une cuisinière hongroise vous mijotera 15 plats typiques
Ambiance tsigane avec le trio Horvat
Réservations: tél. 027/22

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE NOUS AVONS LA TECHNIQUE

REVOX **TOSHIBA** **Technics**
et les autres grandes marques mondiales...

**VENEZ VOIR ET ECOUTER LES
NOUVEAUX ENSEMBLES *CHEZ
*HI-FI!**

RADIO TV STEINER

à Sion

27, Place du Midi (027) 23 28 27

à Martigny

12, rue de la Nouvelle Poste
(026) 2 61 60

pour conseils

(027) 55 04 25

(026) 2 55 93

(j. 9 h. 30)

Aujourd'hui mardi 10 octobre
Sion - Rue du Rhône 38, 3^e étage

Ouverture de l'
**Institut de beauté
« MARY-JANE »**

Tél. 027/23 14 39

36-30251



SION

Passage de la Matze 13

Chambres indépendantes

non meublées, mansardées

Fr. 70.- + charges.

Pour visiter: tél. 027/22 90 23

Sierre, av. de France, à vendre

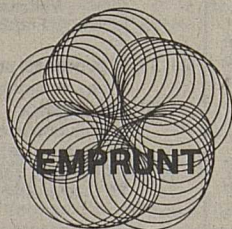
appartement 3 1/2 pièces

Garage, cave, galetas.

Fr. 125 000.-

Tél. 55 28 56

22-306044



Electricité d'Emosson SA, Martigny VS

3 1/4 %

**Emprunt 1978-90
de fr. 35 000 000**

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt 5 1/2 % 1969-84 de fr. 35 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 15 février 1979. Cet emprunt est également offert en conversion aux obligataires qui, lors de l'émission de l'emprunt 3 1/2 % 1978-86 de fr. 60 000 000, du 1^{er} au 7 juin 1978, n'avaient pas converti leurs titres de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 de fr. 30 000 000 dénoncé au remboursement pour le 1^{er} novembre 1978.

99 3/4 %

Prix de conversion

Conversion:
Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5 1/2 % 1969-84 et de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 Electricité d'Emosson SA, Martigny, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations de l'emprunt 5 1/2 % 1969-84 sont à remettre avec coupons au 15 février 1979 et suivants, celles de l'emprunt 5 1/2 % 1967-82 avec coupons au 1^{er} novembre 1979 et suivants. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, les attributions seront soumises à une réduction correspondante; dans un tel cas, lors de l'attribution, les obligataires de l'emprunt 5 1/2 % 1969-84 seront traités de manière préférentielle.

Modalités de l'emprunt

Durée:
12 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres:
obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Coupons:
coupons annuels au 1^{er} novembre

Cotation:
aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

**Délai de conversion
du 10 au 16 octobre 1978,
à midi**

Un extrait du prospectus d'émission paraîtra le 10 octobre 1978 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne» et «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion avec les modalités essentielles de l'emprunt.

No de valeur: 104 363

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

CRÉDIT SUISSE
BANQUE LEU SA
A. SARASIN & CIE
BANQUE CANTONALE DE SOLEURE
BANCA UNIONE DI CREDITO

Le tarif APEX est de plus en plus intéressant: Séjour minimum 14 jours!

Et, par exemple:

Genève-Montréal et retour
fr. 808.-

Vous aussi, vous pouvez maintenant vous offrir deux semaines au Canada, grâce au très avantageux tarif APEX qui s'applique désormais dès 14 jours de séjour minimum. De cette façon, vous voyagerez aux prix les plus bas en avion de ligne.

Profitez donc de cette offre pour rendre enfin visite aux amis ou aux parents qui vous attendent depuis si longtemps et pour découvrir enfin ce merveilleux pays.

Les vols de ligne Air Canada

Nous sommes les seuls à vous proposer des vols transatlantiques, au départ de Zurich, en avion gros porteur L-1011 Tristar: un confort sans pareil!

A cela s'ajoute notre excellent service à bord, assuré par du personnel de cabine parlant français.

Les vols Air Canada

En collaboration avec Swissair, nous rallions quotidiennement le Canada au départ de Zurich, à 12h45.



Nous desservons 31 destinations au Canada (10 aux USA). Le tarif APEX vous permet aussi de choisir, au retour, un aéroport différent de celui où vous avez débarqué à votre arrivée.

Rendez-vous donc auprès de votre agence de voyage ou envoyez le coupon de cette annonce pour vous renseigner sur le tarif APEX et les séjours de vacances au Canada.

Prière d'envoyer ce coupon à: AIR CANADA, 1-3, rue de Chantepoulet, 1201 Genève, Tél. 022/31 49 80

Nom: _____

Adresse: _____

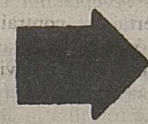
NP, localité: _____

Une compagnie de bonne compagnie. No 6

AIR CANADA

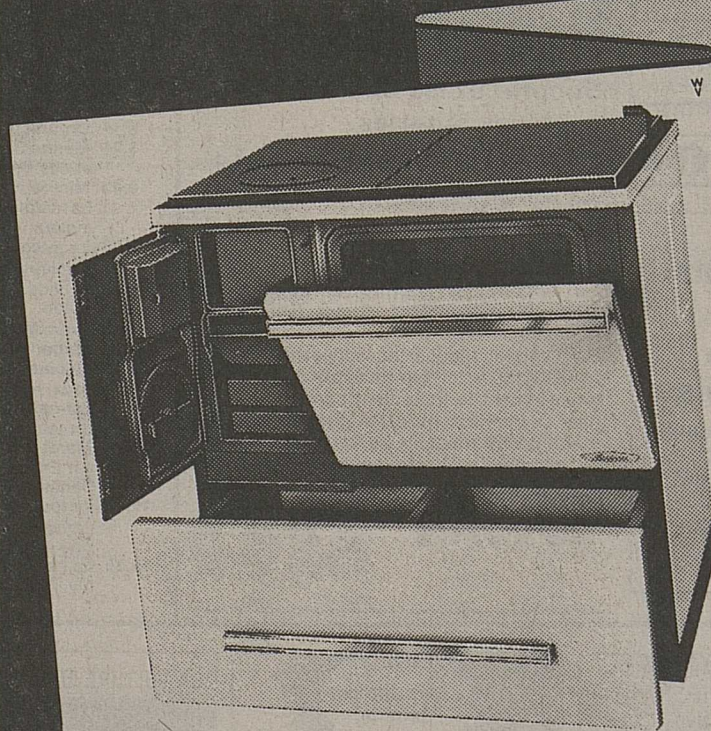


Un **VRAI**
quotidien:



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Sarina



- Cuisinières à bois
- Cuisinières électriques
- Cuisinières combinées (électricité et bois)
- Combiné de cuisson et de chauffage central
- Cuisinières de restaurants et d'hôtels
- Chaudières pour cuisines militaires et pour locaux de protection civile
- Ensembles de cuisine normes et sur mesures
- Parois chauffantes, convecteurs et radiateurs
- Radiateurs électriques à huile
- Boîtes aux lettres

Qui n'apprécie la chaleur d'un foyer dans lequel pétille le bois?

Les nouvelles et modernes cuisinières à bois SARINA permettent non seulement de préparer des mets bien mijotés, mais répandent une chaleur agréable, par exemple à la ferme ou dans une maison de vacances. La gamme se compose de 5 modèles indépendants, 3 modèles à encastrer et 1 combiné de cuisson et de chauffage central. A chaque cuisinière à bois peut être juxtaposé une cuisinière électrique formant ainsi un élégant groupe de cuisson.
Prix dès Fr. 521.- Modèle compact dès Fr. 908.-

Je désire la visite de votre représentant

Veillez découper l'annonce entière en désignant d'une croix les articles qui vous intéressent et l'envoyer à l'adresse sous-mentionnée. Nous vous ferons parvenir la documentation désirée.

Nom _____

Adresse _____

à envoyer aux Etablissements SARINA SA, Rte des Arsenaux 29, 1701 FRIBOURG

NFV

Dîner-débat des jeunes dirigeants d'entreprise

M. Genoud empoigne le futur

La mode des dîners-débats ou des déjeuners élyséens venue de France s'est installée, hier soir à Sion, où le groupement des Jeunes dirigeants d'entreprise avait convié « les forces vives du pays » à débattre de l'avenir économique du Valais en compagnie de M. Guy Genoud. Le groupement, présidé par M. Maurice de Preux, est constitué d'une vingtaine de chefs d'entreprise qui, depuis deux ans, mettent en commun leurs expériences, leurs idées et leurs idéaux à l'image des jeunes patrons américains et français, que l'on veut « dynamiques et bronzés ».

Pour ce dîner-débat, les organisateurs avaient convié parmi ces forces vives du pays un éventail fort représentatif des trois secteurs économiques, une centaine de personnes au total. Beaucoup de politiciens et d'enseignants avaient été également conviés. Fort peu ont répondu. Cette première s'est néanmoins révélée très concluante et mérite d'être poursuivie.

Il serait trop long de donner ici la relation du débat proprement dit, qui s'est voulu dans les questions de l'auditoire, comme dans les réponses de M. Genoud, aussi varié qu'intéressant. Je m'attarderai plutôt sur l'analyse que le chef du gouvernement a faite de notre futur, ce futur qui nous préoccupe tellement aujourd'hui. Le Conseil d'Etat va en effet publier une conception directrice des chances de développement de notre économie jusqu'à l'an 2000. Cet avenir a obligé le gouvernement à une réflexion prospective que masque trop souvent la période de récession que nous traversons. Aussi, à partir des difficultés d'aujourd'hui, principalement la cherté de notre franc, mais aussi nos chances qui sont la paix du travail, la qualité, notre maîtrise de l'inflation, peut-on définir nos priorités ?

Les voies de communication constituent le problème futur le plus important pour notre canton, souligne M. Genoud, qui évoque les siècles au cours desquels nous avons vécu avec les voies précaires qui interdisaient toute vie économique réelle. Nos efforts doivent tendre aujourd'hui à compléter ce réseau en direction du Nord et du Nord-Est du pays, avec la route du Lötschberg et celle du Rawly aussi, le tunnel de la Furka et l'autoroute, ainsi que l'amélioration du Saint-Bernard, du Grimsel et de la Furka.

Autre préoccupation du gouvernement : l'énergie. Dès 1986 auront lieu les premiers retours de concession dans le domaine public. Le Conseil d'Etat étudie déjà le concept visant l'utilisation de ces concessions, ainsi que l'établissement d'un véritable partenariat entre le

possesseur de la matière première et celui qui la met en valeur. On sait le prix qu'il faudra attacher à l'énergie dans le futur.

Les chances de notre agriculture seront en fonction de notre souci de qualité, afin de pouvoir concurrencer sans complexes les produits étrangers. Notre atout, devait préciser encore le chef du gouvernement, est de compter sur une agriculture forte qui ne doit en aucun cas démobiler, afin que d'autres ne viennent pas prendre la place.

Le tourisme, quant à lui, s'illustre par des chiffres : nous disposons de 263 611 lits, de 464 km de câbles de remontées mécaniques et de 1,2 million de km de pistes balisées. Toute la population de notre canton peut être transportée par ces moyens en l'espace d'une heure. Et M. Genoud de mettre en garde les intéressés contre un surdimensionnement de notre équipement, qui pourrait s'avérer fatal à la longue. Il y a donc lieu de renforcer la Lex Furgler de façon draconienne afin d'éviter le pire.

L'industrie enfin. C'est dans ce domaine que le gouvernement entend apporter le plus grand soin. Il faudra prendre de nouvelles mesures, dit M. Genoud, notamment dans l'élaboration d'une loi d'encouragement à l'économie et à l'industrie, ainsi que dans l'aide à certaines entreprises. M. Genoud a-t-il apporté un premier élément de réponse au problème du fluor lorsqu'il évoqua la possibilité de co-existence dans l'environnement de certaines usines sans être contaminées, ainsi que l'acceptation, dans le futur, de certaines contraintes ? Cela semble évident. Pour assurer sa vitalité à l'industrie, il deviendra nécessaire de créer, bon an mal an, 1000 postes de travail afin de conserver à notre jeunesse sa chance, cette jeunesse à qui nous devons apporter non seulement une meilleure formation, mais encore un environnement sportif, culturel et même moral, devait dire en conclusion le chef du gouvernement, qui répéta sa confiance pour l'an 2000.

Hugo Besso

Le projet de nouvelle Constitution... TOUT OU RIEN!

Pour la dernière fois et comme promis, hier, je reviens sur le projet de nouvelle Constitution fédérale. J'y reviens, pour justifier mon refus catégorique, définitif, d'entrer désormais en matière sur cet objet. Et je m'explique...

Je fus longuement partisan de cette entrée en matière, car j'estimais nécessaire d'entreprendre une révision de la Constitution fédérale. Ne serait-ce que pour la débarrasser d'une multitude d'amendements indigestes, ne serait-ce surtout que « pour prévenir une opération bien plus douloureuse à la fin de ce siècle » (selon les termes de M. Otto Kaufmann, juge fédéral).

Or, il se trouve que je suis d'accord avec un seul article, ou presque, de ce projet de nouvelle Constitution, l'article premier (chiffre 1) : « La Suisse est un Etat fédératif, démocratique, libéral et social ». Par malheur, les 117 autres articles du projet (et leurs innombrables dispositions particulières ou restrictives) me paraissent précisément, et constamment, contournent les quatre notions précisées à l'article premier. En effet, par le biais d'une kyrielle d'adjonctions, le projet soumis à consultation n'est ni « fédératif », ni « démocratique », ni « libéral » et ni « social ». Et je n'exagère guère...

Quand j'entends M. Joseph Voyame, directeur de la Division fédérale de justice, prétendre d'emblée que « la plupart des articles du projet n'ajoutent rien au droit actuel, pour une forme plus claire » (cf. le séminaire du Mont-Pèlerin)... je me dis bientôt qu'il y a de la bizarrerie et du traquenard dans l'air ! Car, si ce projet n'ajoute rien au droit actuel, pourquoi faudrait-il obligatoirement réviser la Constitution d'aujourd'hui ?... Pour la forme, seulement !... Allons donc !

Pour ne pas trop allonger ces propos, je me limite, ici, au fameux art. 51 (chiffre 2) dont M. Voyame dit si candide : « Seuls deux modes d'intervention sont ouverts à la Confédération »... Deux petits modes, certes, mais de gros effets ! Que stipulent ces petits « modes d'intervention » ?... Je cite :

« La Confédération peut adopter des lois-cadres pour fixer des exigences minimales ou pour assurer la coordination entre les cantons ; elle peut créer des institutions dans des cas particuliers ». Et voilà, et

Par Roger Germanier

rien que ça, et seulement ces petits « modes d'intervention » !... Comme si la Confédération ne s'octroyait pas de la sorte le pouvoir de restreindre à l'infini les souverainetés et les compétences cantonales !

Dans la foulée, je pourrais encore relever de nombreux articles qui démontrent combien la Suisse, par l'acceptation de ce projet de nouvelle Constitution, ne serait plus un Etat « fédératif », ni « démocratique », ni « libéral », ni « social » (con-

trairement aux affirmations de l'article premier). En guise d'illustration à mes soupçons, je pourrais souligner toutes les intentions à peine dissimulées de diminuer le rôle et l'importance du Conseil des Etats (cf. l'art. 60, l'art. 66, l'art. 77 et sa variante... cf. aussi le rapport de la commission d'experts, page 149 : « Il faut dire que l'institution du Conseil des Etats n'est pas restée à l'abri de toute attaque dans la commission »). Sans commentaire... en effet, comment préserver un Etat « fédératif » et grignoter en même temps, voire escamoter, l'indispensable contre-poids du Conseil des Etats face au Conseil national ?

Et je ne parle pas de l'art. 52 (chiffre 1) : « Dans les domaines qui ne sont de la responsabilité principale ni de la Confédération, ni des cantons, les cantons restent responsables, TANT QUE DES LOIS FÉDÉRALES N'EN DISPOSENT PAS AUTREMENT » ; et je ne parle pas de l'art. 34 (chif-

fre 2) : « LA NATIONALISATION DE SECTEURS ÉCONOMIQUES OU D'ENTREPRISES n'est licite que moyennant une indemnité, et seulement si la poursuite de l'activité privée compromet gravement l'intérêt public »... Mais qui décidera du caractère « compromettant » de la poursuite de cette activité, donc de la nécessité d'une nationalisation, moyennant une indemnité ? Qui décidera ?... Je ne veux pas parler plus de tous ces articles, puisqu'ils sont suffisamment révélateurs de tout un esprit qui n'a cessé de guider la commission d'experts, chargée d'élaborer ce document qui constitue un véritable chambardement.

C'est pourquoi, et pour toutes ces raisons, je rejoins volontiers M^r Pierre Bolomey, lorsqu'il dit « non » à l'entrée en matière sur le projet de nouvelle Constitution fédérale. Car ce projet est tellement « homogène et cohérent », dans son « orientation », qu'il est vain de le discuter dans le détail. Ainsi conçu, ainsi construit, il ne laisse qu'une alternative : tout au rien. Pour ma part, je le répète : c'est rien ! Et je n'entrerai plus jamais en matière.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

LA PYRAMIDE ESSENTIELLE

Nous poursuivons l'examen du problème du gaspillage de l'énergie dans nos économies industrialisées, en nous laissant encore guider par la récente lettre pastorale des évêques suisses.

Au cours de nos deux entretiens précédents, nous avons successivement situé la question dans son environnement global, puis analysé l'un de ses aspects les plus controversés, celui des sources de l'énergie future.

Nous pouvons aujourd'hui entrer dans le cœur du sujet.

Écoutons encore nos pasteurs : « Nous voudrions aussi vous rendre attentifs aux différentes campagnes lancées depuis quelques mois contre le gaspillage de l'énergie, en particulier à la campagne nationale organisée par la Confédération. Son slogan : « Énergie — pensez-y plus ;

dépensez-en moins » peut apparaître comme un expédient pour parer au plus pressé. Son efficacité ne peut en aucun cas être considérée comme négligeable. Si les spécialistes estiment que les économies peuvent atteindre 10 % à 30 % de l'énergie, c'est une raison bien suffisante pour que, sans tarder, les paroisses et les communautés chrétiennes donnent l'exemple et introduisent un programme précis d'économie pour : le chauffage, l'éclairage, la consommation d'eau chaude, les transports et l'usage des véhicules privés. Que ces exemples ne vous apparaissent pas comme trop concrets, voire insignifiants.

» Du problème de l'énergie à un choix de société qui garantisse la liberté, la justice et la paix. Tel pourrait être le résumé de nos propositions : nous libérer de la soif d'avoir et de la rage de gaspiller, afin d'aboutir à un nouveau style de vie. Il s'agit d'être, d'être plus homme, d'être plus libre face aux biens de ce monde et moins esclaves de tout notre superflu. Être libre, c'est être responsable. Or, nous sommes responsables de la terre et de ses ressources énergétiques. Nous devons donc assumer la responsabilité de transmettre aux générations futures une terre où il fait bon vivre.

Ces considérations mettent très nettement en évidence une réalité que nous ne négligerons jamais assez, tant elle est rejetée par la société matérialiste actuelle : il s'agit du retentissement que la quasi-totalité des phénomènes économiques majeurs exercent bien au-delà de la sphère économique elle-même, sur l'ensemble des rapports sociaux, et, plus intimement encore, sur le vécu personnel de chacun des hommes qui composent la société.

Ainsi, dans ce domaine précis de l'énergie, il est certain que, comme le relèvent avec pertinence les auteurs de la lettre, le problème repose globalement sur un « choix de société », c'est-à-dire sur un choix qui met en jeu l'une ou l'autre des composantes principales de notre manière de vivre.

Ainsi, dans ce domaine précis de l'énergie, il est certain que, comme le relèvent avec pertinence les auteurs de la lettre, le problème repose globalement sur un « choix de société », c'est-à-dire sur un choix qui met en jeu l'une ou l'autre des composantes principales de notre manière de vivre.

Cette option fondamentale consiste à savoir si l'homme va continuer à voir dans les biens matériels le moyen privilégié d'atteindre son objectif profond qui est forcément la recherche de son propre bonheur. Ou s'il va consentir à remettre de l'ordre dans la pyramide des valeurs — cette pyramide essentielle auprès de quoi les pyramides d'Égypte elles-mêmes ne sont que jouets d'enfants — complètement démantelée par la civilisation de la science et de la technique, et à donner, pendant qu'il est temps, la primauté à l'être sur l'avoir et aux choses de l'esprit et du cœur sur celles du corps et de la matière.

Or, jamais les circonstances n'ont été aussi favorables à cette remise en cause décisive.

Jamais en effet l'expérience de l'abondance — au moins relative — n'avait pu être réalisée pour un temps durable à l'échelle des masses. Or, il n'est qu'à observer les faits pour convenir que cette expérience se réalise depuis deux ou trois décennies dans la plupart des pays industrialisés d'Occident.

Certes, des îlots de misère subsistent malheureusement un peu partout dans le monde, et pour ceux qui en sont victimes la vie est un effroyable cheminement que le coïncidence de la richesse ne fait probablement que rendre plus insupportable encore. Mais il demeure certain que le grand nombre est à même de satisfaire de larges zones de besoins.

Et il est non moins certain, de l'aveu même d'éminents économistes et politiques de gauche — tels que Siconolfi, Mansholt ou Alfred Sauvy — que cette abondance relative n'a pas résolu les problèmes fondamentaux des masses.

La contestation de la jeunesse, qui se poursuit de façon moins spectaculaire peut-être qu'en mai 1968, mais tout aussi réelle, en est à elle seule une affirmation des plus éloquentes.

Enfin, pour la première fois également dans l'histoire du monde, les techniques ont mis l'homme en possession de moyens de destruction totale de la planète, d'une part, et entraîné des prélèvements naturels tels que l'épuisement de matières de première nécessité non reproductibles est devenu une proche et redoutable éventualité, d'autre part.

Autant de raisons pour notre civilisation de revenir enfin à une conception plus saine et plus réaliste du bonheur des hommes. A condition, bien évidemment, qu'elle ne continue pas à s'aveugler et à pratiquer, au moment du plus grand danger, une politique de l'autruche aux rejets de génocide.

E. Bavarel

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Dans la faune sociologique actuelle, le politicien reste décidément le maître de la jungle.

Dont on ne sait par ailleurs ce qu'il faut le plus admirer.

Son carnassier appétit du pouvoir ou l'impudent assurance que lui donne sa méconnaissance profonde des phénomènes qu'il régent. La reptilienne souplesse de son credo partisan ou les talents d'illusionniste lui permettant toujours de faire apparaître sa discutable activité comme le bien commun des administrés ? Son art de réduire le pluralisme des idées au pluralisme des mangeoires (fusent-elles électorales... ?) Son génie de l'arnaque qui, par l'astucieuse théorie de la redistribution du revenu, lui procure tout le pouvoir signifié par ces revenus à distribuer ? Ou encore cette sereine inconscience qui, par le biais du subventionnement — la corruption sociologique par excellence ! — lui permet de vénaliser le citoyen, pourrissant ainsi la démocratie à sa racine.

Force est de constater que le politicien est de moins en moins le représentant du peuple et de plus en plus l'agent du pouvoir. A tous les niveaux. Car l'Etat, cette conjonction des politiciens et des administrations, est le pouvoir. Pouvoir solidement assis sur le butin fiscal dont ses agents, les politiciens, possèdent la clef de répartition. Ce qui en fait des entremetteurs, entremetteurs entre le produit de l'impôt et les groupes de pression. Là est le pouvoir actuel. Il dépend donc d'un budget, c'est-à-dire de la part du butin fiscal à la disposition du politicien. Car toute sa puissance est fonction de ce budget.

Couper un politicien des ressource

LE PIÉDESTAL: UN DEVOIR

ces fiscales c'est l'anéantir. Qu'en restera-t-il ? Les bretelles et les chaussures, sur un bulletin de vote : le sien... ! En définitive le politicien c'est Popeye. Et le butin fiscal son dynamisant « spinach ». Et il le sait très bien. Il n'y a qu'à voir la science minutieuse avec laquelle il rançonne le contribuable. Les extraits radiodiffusés du récent débat financier au Parlement fédéral (TVA et autres contributives attentions) en donnaient une idée assez précise. On se serait cru dans la caverne d'Ali Baba.

Le pouvoir est la motivation essentielle sinon unique du politicien. Ce qui n'est pas sans conséquence à une époque où la légalité a remplacé la moralité. Aussi l'Etat-providence, avec son évolution obligatoire vers l'Etat social puis totalitaire, est la structure qui s'impose nécessairement. Car la prise en charge du citoyen n'est en fait que la paternalisation du pouvoir et par conséquent l'infantilisation du dit citoyen. Social qui, dans sa réalisation, n'est qu'une immense et généralisée escroquerie au pauvre. Car le pauvre n'est qu'un alibi. Alibi des nantis qui en profitent pour bâfrer les subventions destinées aux économiquement faibles. Alibi de l'Etat qui, entretenant tout le monde, peut contrôler chacun. Et enfin alibi de la proliférante mafia qui s'occupe de lui : les socio-crabes. En effet, plus un Etat est social, plus il y a de socio-crabes. Mais il n'a jamais un seul pauvre de moins.

Écoutons l'ancien ministre du trésor des présidents Nixon et Ford cité, en substance, par J.-F. Revel (1) : « Aux Etats-Unis, de 1965 à 1975, les dépenses totales d'aide sociale ont augmenté de 209 milliards de dollars. Si l'on avait distribué ces 209 milliards (pas la totalité, seulement l'augmentation) entre les 25 millions classés pauvres,

cela aurait donné environ 8000 dollars par tête, 32 000 par famille de quatre, soit un joli revenu : il n'y aurait donc plus de pauvres. Or, ils sont toujours là. Où est passé l'argent ? Principalement entre les mains de ceux qui conseillent les pauvres. »

Telle est la politique sociale. Tel est l'Etat social. Le seul résultat non discuté de cet Etat-providence est de soumettre toute la société à sa dépendance. Ceci à l'aide des idéologues socialistes et des bricoleurs sociaux : ces socio-clerics et ces socio-crabes qui sont les héritiers et le marche-pied du pouvoir.

Aussi dans une société qui ne se définit plus, fondamentalement, qu'à travers les rapports de force, il va de soi que le politicien exige de s'annexer la médecine pour étayer son pouvoir. Ce qu'exprimait récemment l'un d'eux : « Le médecin doit descendre de son piédestal pour aider l'homme politique à soigner la société malade, sans arrogance ni hypocrisie. » Selon le principe, actuellement admis, de l'Etat Alpha et Omega de toute société et du politicien incarnation de cet Etat. On arrive ainsi à la notion du « caïdat » politique identifiant en lui tous les pouvoirs : politique, économique, moral, scientifique, etc. Et de son corollaire, la distinction entre citoyen sujet et citoyen chef.

D'où il apparaît bien évidemment que seul l'homme politique a le don de « soigner la société malade ». Le médecin en est totalement incapable. Raison pour laquelle les « soins de société » ne sont pas de son ressort. Il ne sait et ne peut soigner que l'individu malade. Heureusement ! Car s'il existe des chaudes-pisses d'origine communautaire, il n'y a que des brûlures individuelles. Il faut aussi préciser que tant l'arrogance que l'hypocrisie ne sont que des caractéris-

tiques individuelles et non pas corporatives ou professionnelles.

On conçoit donc que la médecine doive absolument rester sur son piédestal. Et le médecin n'a pas le droit de descendre dans la souille politicienne. Quels que soient ses bas instincts, la mollesse de ses principes et sa servilité face au pouvoir et aux groupes de pression (assurances dites sociales) ainsi que les attaques incessantes et systématiques dont il est l'objet.

Le rôle du médecin n'est pas « de soigner la société malade » aux ordres des politiciens, mais de se cantonner dans son rôle exclusif qui est de soigner l'individu malade selon ses besoins particuliers, pour lui prioritaires à ceux de l'Etat et des groupes politico-économiques. Qui leur sont d'ailleurs de plus en plus contradictoires.

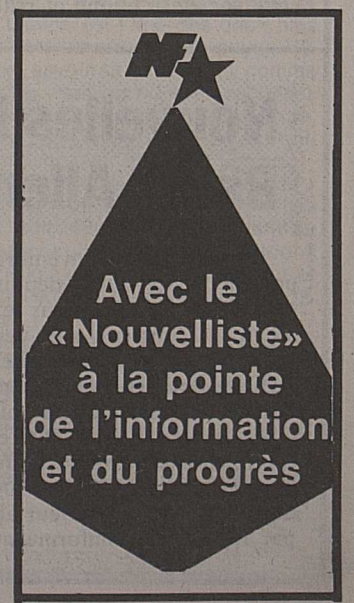
Ce piédestal est en fait l'indépendance de la médecine face à l'Etat, aux caisses-maladie et autres socio-crabes. La liberté de la médecine n'est qu'un choix de dépendance. Choix entre des dépendances antagonistes. Ayant choisi sa dépendance au malade, elle a l'obligation de refuser cette même dépendance au pouvoir et aux caisses-maladie.

Et il faut dénoncer le rôle d'instrument du pouvoir que l'Etat tend à assigner au médecin en l'écartant de sa finalité unique : soigner l'individu malade. Lutter contre la Nemesi politique qui, par la médicalisation totale de la société, finit nécessairement par faire du médecin l'homme de main et, au besoin, le bourreau du pouvoir.

Ce qui se vérifie, sans exception aucune, dans tous les pays où le pouvoir a réussi à se rendre totalitaire. Quelle que soit par ailleurs l'idéologie utilisée dans ce but.

E. Truffer

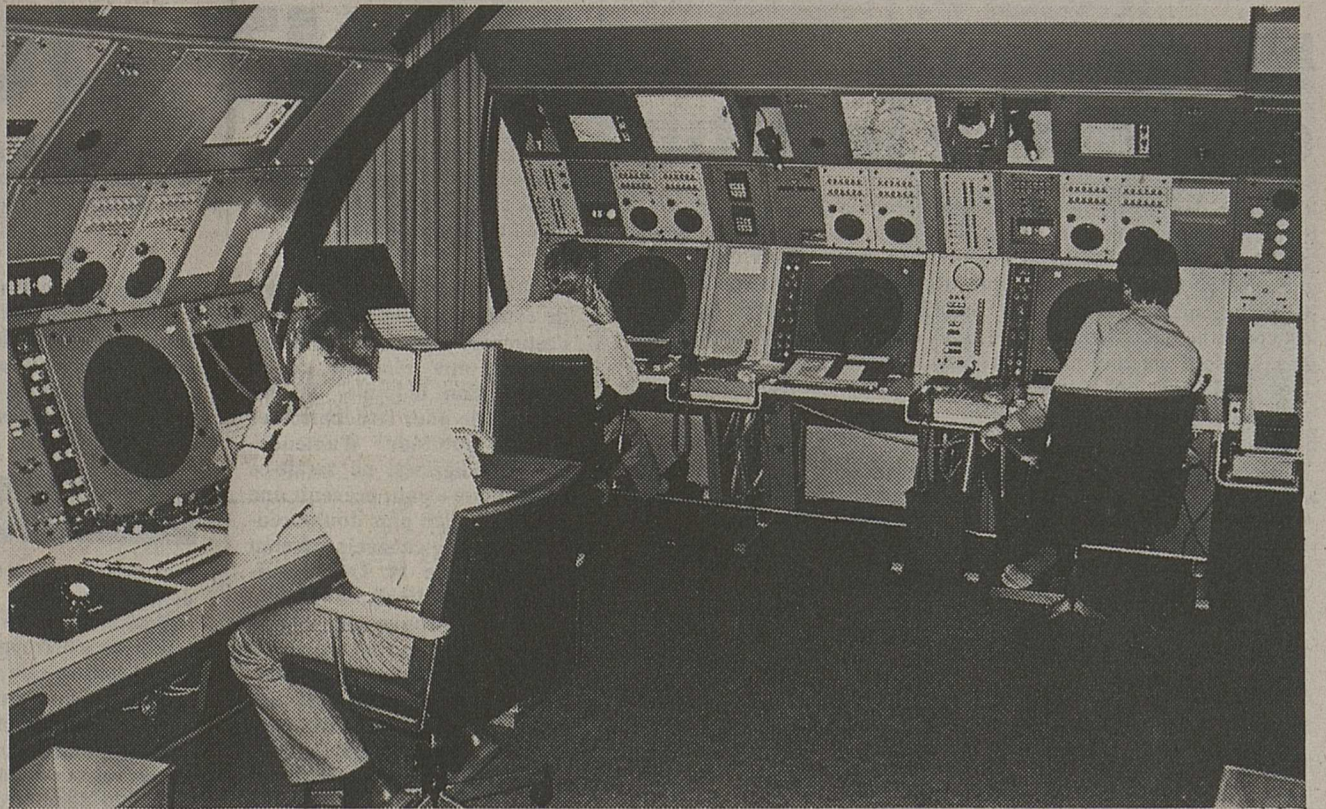
(1) Express du 18-24.9.78.





Réalisation: F.-Gérard Gessler

L'atterrissage aux instruments



Le local du contrôle d'approche à Cointrin.

Pourquoi des droits de douane en faveur des routes nationales sont-ils perçus sur l'essence d'aviation?

En 1977, les droits de douane ordinaires perçus sur l'essence se sont montés à 750,4 millions de francs; les droits de douane spéciaux en faveur des routes nationales, à 1014,8 millions de francs. Cela fait donc au total la coquette somme de 1,7652 milliards de francs.

D'après des informations en provenance de milieux appartenant au commerce de l'essence, la part de celle d'aviation représente le 0,26% de la consommation totale d'essence (sans le mazout, le kérosène, etc.). Relevons en passant qu'il existe pourtant des gens désireux de faire passer l'aviation légère pour un facteur important de pollution!

En calculant le 0,26% des coquettes sommes ci-dessus, on obtient les résultats suivants: en 1977, les seuls droits de douane ordinaires perçus sur l'essence d'aviation se montent à 1,951 million de francs; les droits de douane spéciaux, à 2,638 millions de francs, soit une charge totale de 4,589 millions de francs. Si nous ne contestons pas le principe des droits de douane ordinaires, chacun devant s'en acquitter, nous estimons en revanche anormaux les spéciaux en faveur des routes nationales: en 1977,

l'aviation légère a sacrifié plus de 2,5 millions de bons francs suisses sur l'«autel de la patrie» à une fin qui lui est complètement étrangère et dont elle ne profite en aucune manière, même par le biais le plus indirect.

Les chiffres publiés pour le premier semestre 1978 indiquent un nouvel accroissement des recettes douanières: sur les 365 millions de droits ordinaires et environ 573 millions de droits spéciaux, la part payée par l'aviation légère se monte à 949000 francs resp. 1491100 francs, soit un total de 2440100 francs.

A l'époque, l'exemption des droits de douane spéciaux en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche professionnelle a été fondée sur le fait que ces secteurs ne profiteraient en rien des autoroutes dans l'exercice de leurs activités. En quoi les aviateurs profitent-ils donc des autoroutes dans l'exercice de leur activité?

Il ne faut pas s'étonner si les aviateurs, victimes d'une injustice aussi flagrante, ont quelque peine à prendre au sérieux le principe constitutionnel de l'égalité devant la loi. Wi.

Juillet et août à l'aéroport de Genève

Nette croissance du fret

Durant les mois de juillet et août, l'aéroport de Genève a accueilli en moyenne chaque jour 14000 passagers. En augmentation de près de 6% sur les mois correspondants en 1977, le nombre total des passagers s'est en effet élevé à 868732. La pointe de trafic s'est située en juillet, avec un total de 456588 passagers.

Juillet et août ont été deux mois excellents pour le fret, avec une progression voisine de 10%, alors qu'on enregistrait une baisse sensible à pareille époque en 1977.

Le nombre total des mouvements est demeuré stable.

La poste, quant à elle, a marqué le pas avec une progression à peine supérieure à 1%.

De janvier à fin août 1978, la situation s'établit ainsi:

- **passagers:** augmentation de 5% par rapport à 1977, alors qu'à fin août 1977 le gain était de 9,1%; le trafic de **lignes** est en progrès de 4,7%, alors que le trafic **charter** accuse une baisse de 1% (à fin août 1977, la croissance par rapport à 1976 était de 17,1%).
- **fret local:** gain de 6,6%, alors qu'à fin juillet 1977 on déplorait une baisse de 9,9% pour la même période.
- **poste:** +5,8% (+10,8% à fin août 1977).
- **mouvements:** -0,5% au total (+5% dans le trafic commercial).

Voici comment se déroule une conversation radiotéléphonique entre le pilote du vol SWISSAIR 721 Paris-Genève et le contrôle d'approche, respectivement la tour de contrôle de l'aéroport de Genève, lors d'un atterrissage aux instruments.

721 SWISSAIR 721

- A Contrôle d'approche
- T Tour de contrôle
- G Contrôle des mouvements au sol

Heure 10 h. 21

721 Geneva approach, Swissair 721, how do you read? (Le pilote s'annonce et demande si la liaison est bonne.)

A Swissair 721, Geneva approach, I read you four go ahead. (Le contrôle d'approche répond au pilote que la communication est bonne (4) et invite le pilote à poursuivre la conversation.)

721 Swissair 721 passed Autun at 16, descending to flight level 100, in clouds. Estimating Saint-Prex 29. Information kilo received.

(L'aéronef signale qu'il a survolé le radiophare d'Autun à 10 h. 16, qu'il vole dans les nuages et qu'il estime être au-dessus du radiophare de Saint-Prex à 10 h. 29. Il descend au niveau de vol (altimètre réglé sur 1013 millibars) 100. Le pilote annonce qu'il a reçu le message K diffusé par le service ATIS*.)

A Swissair 721 Geneva, Roger, Report reaching flight level 100 and over Saint-Prex. (Le contrôle d'approche accuse réception du message et invite le pilote à s'annoncer dès qu'il aura atteint le niveau de vol 100 et quand il se trouvera à la verticale du radiophare de Saint-Prex.)

721 Swissair 721, Roger, will do. (Le pilote confirme annonce qu'il a reçu le message et qu'il va exécuter les ordres reçus.)

721 Geneva, Swissair 721 reaching flight level 100. (Le pilote annonce qu'il a atteint le niveau de vol 100.)

A Swissair 721, Roger, when over Saint-Prex, join holding pattern and maintain flight level 100, number two to approach, expected approach time 33. (Le pilote est informé qu'il devra rester dans le circuit d'attente de Saint-Prex, au niveau de vol 100, qu'il y aura un autre avion avant lui et qu'il recevra l'autorisation d'effectuer l'approche vers l'aéroport à 10 h. 33.)

721 Swissair 721, Roger, maintaining flight level 100, number two. (Le pilote confirme les instructions reçues.)

721 Swissair 721 over Saint-Prex at 29, level 100. (Le pilote signale qu'il arrive à la verticale du radiophare de Saint-Prex à 10 h. 29, au niveau de vol 100.)

A Swissair 721, Roger. Recleared to 7000 feet. (Le contrôle d'approche confirme la réception et autorise le pilote à descendre à 7000 pieds; altimètre réglé sur 1009 millibars.)

721 Swissair 721, Roger, recleared to 7000 feet. 10 h. 32

A Swissair 721 is cleared for final approach. Report Leaving Saint-Prex inbound.

(Swissair 721 reçoit l'autorisation d'effectuer son approche finale et de s'annoncer quittant le radiophare avec cap sur l'aéroport.)

721 Swissair 721, Roger, Cleared to approach.

(Le pilote confirme le message.)

721 Swissair 721 is Saint-Prex inbound and leaving 7000 feet.

(Le pilote annonce qu'il survole le radiophare et qu'il quitte 7000 pieds.)

A Swissair 721, Roger, Report passing outer marker and field in sight.

(Le contrôle confirme le message et invite le pilote à s'annoncer lors du survol de la balise extérieure (Versoix) et quand il a la piste en vue.)

721 Roger, wilco.

(Le pilote confirme qu'il va exécuter les ordres.)

10 h. 37

721 Swissair 721 outer marker. Field in sight. (SR 721 survole la balise extérieure et est en vue de la piste.)

A Swissair 721, Roger. Contact tower on 118.7.

(Le pilote est invité à prendre contact avec le contrôle d'aérodrome sur la fréquence 118.7 MHZ.)

721 Roger, 118.7.

(Le pilote confirme le message.)

10 h. 38

721 Geneva tower, Swissair 721. Outer marker.

(SR 721 s'annonce au contrôle d'aérodrome et signale son passage sur la balise extérieure.)

T Swissair 721 is cleared to land.

Wind 210 degrees 7 knots.

(Le contrôle d'aérodrome autorise SR 721 à atterrir et lui transmet le vent au sol: vent du SW à 7 nœuds.)

721 721 cleared to land.

(Confirmation du message.)

10 h. 41

T Swissair 721, on ground at 40, turn left at second contact ground on 121.9.

(Le contrôle indique au pilote qu'il a atterri à 10 h. 40, lui donne l'instruction de quitter la piste à la deuxième intersection à sa gauche et de prendre contact avec le contrôle des mouvements au sol sur la

fréquence de 121.9. MHZ.)

721 Swissair 721, Roger, 121.9. (Confirmation.)

10 h. 42

721 Geneva Ground, Swissair 721, on your frequency.

(SR 721 s'annonce sur la fréquence du contrôle des mouvements au sol.)

G 721, turn left at next and follow the car.

(Le contrôleur demande au pilote de quitter la piste à la première intersection à sa gauche et de suivre la voiture qui le guidera à son emplacement de parcage sur le peron.)

721 Swissair 721, wilco.

(Confirmation.)

10 h. 44

721 Swissair 721 is switching off. (Le pilote informe le contrôle qu'il a atteint son emplacement de parcage et qu'il quitte l'écoute.)

G Roger, out.

(Confirmation.)

*ATIS: Automatic Terminal Information Service (Service automatique d'information de région terminale). Ce service diffuse sur une fréquence radio séparée des informations concernant l'aéroport (p. ex. conditions météorologiques, piste en usage, état de la piste, etc.).

Exemple:

Geneva Airport Information Kilo. Met report 1020: 220 degrees 5 knots. visibility 6 km in rain. 3/8 600 feet, 8/8 2500 feet. Température 16, dewpoint 8. QNH 1009.

Information K de l'aéroport de Genève:

Conditions météo: 220 degrés à 5 nœuds.

Visibilité 6 km dans la pluie.

Plafond 3/8 600 pieds. 8/8 à 2500 pieds.

Température 16 degrés, point de rosée 8 degrés, QNH 1009 millibars.

Informez le contrôle d'approche ou le contrôle sol au premier contact que vous avez reçu l'information K.

(Le prochain message, diffusé à partir de 1050, portera la lettre d'identification L = LIMA).

Toboggans d'évacuation Aératur

Aératur étudie actuellement plusieurs projets de toboggans d'évacuation pour avions. Rappelons que cette société a étudié et réalisé les

toboggans d'évacuation du **Mercur** 100 qui permettent, gonflés en moins de dix secondes, la sortie de trente passagers à la minute.

Nouvelles liaisons aériennes Bâle - Allemagne

A partir du 1^{er} novembre 1978, une lacune ressentie depuis longtemps sera comblée dans le réseau reliant la Suisse à son voisin du nord: la société allemande DLT effectuera deux vols quotidiens entre Bâle et Francfort et un vol quotidien entre Bâle et Munich. Les avions utilisés sont des biturbopropulseurs Shorts SD3-30 à 30 places, dont le spacieux intérieur aménagé par Boeing est conforme aux exi-

gences des passagers habitués au confort des grands avions de ligne.

DLT, Deutsche-Luftverkehrsgesellschaft mbH a son siège à Francfort. Elle maintient un réseau de liaisons régionales à l'intérieur de l'Allemagne fédérale et effectue en plus des vols vers l'étranger en association avec la société nationale Lufthansa qui détient 26% du capital de DLT.



La tour de contrôle de Genève.

PARISIENNE SPECIAL FILTRE

Tabac Maryland naturel.
Saveur incomparable d'une
vraie Parisienne—
unique parmi les légères.



LA QUALITE PARISIENNE DANS

UNE CIGARETTE LEGERE.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Lausanne - Chablais

UNE SITUATION INTERESSANTE

s'offre à un homme dynamique, capable de faire preuve d'initiative et de prendre progressivement des responsabilités dans le sens d'une carrière, tout d'abord en qualité de

CHEF D'ÉQUIPE

(adjoint du chef du service « produits agricoles »)

Une bonne expérience de ce secteur (fruits, légumes et fleurs), une personnalité à même de s'imposer à une équipe et l'habitude de traiter de gestion économique des affaires sont des conditions préalables indispensables.

La prise de cette responsabilité interviendra par étapes après une période d'introduction et de formation aux problèmes particuliers de ce poste au niveau de notre entreprise.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres écrites avec curriculum vitae et documents usuels au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, tél. 021/34 97 91.

22-502

Hôtel de la Gare, Saxon
cherche

une serveuse

connaissant les deux services

Bon gain.
Congé le dimanche.

Tél. 026/6 28 78

36-1314

Salon de coiffure Grimm à Saint-
Maurice engage, pour les fins de
semaine

une première coiffeuse

Tél. 025/3 64 35
3 62 51

36-30233

Aérotechnic à Sierre
cherche

**un apprenti
employé de commerce**

Tél. 027/55 35 55

36-9

Café du Tovex à Monthey cherche

une sommelière

Travail en équipe. Congé tous les samedis et un dimanche sur deux.

Tél. 025/4 18 69

36-100679

Fonction personnel

Cadre valaisan quarantaine, expérience dans entreprise suisse multinationale, formation universitaire, français-allemand, cherche emploi en Valais comme chef du personnel - chef formation et sélection, assistant direction du personnel.

Ecrire sous chiffre 483987 à Publicitas, 1800 Vevey.

Boulangerie-pâtisserie à Martigny
cherche

jeune fille vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 24 38

36-90492



Station d'hiver et d'été
1500 lits

cherche

**chefs de rang
commis de rang
garçons de buffet
filles de buffet**

**vendeuses
jardinières d'enfants
gouvernantes
de lingerie
lingères
femmes de chambre**

Service de sécurité:
veilleurs de nuit

Offres détaillées à la direction
1973 Thyon.
Renseignements au 027/81 16 08

Nous engageons pour nos différents magasins en station de Zinal, St-Luc, Vercorin, Nendaz, Verbier
**vendeuses ou
auxiliaires**

Veillez faire votre offre en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli, à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.

Je m'intéresse à la place de

en station de

Nom:

Prénom:

Adresse:

Domicile:

Tél.:

Date naissance:

Etat civil:

Occupation act.:

Entrée le:

innovation

Notre force,
c'est le choix

Prix choc

**L'INNO
FAIT
MIEUX**



Véritable performance pour la qualité et le prix: **nouvel appareil à raclette SIGG.** La façon la plus simple et la plus sympathique de se régaler en famille d'une spécialité valaisanne. Avec 4 petits plats.

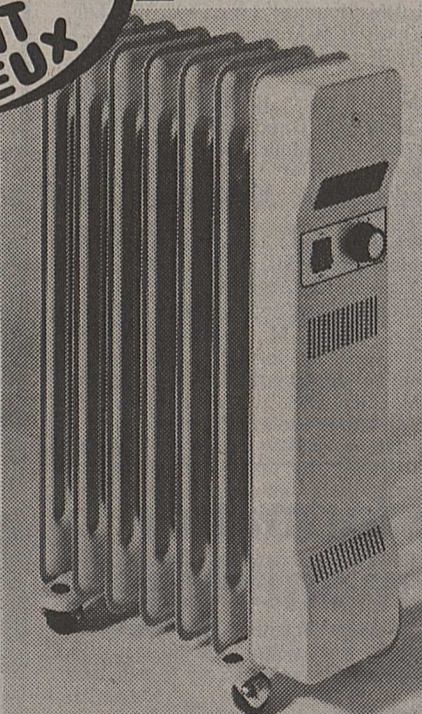
45.-
seulement



Service de 16 pièces (Tutti Frutti) signé Selmann. Très fine porcelaine rustique

100.-
seulement

Le décor original aux très belles teintes crée une ambiance heureuse. Matière résistante au lave-vaisselle. Ce service se fait en série: il est donc facile à compléter et à réassortir.



Superavantageux! **Radiateur à circulation d'huile** et fonctionnement absolument silencieux. 7 éléments. 1200 watts. 220 volts. Thermostat et commutateur/interrupteur lumineux. Câble de 1,8 m. 1 année de garantie.

75.-

Les Doigts d'Or CUISINE

ENCYCLOPÉDIE
PRATIQUE
DE LA CUISINE
D'AUJOURD'HUI

Des recettes qui disent tout: coût, difficulté, temps nécessaire, tours de main, vins recommandés, etc.

Des milliers de recettes faciles à réussir parce qu'elles sont faciles à comprendre.

Dans cette collection le plus grand soin a été voué à la mise au point d'une présentation extrêmement claire et pratique. Les Doigts d'Or CUISINE ne laisse aucune place à l'incertitude, aux tâtonnements. Tout ce que vous devez savoir est clairement expliqué. Les phases de préparations sont illustrées, bien ordonnées et faciles à suivre.

Clarté et précision

Coût, difficulté, vins recommandés et conseils pour l'emploi des surgelés sont résumés par ces symboles:



Chaque semaine, des dizaines d'idées de plats savoureux. Les Doigts d'Or CUISINE déborde d'imagination et vous aide à varier vos menus jour après jour. Avec des recettes de chez nous et de tous les pays

du monde. Les Doigts d'Or CUISINE fourmille d'idées pour manger bien... et manger sain.

Votre conseiller gastronomique...

Bien plus qu'un livre de recettes, les Doigts d'Or CUISINE est une véritable encyclopédie qui traite de la gastronomie comme de la cuisine familiale. C'est un guide de l'art de la table.

Des monographies vous apprennent, pour les principaux produits alimentaires, leur valeur gastronomique et diététique, l'art de les choisir et les meilleures façons de les apprêter.

... et diététique

Tournez le dos aux idées toutes faites! "Diététique"

n'a rien à voir avec "privations". La diététique est d'abord l'harmonie entre une personne et sa manière de se nourrir, entre son état physique et ce qu'elle mange. Les Doigts d'Or CUISINE permet de choisir, entre des mets savoureux, ceux qui sont de surcroît les plus bénéfiques.

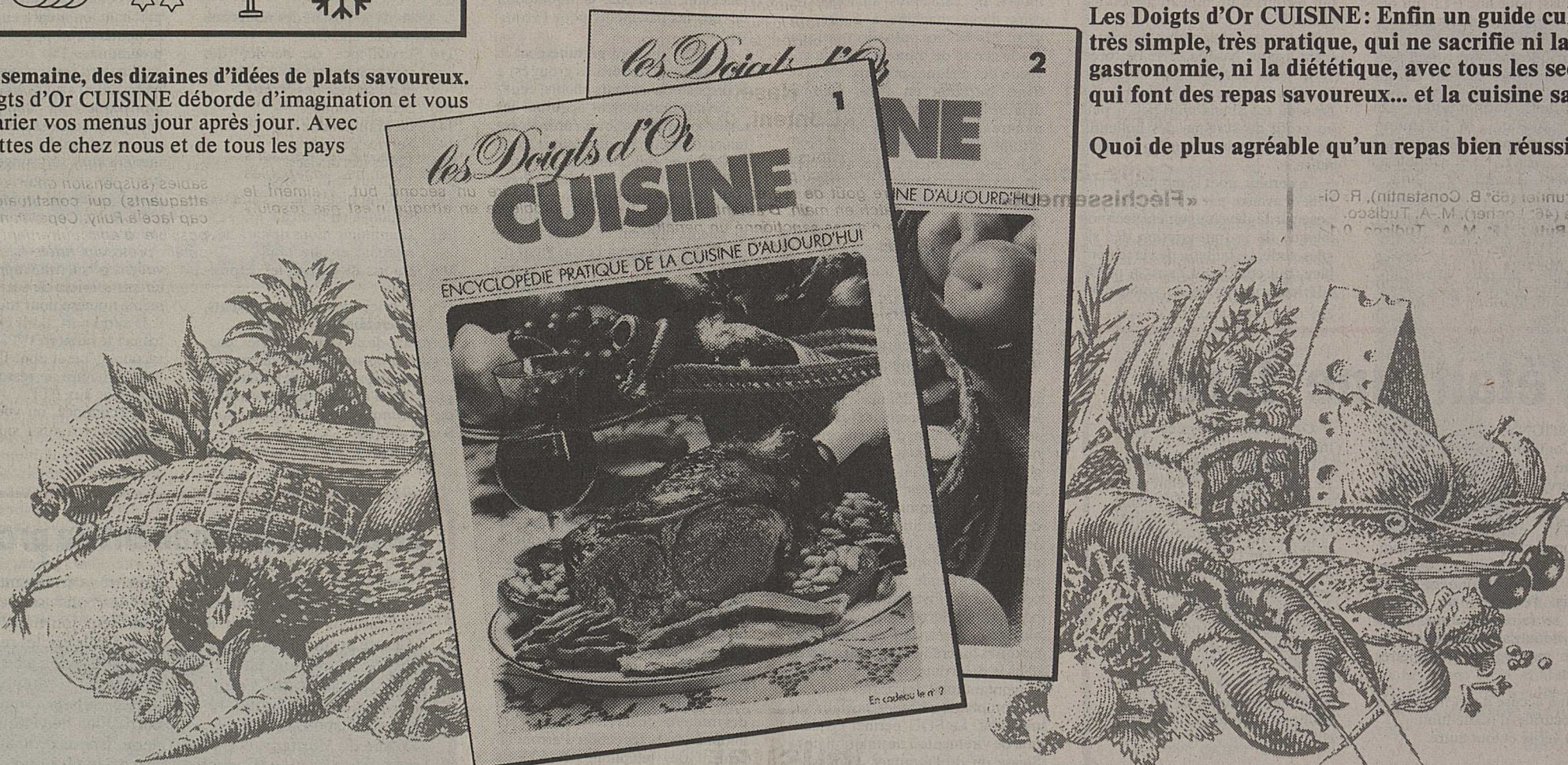
Les Conseils du Chef

A chaque page, Les Doigts d'Or CUISINE dévoile les petits trucs, toujours très simples, utilisés par les grands cuisiniers, ces finesses du métier qui font des repas parfaitement réussis. Ils sont encadrés et signalés par cette toque:



Les Doigts d'Or CUISINE: Enfin un guide culinaire très simple, très pratique, qui ne sacrifie ni la gastronomie, ni la diététique, avec tous les secrets qui font des repas savoureux... et la cuisine saine.

Quoi de plus agréable qu'un repas bien réussi?



RÉÉDITION: Les Doigts d'Or CUISINE, 120 fascicules illustrés en couleurs. Les deux premiers numéros pour le prix d'un seul: Fr. 3,50 seulement. Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.

Une collection hebdomadaire publiée par Editions Transalpines
Diffusion par Editions Kister s.a., Genève, Quai Wilson 33, tél. 022/31 50 00



DURS D'OREILLE

Les toutes dernières nouveautés
Prothèse auditive électronique. Lunette et earettes acoustiques à transistors. Voie aéro-tympanique et conduction osseuse. 1430

AUDITIS - E. Tharin
Avenue de France 23, Lausanne
Tél. 021/24 07 07

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques.
Essais sans engagement - Rééducation gratuite.
Démonstration - Service de dépannage.
Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.

Démonstration mercredi 11 octobre, de 14 à 17 heures
MARTIGNY, Guido de Vincenti

Radio-Télévision
Av. de la Moya 2
Tél. 026/2 25 89

A remettre

CENTRE DE BEAUTÉ

région lausannoise

Surface 175 m2. Installations des plus modernes, avec nouveau bain à l'ozone (Panthermal), sauna, solarium, bain-massage sous l'eau. Importante clientèle.

Veillez vous adresser à
Sales Services G. Schwartz, La Galerie,
1165 Allaman
Tél. 021/76 36 56

22-3352

Votre annonce!
027/21 21 11



Non! Choisissez une autre solution! Une annonce dans le «NF», par exemple.

A louer à Pont-de-la-Morge
Immeuble Les Morgettes

appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 275.- plus charges

appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 335.- plus charges

Situation privilégiée. Prix intéressants. Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 22 25

36-280

DALLES DE TOITURE - ARDOISES

dès Fr. 28.- le m2
chez

Société IMPORPHYRE - Michel Métrailler
Dépôt Ardon, près gare - Tél. 027/86 40 65

36-6024

Déjà le... 20^e anniversaire

Hier matin, le CERM connaissait le bourdonnement des grandes ruches. A « grands coups de camions et camionnettes », tout le matériel reprenait le chemin des magasins, des dépôts, des étalages. Bien entendu, l'équipe des dirigeants se trouvait sur place et surveillait ce mouvement avec le sourire. Un sourire bien de circonstance puisque traditionnellement, ce « lundi de fermeture » est aussi celui des... salaires et des bilans.

Nous ne reviendrons pas sur le bilan chiffré du Comptoir, si ce n'est pour dire que le très minime recul enregistré du nombre de visiteurs, 5,5 %, était plus que prévu et que dans les milieux officiels, on se félicite du magnifique succès enregistré par les « retrouvailles d'automne ».

Pour ces mêmes officiels, le « compte à rebours » a déjà commencé, puisqu'on sait depuis dimanche soir qui animera l'an prochain les stands, journées et pavillons d'honneur.

L'ITALIE

Que voilà un hôte d'honneur, un pavillon du même nom, qui devrait retenir l'attention du plus large public : l'Italie. Les premiers contacts sont déjà pris, les premiers accords déjà signés par l'intermédiaire de la Cham-

bre italo-suisse du commerce à Genève. Lorsque l'on sait les attaches profondes qui lient notre région à la Péninsule, ne serait-ce déjà que par la vallée d'Aoste et le « Triangle de l'amitié », on ne doute pas que nos amis italiens fassent à Martigny le maximum pour présenter le meilleur visage de leur pays. Et puis, une nation, dans toute l'acceptation du terme, à Martigny, c'est tout de même « quelque chose » pour la région, pour le Comptoir !

LE CANTON DU JURA

La Constituante jurassienne a déjà donné son accord de participation au 20^e Comptoir. Nous y voyons là d'abord la vraie « dynamique » des responsables de la plus grande Foire du Valais. Si par bonheur, le premier Gouvernement jurassien devait ratifier cette proposition et accepter l'invitation des Octoduriens, les Valaisans seraient très certainement les premiers à avoir su non seulement voter « oui » pour le canton du Jura, mais surtout à leur offrir l'hospitalité, comme le déclarait après la consultation populaire le conseiller d'Etat Guy Genoud : « Il s'agit maintenant non pas de se reposer sur le résultat de cette votation, mais bien d'ouvrir tou-

tes grandes nos portes au nouveau canton, en l'aidant à s'intégrer parfaitement dans notre Confédération. » Un seul vœu donc : que le Jura soit à Martigny l'an prochain !

LA COMMUNE DE CONTHEY

Et puis, finalement, 1979 verra venir au Comptoir la commune invitée de Conthey. Aujourd'hui déjà, on sait que ce « bouquet automnal » sera impressionnant. Conthey n'est-elle pas la plus grande commune viticole du Valais ? Une commune importante aussi en surface, qui voit ses domaines s'étendre des berges du Rhône pour monter jusque dans les sommets des mayens de la Lizerne.

A la veille des vendanges, Conthey amènera donc à Martigny son soleil éclatant, son authentique visage de grande vigneronne valaisanne.

« Les retrouvailles d'automne » sont passées, mais le 20^e Comptoir de Martigny est lui sur rampe de lancement. S'il fallait encore une preuve de la compétence, du souci, du savoir-faire de ses dirigeants, elle est donnée par ce qui est aujourd'hui non pas des prévisions, mais bien déjà un programme.

EN MARGE DU COMPTOIR DE MARTIGNY

Contemporains séduois en visite



Surprise agréable que celle provoquée par une prise d'assaut en règle du stand NF au Comptoir de Martigny, l'avant-dernière journée : quelques contemporains de 1942, domiciliés dans la capitale, ont insisté pour entourer nos hôtes et dire toute la satisfaction que leur procure le NF.

Photo NF

LES RETOMBÉES DU PAVILLON D'HONNEUR

MARTIGNY. — Le 19^e Comptoir a fermé ses portes sur un succès. Succès aussi pour nos PTT qui occupaient le pavillon d'honneur. Ce fut si intéressant, si neuf pour beaucoup, que dix jours furent trop courts pour parler de tout ce qui nous a été présenté. Aussi nous faut-il jouer les prolongations pendant quelques jours et parler aujourd'hui du service des chèques postaux, partenaire en information.

Les PTT tiennent compte des dernières découvertes de la technique de l'informatique, particulièrement en ce qui concerne des travaux de bureau. Ainsi, le service des chèques postaux offre plusieurs prestations dont peuvent bé-

néficer tous les clients disposant d'une installation « ad hoc » ou qui ont recours à un bureau de service spécialisé.

Le système des cartes de versement a pour base la carte perforée verte bien connue (par exemple pour les factures de téléphone). Ce procédé est abandonné peu à peu au profit du système des bulletins de versement avec numéro de référence.

Ce dernier, dont le montant est libellé d'avance par le créancier, repose sur le développement technologique de la transcription des signes-code. Le bulletin de versement bleu, qui comprend dans sa partie inférieure une zone de codage où

des chiffres sont, au moyen d'une imprimante rapide, apportés au moyen de caractères analogues à ceux d'une machine à écrire, se prête à la lecture opto-électronique par le centre de traitement de la division des chèques postaux. Ce système, introduit en 1974, compte déjà de nombreux adhérents. Cela montre que les PTT ont vu juste en offrant à leurs clients, dans le secteur des versements, des systèmes modernes permettant aux parties de rationaliser les opérations.

Le service des ordres groupés

C'est la dernière innovation du service des chèques postaux. Il s'agit là d'un premier pas vers le remplacement des documents de papier par des supports de données dans le trafic des paiements.

C'est ainsi qu'avec le SOG, la transmission des données afférentes aux ordres de paiement postaux se fait au moyen d'un enregistrement sur bande magnétique (l'usage de la cassette ou du minidisque sera prochainement aussi possible). Dès lors plus, comme les systèmes de paiement traditionnels l'exigent actuellement, la confection de formules ou de bordereaux : le client envoie sa bande magnétique au centre de la division des chèques postaux à Berne. Celui-ci traite alors les ordres, fait procéder aux écritures au crédit et aux paiements dans le délai demandé et fait porter le montant total des ordres au débit du compte de chèques postaux du mandant. Le SOG permet l'exécution de virements à destination de la Suisse ou de l'étranger, l'émission

de bulletins de versement avec numéro de référence et de mandats de paiement, ainsi que la liquidation de tous les paiements pour l'étranger.

Les PTT mettent gratuitement le SOG (service des ordres groupés) à la disposition de leurs clients, ceux-ci devant uniquement acquitter les taxes auxquelles leurs ordres seraient de toute façon soumis dans les services des chèques postaux.

Pour l'instant, nous a dit le directeur du 11^e arrondissement des postes, M. Marguerat, un nombre limité de clients utilisent ce nouveau système dont la mise à l'essai vient de débuter. Les PTT prévoient toutefois de mettre ce service à la disposition de tous les titulaires de comptes de chèques postaux au début de l'année prochaine déjà.

Sion bénéficient tout de même de quelques améliorations immédiates.

Ainsi, ils disposent des **nouveaux numéros** suivants :

- 116 Surveillance du service des renseignements pour la Suisse et du service des ordres
- 140 Secours routiers
- 143 La Main tendue
- 145 Service des ordres
- 160 Cours des devises
- 166 Bulletin de la Bourse
- 180 Communications de caractère régional, en français
- 181 Communications de caractère régional, en allemand
- 188 Informations sur les expositions
- 191 Service des renseignements, international

Autant de services jusqu'ici inaccessibles ou qui ne pouvaient être obtenus que moyennant la sélection préalable d'un indicatif interurbain ou la composition d'un numéro à 5 ou 6 chiffres.

L'entreprise des PTT tend à élargir de plus en plus l'éventail de ses prestations par le biais des numéros à trois chiffres. Ainsi, en décembre prochain, on mettra en exploitation le numéro 165 pour l'annonce des programmes TV.

Plus tard, on en viendra au numéro 120. Il s'agira ici d'un bulletin touristique (en complément de l'état des routes et du bulletin d'enregistrement publié par les CFF au numéro 163). On songe aussi à diffuser des renseignements sur les programmes de théâtres, les concerts, les représentations cinématographiques.

Ces numéros à trois chiffres devraient permettre d'appeler les différents services de secours sous un même numéro pour toute la Suisse.

D'autre part, il est envisagé d'attribuer le numéro 133 à un appel de secours général dont l'organisation et la structure ne ressortissent toutefois pas aux PTT.

Sélectionnez, on vous répondra. Des numéros aussi simples qu'utilés...

Le service des chèques des PTT

C'était une farce !

MARTIGNY. — On a constaté au Comptoir, en cours de semaine, la disparition d'un plat de service pour l'hôtellerie, argenté, d'une valeur de 1600 francs !

Comment cette subtilisation a-t-elle pu se faire ? Comment les « voleurs » auraient-ils pu quitter l'enceinte du CERM sans se faire remarquer ? En effet, il faut savoir que l'objet du larcin mesure 100 centimètres sur 80 !

On a accusé à tort nos agents de Sécurité d'inattention. La vérité et tout autre.

On a affaire dans ce cas à d'aimables farceurs.

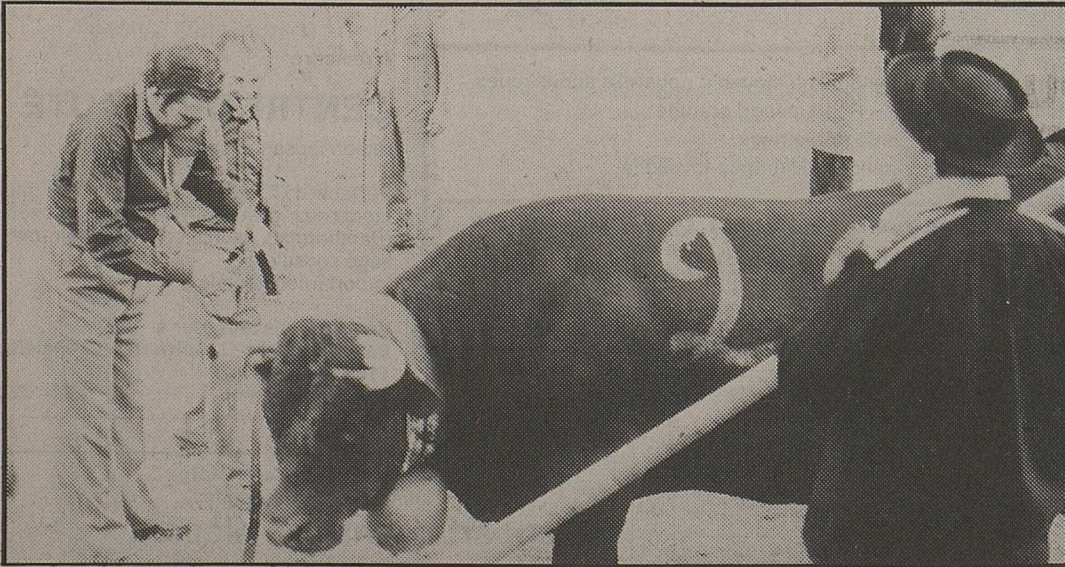
De jeunes Saxonains ont parié. Et l'objet du pari était précisément ce plat. Il fallait l'enlever à la barbe de tout le monde.

Ce qui fut fait dans les règles de l'art. On l'a dissimulé quelque part. Puis les auteurs de la farce l'ont restitué tout bonnement au bureau de Sécurité. En expliquant le pourquoi de leur geste... il faut le dire un peu cavalier.

Souhaitons pour les jeunes Saxonains que cette « affaire » n'ait pas de suite fâcheuse pour eux...

TRADITION ET NOUVEAUTÉ DU 19^e COMPTOIR

« Miss Comptoir 1978 »: Vénus



Plus de 5000 personnes ont participé à la manifestation drainant certainement le plus de monde au Comptoir, portant le titre de « Manifestation de clôture officielle » : le combat de reines !

Inutile d'épiloguer encore dans ce domaine. On le sait avec certitude,

le combat du dimanche est entré dans les mœurs, il fait partie intégrante du Comptoir.

Dimanche, le soleil étant de surcroît de la partie, son succès fut encore augmenté. Et puis, fort heureusement, le Comptoir n'est pas tombé dans le « panneau des élec-

tions de « Miss ». En vrai représentant de la terre valaisanne, il a su choisir depuis longtemps une autre forme de couronnement. Une forme prise d'un grand public et qui a vu, dimanche après-midi, « Vénus » être couronnée « Miss Comptoir 1978 ».

La « petite dernière » des journées officielles



Dans ses traditions, le Comptoir de Martigny compte déjà la journée du monde politique, la journée du tourisme, la journée de la femme, la journée des associations professionnelles, etc. 1978 aura vu naître une nouvelle journée officielle : celle des routiers. Le succès remporté par le premier gymkhana rhodanique patronné par notre journal et parla maison « Volvo poids lourds SA », à Crissier, a été étonnant. Ecoutons à

ce sujet le président central des routiers suisses, M. Arthur Matthey : « Jusqu'à ce jour, nos différents gymkhanas se disputaient pratiquement avec le seul concours de nos membres. Le public n'était pas toujours au rendez-vous. L'engouement qu'a manifesté la population martigneraise m'a vraiment surpris et, dimanche dans l'après-midi, on comptait parfois plus de 300 spectateurs. Je ne peux que m'en réjouir et

féliciter les promoteurs, ceux qui les ont à la fois parrainés et patronnés, car tous ensemble, ils ont contribué à mieux faire connaître notre difficile profession. »

On peut donc être certain, aujourd'hui déjà, que le Comptoir de Martigny a trouvé une nouvelle « journée officielle », qui deviendra rapidement une tradition, comme les autres journées.

Photo NF

Après un beau succès à Sion, le «Gala de la solidarité» sera à Martigny le 14 octobre

Photos NF



Colette Jean dans son tour de chant.

SION. - C'est à Martigny, au CERM, qu'aura lieu la deuxième édition du «Gala de la solidarité», la première ayant eu lieu à Sion devant un nombreux public.

Ce gala est de qualité. Il débute par une présentation pleine d'humour de Gil Aubert, animateur très en progrès.

Le rideau s'ouvre sur Aldo Defabiani, chanteur bien connu qui a enregistré deux disques, le dernier venant de sortir des presses.

La voix chaude et prenante, le choix de ses chansons enthousiasme le public.

Aveugle, Aldo Defabiani se donne entièrement à un art qu'il aime et qu'il sert de toute son âme et de tout son cœur. Il a du talent en plus et le prouve à deux reprises dans le cours de la soirée.

Les danses de Cour de «Sion d'Autrefois» sont des évocations pleines de charme, de grâce, de beauté; elles sont chatoyantes ces pavanés ou rigodons, quadrilles ou menusets.

Deux ballets des élèves de l'école de danse du Conservatoire cantonal enchantent, que ce soit du moderne ou *Casse-Noisette* de



Un final de danse moderne des élèves du Conservatoire cantonal.

Tchaïkowsky. Voilà deux genres qui nous permettent d'apprécier le mouvement, l'expression du corps et le rythme.

Colette Jean, très en verve, fait la démonstration qu'une artiste douée est à même de tenir la scène quel que soit son âge et d'offrir des poèmes mis en musique d'une excellente veine, des compositions

signées Colette Jean, des extraits de revues très percutants. Elle conquiert son public avec beaucoup d'allégresse.

En seconde partie, ce sont les musiciens et chanteurs du groupe folklorique «Los Calchakis» qui, en utilisant la kena, le sikus, l'ariata, le pinkillo, tambour, cha-

rango et guitares, nous transportent dans plusieurs régions de l'Argentine des gauchos, des mineurs, des peones, de l'ombu, de la pampa, de Salta, de la si colorée vallée des Calchaquies, du carnaval de Humahuaca, du fleuve Parana. Tout cela est empreint de nostalgie, de mélancolie, mais de joie aussi. Voilà une troupe qui illustre

magistralement le folklore argentin le plus authentique et un peu celui du Pérou et de la Bolivie.

Il est à souhaiter que le «Gala de la solidarité» soit chaleureusement accueilli à Martigny le 14 par un large public comme il le fut à Sion.

f.-g.g.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Appel à l'aide de Terre des hommes

MONTHEY. - Afin de disposer des fonds nécessaires à la bonne marche de «La Maison», Terre des Hommes organise son traditionnel loto, le dimanche 15 octobre à Monthey en triplex à la salle communale de la gare, à l'hôtel de la Gare et au café du Valais.

Sans l'aide financière de ses nombreux amis et supporters, «Terre des Hommes» ne peut continuer la tâche que l'association s'est fixée: tendre la main à des enfants souffrants, tenter de les remettre sur pied et les rendre à leurs parents avec une santé bien rétablie.

Le plus vieil écrivain valaisan a dédicacé

MARTIGNY/CHARRAT. - Le samedi 7 octobre, Alfred Cretton de Charrat, a dédicacé son livre *La vengeance de la bohémienne*, dans le cadre du Comptoir. En tournant ces pages, le lecteur ne peut savoir si l'auteur a réellement connu ses personnages ou s'ils sont tout simplement sortis de son imagination.

Alfred Cretton est un homme assez exceptionnel pour qu'on en dise deux mots. Nonagénaire alerte se déplaçant en voiture, l'œil vif et lisant sans lunettes, il cultivait ses asperges, soignait ses fruits, engraisait sa terre, moissonnait ses expériences. L'écriture est aujourd'hui son œuvre.

Peut-être a-t-il voulu peindre avec des mots des paysages qu'il a aimés ou imaginés. Dessiner des personnages qu'il a coudoyés; ressusciter les sentiments ressentis dans la fraîcheur du temps et d'une époque révolue mais qui conserve néanmoins sa sensibilité.

Qu'un homme de la terre ait eu le dessein, sur le tard, à l'heure d'engranger ses ultimes récoltes, de raconter des histoires afin que la postérité puisse, non seulement le voir au travers de ses arbres, mais l'entendre par le truchement d'une épopée, nous paraît digne du plus haut intérêt. Davantage qu'une œuvre litté-



raire, il s'agit là d'un témoignage sur un autrefois.

Oui, Alfred Cretton, de Charrat, est une souche. Il a encore la vivacité, la générosité, à quatre-vingt-dix ans bien sonnés. Sans doute consacrerait-il le même amour à cultiver ses asperges qu'à écrire des histoires.

Photo NF

Lumineuse... la chapelle d'Epinassey

EPINASSEY. - Partie intégrante de la commune de Saint-Maurice, le village d'Epinassey l'est également sur le plan religieux puisque ses fidèles font partie de la paroisse de Saint-Maurice. Les chartes appellent ce territoire «Spinacatum», lieu couvert d'épines. Les habitations se multipliant, le chanoine-curé de Stockalper y éleva une chapelle. En 1925, Rome a proclamé l'héroïsme des vertus de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, cette chapelle lui fut dédiée avec beaucoup d'à propos par le curé de Stockalper, convaincu que sainte Thérèse y ferait tomber «une pluie de roses» où, autrefois, ne crois-

saient que des buissons.

Les fidèles accourent nombreux à Epinassey, surtout le 3 octobre, où se tient un office solennel en l'honneur de la sainte du Carmel de Lisieux. Cette chapelle en forme de croix latine renferme trois autels dont le principal est dédié à sainte Thérèse.

Les vitraux actuels sont dus à l'artiste aigaunois Jean-Claude Morend. Ils ont été posés lors de la rénovation complète de la chapelle, il y a deux ou trois ans. La vivacité des coloris se détache admirablement, lorsque le soleil levant inonde le défilé de Saint-Maurice.

Photo NF



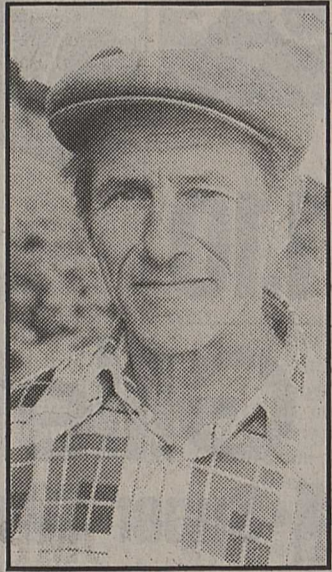
Un quart de siècle au service du bâtiment

CHAMPÉRY. - Travailler vingt-cinq ans pour la même entreprise de travaux publics et génie civil, si ce n'est pas rarissime, c'est tout de même un bail important entre l'employeur et l'employé. En effet, dans cette branche, l'habitude est le plus souvent celle de «remuer» d'une entreprise à une autre.

Pour Jean Rouiller, âgé de 59 ans, ce fut une fête très sympathique, ce dernier samedi; l'entreprise Rey-Mermet lui marquait sa reconnaissance par l'octroi d'un cadeau-souvenir à l'occasion de son quart de siècle dans la maison fondée par Joseph Rey-Mermet.

Après avoir travaillé la campagne qu'il possède à Chavalet jusqu'en 1953, Jean Rouiller s'est dirigé vers le bâtiment, où il fait aujourd'hui merveille en tant que maçon qualifié.

Syndicaliste convaincu, il milite activement au sein de la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment. Ses amis politiques l'ont appelé à la présidence du PDC de Champéry, lui prouvant



ainsi une confiance bien méritée.

Notre journal se joint aux vœux et félicitations qui lui ont été adressés à cette occasion.

AVIS À LA POPULATION DE SAINT-MAURICE

Ramassage des objets encombrants

Afin de faciliter l'évacuation des objets encombrants, l'administration communale met gratuitement à disposition du public des bennes, du vendredi 27 octobre 1978 au soir au lundi 30 octobre 1978 au matin.

EMPLACEMENT DES BENNES
1. Place de parc de l'avenue du

Simplon, en face de la boulangerie Rouge.

2. Epinassey, place du village.

Pas d'ordures ménagères dans ces bennes, s.v.p.

Administration communale de Saint-Maurice

Pour votre publicité



027
21 21 11

Exposition ferroviaire à Aigle

AIGLE. - A l'occasion du 10^e anniversaire du club des Amis du rail d'Aigle (CARA) et de l'inauguration de la RE 6/6 aux armoiries de notre ville en gare d'Aigle, le samedi matin 28 octobre, une exposition de matériel CFF aura lieu.

On verra, dans la salle de gym du collège une exposition de modèles, des réalisations de constructeurs, des pièces de collection; en attraction: une locomotive à vapeur du type Far-West, chauffée

au charbon sur laquelle les enfants pourront prendre place, la diligence postale des Ormonts qui transportera les voyageurs de la gare au collège, des projections, etc.

Ouverture de l'exposition: à la salle de gym du collège (centre ville, près de l'hôtel de ville): vendredi 27 octobre, de 19 à 22 heures; samedi 28 octobre, de 9 à 22 heures; dimanche 29 octobre, de 11 à 18 heures.

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 17 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales:

Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46

Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10

Entremont, M. Bernard Glroud, tél. 026/2 60 26

Sion, M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47

M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06

Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.

Merci d'avance à tous.

NF



Kléber V12 M + S

CLOUTÉS sur demande
Nouvelles prescriptions

PNEUVAL SA
Promenade du Rhône
Sion
Tél. 027/22 27 70
Centre de géométrie + amortisseurs

Amis musiciens!

A Collombey s'est ouvert le 2 octobre 78 un **magasin d'instruments de musique à vent** avec tous accessoires, et un **atelier de réparations**

Réparateur diplômé, avec dix ans de pratique du métier, à votre service pour tout renseignement ou offre concernant la vente ou la rénovation de votre instrument, ainsi que le rachat des instruments d'occasion.

Jacky TURIN (de René)
Rue des Dents-du-Midi
1868 COLLOMBEY (VS)
Tél. 025/4 64 02

CITROËN-CX

dès Fr. 6500.-

OCCASIONS
Modèles 2000 - 2200 - 2400
PALLAS - CONFORT - SUPER
EXPERTISÉES - FACILITÉS - ÉCHANGES
UNE VISITE SANS ENGAGEMENT S'IMPOSE
TOUS NOS PRIX SERONT ÉTUDIÉS AVEC VOUS

LA BONNE OCCASION C'EST MAINTENANT AU
GARAGE DU MONT-PÉLERIN
VEVEY, av. du Général-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Vous cherchez un emploi ?



Vite une annonce dans le «NF»

Für die Zukunft gesicherter Arbeitsplatz

Wir suchen einen **Mitarbeiter für den Aussendienst**

Reisegebiet: Kanton Wallis. Sie besuchen mit unsern **Verbrauchsartikeln** die Landwirte. Es handelt sich dabei um einen vielseitigen, selbständigen Posten.

Wir bieten: fortschrittliches Lohnsystem mit interessanten Provisions-Ansätzen; einem initiativen Mitarbeiter überdurchschnittliches Einkommen; gute Sozialleistungen. Französisch und deutsch sprechende Interessenten zwischen 25-50 Jahren melden sich bei uns unter Beilage eines kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslaufes, Zeugnissen und einer Foto.

WALSER & Co. AG
Artikel für die Landwirtschaft
9044 Wald AR

Toutes bonnes choses vont par 3 : **Toi, moi et... notre journal !**

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Qualité de marque

DENNER

au prix

DI-41/101078 Prix actions valables dès le 10. 10. 78

Fonderie d'Ardon SA cherche

serrurier avec maîtrise fédérale

Entrée en service immédiate ou à venir.

Faire offres avec curriculum vitae ou prendre contact avec la direction de la Fonderie d'Ardon SA, 1917 ARDON.
Tél. 027/86 11 02 36-2432

Urgent!
Auberge du Coq, Granges-Marnand (près de Payerne) cherche

une fille de cuisine
une sommelière

Tél. 037/64 10 36 36-29999

J'échangerais mon appartement de 3 1/2 pièces à Neuchâtel avec vue sur le lac contre appartement de 2 pièces en station.

Nous cherchons **deux sommelières**

Studio mis à disposition.

Tél. 022/32 46 35 18-31690

Faire offres sous chiffre 87-901, Annonces Suisses SA ASSA, fbg du Lac 2 2001 Neuchâtel.

Verbier Cherchons **une jeune fille** pour s'occuper du ménage. Bons gages. Entrée tout de suite ou à convenir.

Guy Oreiller
Tél. 026/7 49 46 026/7 55 18 appartement 36-30224

secrétaire-sténodactylo Français-anglais

Ecrire sous chiffre B 31684-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

On cherche **serveur ou serveuse**

Congé samedi et dimanche.

S'adresser à l'hôtel du Mont-Blanc Daniel Corboz Nyon
Tél. 022/61 36 44 22-30155

Maggi Potages Sachet = 4 assiettes 7 sortes

• Velouté de bolets	72 g
• Pois d'or au lard	96 g
• 11 légumes	51 g
• Potage printanier	64 g
• Croûtons	76 g
• Quenelles de viande et vermicelles	74 g
• Crème de veau	76 g

Multipack
2 Sachets
-.95
(150) (180)




NESCAFÉ GOLD
200 g
~~13.40~~

NESCAFÉ GOLD

Extrait de café pur lyophilisé

11.80

Suchard



100 g
~~1.40~~
1.10

Oulevay



100 g
~~2.25~~
1.80

ROCO

- Haricots fins** 440 g égoutté ~~2.90~~ **2.45**
- Petits pois et carottes** fins 540 g égoutté ~~2.40~~ **1.95**
- Plat de légumes avec champignons** 540 g égoutté ~~3.80~~ **3.15**

Gillette

bon rasage, bon début de journée

- Super-Silver** distributeur avec 10 lames ~~4.20~~ **3.55**
- Techmatic** recharge avec 10 tranchants ~~3.95~~ **3.30**
- Rasoir jetable** à double-lame 3 pièces ~~1.10~~ **-.95**

Nouvelle qualité

DIXIN pour tous les lave-vaisselle

4 kg
~~13.90~~ **11.90**

Classe de toxicité 5 S observer l'avertissement sur l'emballage



Manger au restaurant... un plaisir évident

En plus des actions mentionnées ci-dessus, vous trouvez, dans votre magasin DENNER, d'autres articles en action aux prix bas DENNER habituels. Lors de vos prochains achats, cherchez particulièrement ces articles en action et indiquez en nous trois (exception faite des articles mentionnés dans l'annonce) sur le talon ci-contre. Collez le coupon dûment rempli sur une carte postale adressez le nous, et vous participez ainsi, sans obligation d'achat, à notre loterie gratuite.

CONCOURS GRATUIT

Montant à gagner: Fr. 1000.-

1er prix: Fr. 500.- / 2ème prix: Fr. 200.- / 3ème-5ème prix: Fr. 100.- chacun

Participez à notre concours. Vous pouvez gagner des prix en espèces toujours bienvenus.

Inscrivez ici trois articles en action que vous avez supplémentaires remarqués lors de vos achats dans un magasin DENNER.

027 21 21 11

Prête de remplir le talon, de le découper et de l'adresser jusqu'au 14.10.78 (date du timbre postal) à: DENNER, Concours d'actions, case postale, 8099 Zurich.

Vos réponses: 1. _____
2. _____
3. _____

Votre adresse exacte: _____

DI-41/78

Conditions du concours. Passée la date limite, les prix seront tirés au sort sous contrôle de notaire. Les gagnants seront avisés personnellement. Aucune correspondance ne peut être échangée au sujet de ce concours. La voie judiciaire est exclue.

Aigle: la nouvelle poste ouvrira ses portes à mi-décembre

AIGLE. - C'est presque officiel: la poste actuellement en construction ouvrira ses guichets le 15 décembre.

Les travaux commencés au mois de février 1977 vont bon train et les délais prévus

seront respectés. Les chiffres du budget prévoyant quelque sept millions de francs.

La nouvelle poste comprend deux étages sur rez-de-chaussée. Le sous-sol comporte toutes les installations habituelles et la cave

du buffet de gare, qui sera exploité au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, les guichets et locaux postaux correspondent aux exigences les plus modernes. La cour postale fermée permettra le chargement et le déchargement des véhicules postaux.

Aux premier et deuxième étages, l'administration cantonale installera ses bureaux de la recette de district et ceux de la commission d'impôts. Deux appartements sont également prévus. Des bureaux seront également occupés par un notaire de la place.

Ainsi la surface totale exploitable de 2800 m² s'inscrira dans un volume total de quelque 20 000 m³.

La construction en béton armé à l'allure moderne ne s'inscrit pas encore réellement dans le décor actuel de la rue de la Gare. Mais il faut attendre la démolition du vieux buffet de gare et l'aménagement extérieur pour juger de l'ensemble du bâtiment.

Une particularité encore dans cet immeuble: l'équipement tout à fait rationnel des installations de transport. On y a prévu un ascenseur pour huit personnes, un ascenseur pour six personnes, un élévateur et un monte-plat pour le buffet, un monte-charge PTT, un monte-documents pour le bureau notarial et une boîte aux lettres automatique.

Ainsi dès le 15 décembre, la nouvelle poste abritera tous les services postaux et le vieux bâtiment postal ne sera plus utilisé.



La nouvelle poste à l'allure moderne s'inscrira encore mieux dans son décor actuel une fois les aménagements terminés et le vieux buffet de gare démolit.

Assises des fonctionnaires romands et tessinois

Les délégués de l'Union romande et tessinoise des sociétés de magistrats, fonctionnaires et employés d'Etat (qui comptera bientôt une section de plus, celle du Jura) ont tenu leur assemblée annuelle samedi et dimanche, à Fribourg. Ils ont décidé de constituer un centre de documentation qui réunirait notamment tous les textes législatifs touchant à la fonction publique.

Les représentants des divers cantons ont fait chacun un tour d'horizon de leur activité et de leurs problèmes. Le président de l'association valaisanne, M. Emile Arlettaz, s'est tout d'abord félicité de se trouver à Fribourg, ce haut lieu de l'esprit et de la culture, où s'instruit aux sciences humaines ou aux sciences exactes la majeure partie de l'élite valaisanne.

Depuis quelques années, nos gouvernements sont confrontés à des problèmes économiques et financiers qui entravent et ralentissent la réalisation d'aspirations pourtant légitimes. Certes, notre pays a réussi la stabilisation de l'encherissement et le maintien de la capacité du pouvoir d'achat des salariés. Cependant, même si le chômage ne touche qu'un pourcentage infime de la population active, la récession est toujours présente et divers facteurs, en particulier la cherté de notre franc, ne sauraient nous inciter à un optimisme sans réserve.

Le fonctionnaire valaisan vit dans l'attente des conclusions d'une analyse générale des fonctions et manifeste parfois quelque impatience car il ne comprend pas toujours qu'elle ait pu durer si longtemps. Cette œuvre requiert cependant du temps et de la

réflexion. A l'intention de départ qui consistait en la seule analyse des fonctions est venue s'ajouter l'étude d'un concept intégral de salaire: primes d'âge, prime de qualification, prime de fidélité.

A noter qu'avec l'analyse générale des fonctions, disparaissent les différences de salaire entre le personnel masculin et le personnel féminin. Le principe du salaire égal à travail égal devrait être pleinement réalisé.

L'introduction de l'analyse générale des fonctions nécessitant la révision des décrets et règlements qui régissent le statut de la fonction publique, proposition est simultanément faite de revoir les dispositions relatives aux vacances et congés ainsi qu'à l'horaire hebdomadaire dans certains secteurs.

Le rendement des examens radio-photographiques s'améliore

Ce sont les ligues cantonales contre la tuberculose et les maladies pulmonaires qui, en Suisse, ont le plus souvent la responsabilité de la radiophotographie, procédé d'examen radiologique en série. La radiophotographie représente actuellement le moyen le plus efficace de détection précoce de maladies. On peut admettre qu'environ la moitié de la population adulte de notre pays est examinée quand le contrôle radiophotographique a lieu tous les trois ans.

La statistique publiée par l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires indique qu'en 1977 l'examen radiophotographique a touché quelque 702 000 adultes et 170 000 enfants. Le nombre des adultes n'a guère varié au cours des dix dernières années, alors que celui des enfants a baissé de 28% depuis 1972. La recherche intensive des cas de tuberculose chez les enfants n'est plus aussi nécessaire qu'autrefois grâce notamment à l'extension de la vaccination. La radiophotographie a permis de diagnostiquer 272 nouveaux cas de tuberculose chez les adultes: ils étaient 376 il y a dix ans, ce qui correspond à une baisse annuelle de 2,5% seulement. Par contre le nombre des rechutes, passant pendant la même période de 258 à 124, a baissé de plus de la moitié. C'est un signe que le traitement est devenu plus efficace et que les anciens malades sont mieux contrôlés.

Le commentaire du Dr Stephan, président du groupe de travail « radiophotographie » de l'association suisse, relève que l'efficacité de la radiophotographie dans le domaine de la tuberculose pourrait être améliorée si les groupes à risque élevé - en particulier les travailleurs de l'industrie hôtelière et du bâtiment étaient examinés tous et plus fréquemment. La loi fédérale sur les épidémies donne aux cantons la possibilité de rendre obligatoire l'examen radiologique pour ces groupes à risque élevé. Une obligation partielle existe déjà dans les cantons du Tessin, de Neuchâtel et de Fribourg.

Une autre manière d'améliorer le rendement de la radiophotographie a été développée récemment: il s'agit de combiner cet examen avec d'autres dépistages. Ainsi, Berne et Zurich-Ville pratiquent depuis quatre ans la mesure de la pression artérielle avec succès; d'autres cantons ont suivi cet exemple. Depuis l'année dernière, le Centre de radiophotographie du canton d'Argovie pratique l'examen de la fonction pulmonaire pour dépister précocement la bronchite chronique.

ASTP

Pour améliorer le rendement de nos forêts, il faut créer une « association forestière » et pour qu'elle soit efficace et qu'elle serve au maximum l'économie du canton, elle DOIT ÊTRE VALAISANNE

Presque tous les cantons suisses ont une « association forestière », car la loi forestière de 1902 concentrait l'aide fédérale sur l'amélioration des structures, d'où en découle la création de communautés d'exploitation groupant des propriétaires de forêts publiques et privées.

En Valais, le plus gros propriétaire pour environ 80% sont les bourgeoisies dont le principal revenu est tiré des forêts et complété par les autres « biens » ou « prérogatives » comme alpages, redevances sur les concessions d'eau aux complexes hydro-électriques, taxes sur la naturalisation, etc.

C'est donc la Fédération des bourgeoisies valaisannes qui devrait prendre ce problème en main et l'étudier sérieusement et à fond. Pour cela, car bien entendu c'est un travail et une charge, il faut la foi qui soulève les montagnes et la volonté d'arriver à un résultat positif pour le bien-être de la communauté.

Quelques associations s'occupent uniquement de commerce, c'est-à-dire de vendre les bois lorsqu'ils sont prêts, cubés, classés et à port de camion. Autrement dit, le gros travail qui est celui que nous allons traiter maintenant, elles le laissent complètement à la charge des propriétaires.

Le premier point le plus important est le point technique qui s'appelle « exploitation des bois ». Cette opération requiert: expérience, équipe de professionnels bien instruits, précision et rapidité dans l'exécution, travail consciencieux, rationalisation avec matériel moderne bien entretenu et toutes pièces de rechange sous la main pour dépannage immédiat.

La première opération est celle de l'élaboration du programme des besoins de l'année à venir et la répartition saisonnière des coupes. Ce programme devrait être fait pour le début septembre au plus tard de l'année précédente.

La deuxième opération est celle du martelage qui doit débuter en septembre pour l'année à venir. Les martelages se feront en suivant le programme saisonnier des coupes, c'est-à-dire dès le début de la saison en suivant le retrait de la neige: d'abord basse altitude, versant sud, puis versant nord et revers, puis en prenant toujours plus d'altitude. De cette manière les exploitations pourront débuter le plus tôt possible et les transports s'arrêter à l'entrée de l'hiver pour les routes non ouvertes et continuer au début de la mauvaise saison en ouvrant les routes pour permettre la vidange complète de la totalité des coupes. Ces martelages devront se faire dans les « règles de l'art » pour permettre des coupes judicieuses avec un rendement productif horaire maximum et faciliter le débardage et la vidange près des emplacements des « places d'emplacement ». A mon point de vue, on pourrait classer ainsi un minimum de 300 m³ pour une petite coupe, 500 à 600 m³ pour une coupe moyenne et 800 m³ et plus pour une grande coupe.

La troisième opération est celle de l'exploitation et du débardage à port de camion.

a) Les équipes seront formées de forestiers-bûcherons avec certificat fédéral de capacité, dont le plus expérimenté fonctionnera comme chef, puis complétés par des apprentis forestiers-bûcherons et par des manœuvres semi-qualifiés. Un « groupe d'équipes » sera placé sous la direction et contrôle d'un garde forestier ou garde de triage. En saison morte, les apprentis forestiers-bûcherons devront faire un stage dans une scierie pour voir l'utilisation qui est faite des grumes, si

l'ouverture (sciage) correspond au classement effectué au cubage, etc. Durant la morte saison les forestiers-bûcherons formés pourront être également utilisés dans les communes touristiques comme employés dans les monte-pentes, les installations de téléphériques, dans l'entretien des pistes et des chemins, etc. Ceux qui ne trouveront pas de travail pourront certainement être engagés temporairement dans les scieries.

b) Matériel: petit outillage comprenant sapps, haches, crampons, cordes, deux ou trois tronçonneuses à chaîne (coût entre 1000 et 2000 francs la pièce) et matériel d'écorçage; cet outillage est celui d'une équipe. Par « groupes d'équipes » pour débarder: tracteur avec treuil sur lequel il y aura la possibilité de monter un socle chasse-neige pour ouvrir les routes forestières au début ou à la fin de l'hiver, ainsi qu'une grue pliable (la même que celle montée sur camion) facilitant le cubage (moins d'hommes et plus rapide) et permettant l'empilage des bois à port de camion. Pour la totalité de l'association on peut prévoir par la suite une écorceuse sur remorque.

De cette manière, les bois seront abattus, débités, écorcés, cubés, classés et mis à port de camion avec le maximum de rentabilité par des gens de métier. Pour faire un travail parfait, les bois empilés à port de camion dans les règles de l'art seront cubés et

classés dans les chemins de dévotité très proches des divers emplacements d'emplacement et ceci de manière telle que ni le vendeur, ni l'acheteur, ne risquent d'être trompés par une sous ou sur-estimation telle qu'elle risque fort de se produire lors d'une vente sur pied.

La méthode de classification devra également être rationalisée, c'est-à-dire rendue plus simple et compréhensible à tous et non pas être une abréviation de la langue allemande. Voici ce que je propose, bien entendu pour des bois sains:

- a) Classement par diamètre - deux choix:
 - I. Bois d'œuvre ou bois de service (dont la qualité et la conicité permettent d'obtenir un produit principal avec un rendement normal par rapport au genre de sciage) Ø 26 cm et plus.
 - II. Petits bois Ø 21 à 25 cm.
- b) Classement par genre d'utilisation possible et essence (seulement pour les bois de classe I - bois de service)
 - menuiserie M
 - charpente Ch
 - coffrage C
 - essences: épicéa E, sapin S

La qualité CC, considérée comme bois non utilisable en bois de service, la classe II et les « pourris durs » devraient être exportés, si possible, vers l'Italie du fait que les Italiens utilisent en grande quantité cette classe de bois et que leur prix bas permet leur achat malgré la cherté de notre franc.

Les grumes ainsi préparés et proprement empilés à port de camion sont prêts à la vente, listes de cubage et de classement en main. Et comme le dit le vieux dicton: « marchandise bien présentée est déjà à moitié vendue ».

Le gros travail est d'arriver à ce point, la suite est fort simple !

En ce qui concerne la présentation et la qualité de la matière première bois, produit brut, on aura atteint le niveau international. Pour atteindre le niveau international de compétitivité, c'est une question de prix, de coût de fabrication et de la valeur de notre franc.

Résorber le chômage, c'est avant tout créer des emplois durables, donc favoriser les secteurs qui le méritent. C'est sans doute le cas en organisant les exploitations, car de nombreux jeunes Valaisans seraient heureux de pouvoir choisir un métier sûr, sain et sportif, et de travailler un produit aussi noble que le bois.

Actuellement s'exploitent et se vendent environ 50 000 m³/gr par an dans notre canton. Avec une telle organisation comprenant tous les propriétaires de forêts publiques (Etat, bourgeoisies, communes, consortages) et de forêts privées, ce chiffre doit être aisément dépassable. L'association forestière doit être composée de tous les propriétaires cités, plus, à titre de voix consultative, tous les membres du corps forestier (inspecteurs, ingénieurs, gardes-forestiers). Ne peuvent pas en faire partie les utilisateurs en premier ou second rang, scieurs, charpentiers, menuisiers, ainsi que les marchands et exploitants forestiers.

Le travail le plus important est également le plus difficile, mais qui est le tout premier

à devoir être exécuté, est celui de la préparation des bois en grumes pour la vente à port de camion.

La première opération, le martelage, est effectuée par l'inspecteur forestier d'arrondissement avec un garde-forestier. L'un est employé de l'Etat, l'autre de la bourgeoisie ou de la commune.

Les voies d'accès, routes forestières ou dessertes, reçoivent un fort subside de la Confédération, puis du canton et une part relativement faible de la commune ou bourgeoisie.

Les bûcherons-forestiers sont formés par des bourgeoisies. Il doit y avoir entre les bourgeoisies le principe des vases communicants de telle façon que les équipes avec leur outillage puissent, selon les besoins, travailler à un endroit ou à un autre, c'est-à-dire pour l'une ou l'autre des bourgeoisies, tous frais remboursés à leur bourgeoisie d'origine qui les paye. Ainsi non seulement on donnera du travail à nos gens, mais nous éviterons ces équipes d'Autrichiens, d'Italiens ou de Yougoslaves qui abattent au maximum, car payés au m³, sans tenir compte de la forêt, des jeunes arbres et des jeunes pousses, risquant de faire un beau dégât, sans compter que mal formés en général, ils débitent les bois en longueur sans s'occuper de son utilisation.

Le matériel plus coûteux, tracteurs par exemple, pourra s'acheter entre plusieurs

bourgeoisies voisines et une installation d'écorçage mobile suffirait amplement pour tout le canton. Mais il est clair que l'homme qui conduit la machine, utilisateur-responsable, devra être toujours le même, à cause de la responsabilité, de l'entretien et des petites réparations possibles.

Vous voyez que si l'on utilise entièrement du personnel valaisan, payé par nos soins, pour le point le plus important et le plus gros de l'ouvrage, il est certainement fort facile, uniquement pour la vente, pour les « surplus », si nécessaire, de trouver l'association forestière d'un autre canton qui ne s'occupera que d'une question purement commerciale!

Est-ce que nos associations de producteurs de fruits et légumes demandent aux associations tessinoises de vendre nos tomates ou à celles du Seeland de liquider nos carottes, choux ou oignons, etc? L'OPAV s'adresse-t-il à l'Association des négociants en vins vaudois pour l'écoulement des vins valaisans? L'Union valaisanne du tourisme conseille-t-elle à M. Erné de s'adresser aux unions de tourisme des autres cantons pour remplir nos stations?

Le comité de la Fédération des bourgeoisies valaisannes doit nommer une commission pour étudier à fond un projet fait selon un programme établi. Il peut prendre contact avec des experts en la matière comme l'association forestière du canton se rapprochant le plus de notre topographie et de notre situation, le canton des Grisons, qui a une organisation parfaite, la « Selva », à Croire, et dont le directeur ingénieur forestier M. Niggli se mettra certainement à disposition pour tout renseignement.

Pour les non vendus et la qualité exportation, certainement sera d'accord de s'en occuper si vous ne trouvez pas vous-mêmes les débouchés voulus. Il en est de même de la Coopérative suisse de valorisation des bois dont le directeur est M. K. Loetscher, avec siège à Berne, et qui touche la grosse majorité des cantons suisses.

De plus l'Association suisse d'économie forestière à Soleure sera également heureuse de vous aider. Quant au corps forestier valaisan du chef du département des forêts au plus petit garde forestier, tous seront certainement heureux de vous prêter main forte, sachant pertinemment que là est le juste chemin sur le plan économique et social pour donner à notre beau canton les forêts qu'il mérite et dont la production sera au bénéfice de tous nos concitoyens.

Comme dans tout marketing on prend toujours contact avec ses principaux acheteurs, l'Association valaisanne de scieries sera toujours prête à se mettre à table avec vous pour discuter de tout ce qui nous a touché et vous apporter toute son expérience.

Pour terminer, je citerai une partie de la conclusion du Congrès international des scieries de Munich du 1^{er} au 3 juin 1978 publiée dans le *Bois national*: « Il s'agit maintenant, pour chacun se sentant concerné, d'arrêter le gaspillage de la matière première qu'est le bois, de reconnaître enfin qu'il faut très vite s'unir pour trouver les accords, les ententes techniques, commerciales et financières pour une sage utilisation de cette ressource naturelle qui pousse partout et pour tout le monde, à condition qu'on s'en occupe équitablement. »

C. Bompard, président de l'Association valaisanne de scieries

« Avec cœur » pour la Croix-Rouge suisse

Dimitri, le mime d'Ascona a créé lui-même la jaquette d'un disque qu'il dédie « avec cœur - con cuore - mit Herz » à la Croix-Rouge suisse. Ce disque, qui reproduit seize très beaux chants populaires tessinois chantés par Dimitri avec Roberto à la guitare, est vendu (en cassette également) au prix de 24 francs au profit des parrainages « Aide à des familles et personnes seules en Suisse ».

Chaque disque ou cassette vendu rapporte 10 francs à la Croix-Rouge suisse. En vente aux Editions Claves, 3600 Thoune.

Fiat 131 Racing.



Turin monte sur ses grands chevaux.

Descendant en ligne directe de la légendaire championne du monde Fiat Abarth Rally, un pur-sang vient de voir le jour dans l'écurie de Turin. C'est la Fiat 131 Racing.

Derrière l'imposante calandre où sont incorporés des phares halogènes et un spoiler, ronfle un moteur de 2 l à double arbre à cames qui développe 115 CV. Transmis à l'axe arrière par une boîte de 5 vitesses, ces 115 CV sont maîtrisés par de larges pneus avant de bondir sur la route. Rien d'étonnant donc si la Fiat 131 Racing monte à 100 km/h en 10,3 secondes et atteint 180 km/h.

Ici se terminent les liens de parenté avec la voiture de rallye, car la Fiat 131 Racing, elle, est une limousine très confortable et luxueuse. Des orthopédistes ont dessiné ses sièges dotés d'appuis-tête à l'avant et à l'arrière recouverts de velours et de

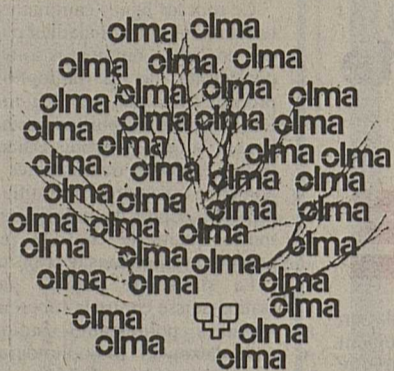
tissus éponge qui accueillent 5 personnes, pendant que le coffre spacieux recueille tous les leurs bagages. Les vitres sont teintées et le volant réglable à volonté.

Après la réduction de prix, la Fiat 131 Racing ne coûte plus que Fr. 15 950.- (y compris peinture métallisée).

Toutes les Fiat bénéficient d'une assurance Helvetia de 30 mois contre les frais de réparations, d'une garantie anti-corrosion de 2 ans et d'une garantie usine d'un an sans limitation de kilométrage.

Fiat leasing pour entreprises: tél. 022/45 88 11, interne 278.

FIAT
Un plaisir qui dure.



clma

12-22 octobre 1978
St-Gall

Billets de chemins de fer à tarif réduit

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

Service Ouvertures Serrures
Clés en tous genres
Coffres-forts
Dépannage
Ferme-portes
Combinaisons

Grand-Pont 14, Sion
Tél. 027/22 44 66

A vendre cause étude
Alfetta 5 M
1977, 30 000 km
jamais accidentée
avec radio-cassettes
Prix à discuter.

Tél. 027/55 47 61
89-61007



Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le **Nouvelliste**



Avez-vous déjà goûté mon beurre?

Rustica est un beurre délicieux qui rappelle le temps jadis. Car il est fait de crème fraîche de fromagerie. Voilà pourquoi Rustica est si frais et si crémeux. Faites comme les fromagers, goûtez ce cadeau de la nature!

Rustica-le beurre fait de crème fraîche de fromagerie.

ZVSM/UCPL

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.



Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable. Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET
Meubles de style S. A.

1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

Nous exposons au Salon des arts ménagers à Genève, du 25 octobre au 5 novembre, stand 354.

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

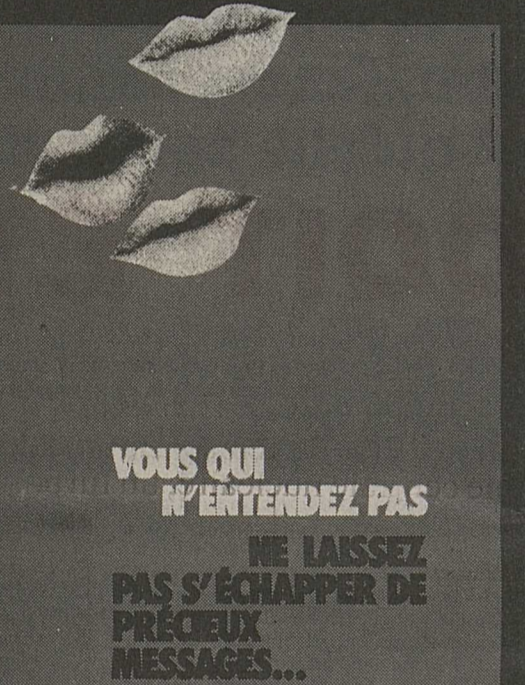
BENJAMIN FOURRURES

Nous avisons notre honorable clientèle que nos magasins seront fermés

MERCREDI 11 OCTOBRE

benjamin fourrures Lausanne

Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galeries du Lido



VOUS QUI N'ENTENDEZ PAS NE LAISSEZ PAS S'ÉCHAPPER DE PRÉCIEUX MESSAGES...

APPRENEZ À LIRE SUR LES LÈVRES

Prenez des cours de lecture labiale

LA SOCIÉTÉ ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITÉ

S.R.L.S.
organisé à SION

un cours de lecture labiale

destiné aux personnes dures d'ouïe

Renseignements et inscriptions:

Mme P. Attinger

Rue du Chanoine-Berchtold 2
1950 Sion

Pour vous aussi un prêt personnel

Vous avez un emploi stable et vous avez toujours fait face à vos engagements. Alors, vous êtes digne de crédit chez Procrédit.

X Oui, Procrédit vous fait confiance. C'est cela le prêt Procrédit, réservé aux personnes à revenu fixe. simple - rapide

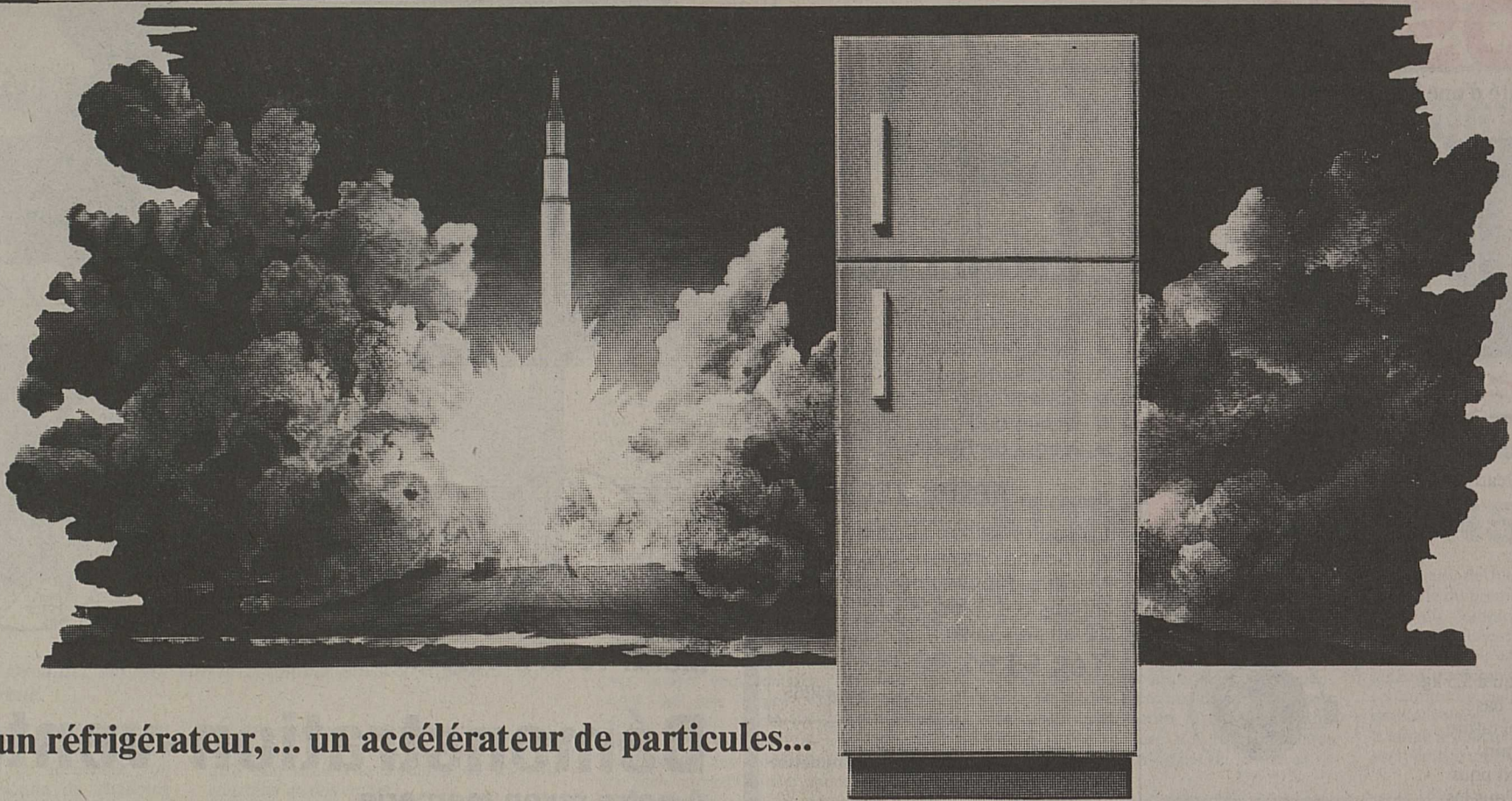
Discretion totale garantie.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____
Nom Prénom
Rue No.
NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour



Une fusée, ... un réfrigérateur, ... un accélérateur de particules...

COMMENT ÇA MARCHE

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DES INVENTIONS ET DES TECHNIQUES

L'homme a inventé l'outil, puis la machine, pour améliorer ses conditions de vie, en exploitant à son avantage les ressources naturelles. Roue, moulin, machine à vapeur, métier à tisser, télégraphe, radio, avion: autant d'étapes de sa créativité qui débouchent sur les multiples appareils - des plus simples aux plus compliqués - qui nous servent aujourd'hui, interprétant nos volontés, allégeant nos efforts. Mais ces appareils, qu'en savons-nous? ... Les connaissons-nous? Et encore, comment fonctionnent-ils? ...

La télévision, le réfrigérateur, un moteur électrique, pouvons-nous les comprendre, les expliquer?

Un satellite de télécommunication, la fusée qui le met sur orbite, une centrale nucléaire, un turboréacteur, bien sûr, ça marche... Mais

comment? Et en quoi nous sont-ils utiles? ...

COMMENT ÇA MARCHE nous apprend tout sur leur origine, leur nature et leur fonctionnement.

COMMENT ÇA MARCHE, c'est l'encyclopédie pratique des inventions et des techniques. Elle est la seule à répondre en termes simples à ces trois questions essentielles: comment c'est fait? A quoi ça sert? Comment ça marche?

Mille monographies, clairement rédigées et illustrées de 5000 photographies et tableaux. «Comment ça marche», encyclopédie pratique des Inventions et des Techniques, chaque mardi chez tous les marchands de journaux au prix de Fr. 3,50 le fascicule.



Cette semaine sortie du no 4

Les 3 premiers fascicules sont encore en vente. Les numéros 1 et 2 vous sont offerts au prix d'un seul: Fr. 3.50 seulement.

Une nouvelle collection de 140 fascicules publiée par EDITIONS TRANSALPINES et diffusée par EDITIONS KISTER S.A. Genève, Quai Wilson 33, tél. 022/31.50.00.

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit: aux lance-mines et canons

Mardi	17.10.78	0800-1800
		(seul. secteur A)
Jeudi	19.10.78	0900-1800
Samedi	21.10.78	0900-1200
Lundi	30.10.78	0900-1800
Mardi	31.10.78	0900-2200
Jeudi	2.11.78	0800-1300

Région des buts:

A) **Croix de Javerne**, Croix de Javerne, La Rosseline (exclu), L'Au de Morcles (exclu), Rionda (exclu), Sur-le-Cœur (exclu), Dents-de-Morcles, Roc-Champion, col des Martinets, pointe des Martinets, La Tourche (exclu), Croix de Javerne 571000/117500

B) **Dzéman**, Petite-Dent de Morcles, L'Au d'Arbignon (exclu), Bésery, Le Diabloy, col du Demècre, Lui-Grève, Six-Tremble, Grande-Dent de Morcles, Petite-Dent de Morcles (Fontaine froide et Fontaine à Moïse exclues) 572000/115000

Les tirs peuvent être:

- interrompus pour une longue durée
- terminés plus tôt que prévus
- annulés

Se renseigner au 025/3 61 71

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le cdt de l'office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71

Miele

Aspirateurs - Une classe à part



Votre spécialiste



ÉNERGIE SOLAIRE

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

Pour Fr. 7500.-

(Villa 5-6 pièces)

Votre

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

raccordée en trois jours sur collecteurs solaires invisibles

Informations et conseils par

BWF BAWACO

Equipements industriels

Case postale 347

1800 Vevey 1

Tél. 021/54 41 69

Je m'intéresse à votre proposition d'utilisation d'énergie solaire:

Nom, prénom:

Rue et No:

NP

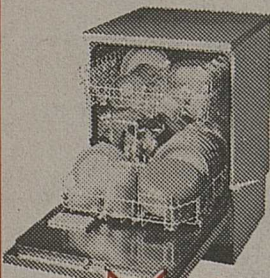
Tél.:

Adresser à: BWF BAWACO
Case postale 347, 1800 Vevey 1

22-166852

BOSCH

La qualité d'une bonne maison.



Lave-vaisselle Bosch E 700

7 programmes dont 2 ECONOMIQUES et un pour le lavage des verres et de la porcelaine délicate. Capacité: 12 couverts. Cuve et contre-porte en acier inoxydable. Super isolation phonique. Panier supérieur réglable en hauteur. 3 niveaux d'aspersion. Indicateurs de programmes et niveau du sel régénérant. Adoucisseur d'eau incorporé.

1798.-

programmes et niveau du sel régénérant. Adoucisseur d'eau incorporé.

Lave-linge Bosch V 530 avec touche économique.

pour le lavage jusqu'à 5,5 kg. 14 programmes de base. Sélecteur de température. Essorage à 800 t/min. Essorage progressif pour textiles délicats. Tous les programmes peuvent être utilisés avec la touche ECONOMIE pour une demi-charge.



1790.-

Charles Eglin

Electricité Martigny

Tél. 026/2 39 61 - 2 25 50



Service après vente assuré en Valais Tél. 027/22 77 41



RÉ ÉMAILLAGE

- Blanc - Couleur
- Réparation des éclats
- Polissage - Jointage
- Détartrage - Dérouillage
- Vente de Respo-Spécial
- Vente de Respo-Poli

Demandez **RESPO-TECHNIK**

La seule maison sur cinq qui donne cinq ans de garantie Marque déposée dans 30 pays 20 ans d'existence 13 ans en Valais **Tél. 55 61 92**

89-45265

Pour raison de santé, à remettre à Sion

magasin accessoires auto

avec nombreuses possibilités d'expansion (urgent).

Ecrire sous chiffre P 36-30132 à Publicitas, 1951 Sion.

Publicitas Sion 21 21 11

A vendre à Sierre dans immeuble neuf

locaux commerciaux 175 m2 avec sanitaire pouvant servir de dépôt

Accès de plain-pied.

Pour tous renseignements s'adresser à **Agence Marcel Zufferey, Sierre** Tél. 027/55 69 61

36-242

A louer à Sion, Platta Immeuble Clavoz

appartement 4 pièces

Fr. 325.- plus charges. Libre tout de suite.

Tél. 027/23 22 25

36-280

D·M·C
MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE

Mardi 10 et mercredi 11 octobre

Démonstration-vente

A notre rayon mercerie

une brodeuse-démonstratrice vous enseignera l'art de la tapisserie sur canevas

Présentation de toute la collection D.M.C. dans les nouveaux catalogues 78-79

D·M·C
MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE

coop city PLACE DU MIDA SION 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20 d'achats

Grands Magasins d'Actualité

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Produits capillaires Curl

Une nouvelle gamme de produits de la Migros qui prend soin de vos cheveux.



NOUVEAU:

Shampooing Curl

Le shampooing doux qui donne plus de volume et de vitalité à vos cheveux.

300 ml **3.-** (100 ml = 1.-)

NOUVEAU:

Baume pour les cheveux Curl

Démêle, soigne et tonifie vos cheveux après le shampooing. Rend votre chevelure plus souple, lui donne de l'éclat et du volume.

250 ml **2.70** (100 ml = 1.08)

NOUVEAU:

Curl brushing

Lotion spéciale pour toutes les coiffures au foehn. Permet de donner facilement un mouvement à la coiffure, confère une tenue légère, sans coller.

160 ml **3.30** (100 ml = 2.06,3)

Laque Curl non-aérosol

Vaporisateur à pompe - sans agent propulseur - donne un maintien léger et naturel à vos cheveux.

200 ml **4.30** (100 ml = 2.15)

MIGROS

Des avantages qui comptent.

Salvan: à l'heure de l'adieu, à l'heure de l'accueil



Le président André Décaillet entouré par le chanoine Imesch, à gauche et le chanoine Farine, à droite.

La paroisse de Salvan a pris congé du chanoine Léon Imesch au terme d'un ministère de 14 ans et accueillait son successeur en la personne du chanoine Ignace Farine, ancien curé de Leysin.

Une procession emmenée par les éclaireurs, la fanfare municipale et le chœur mixte conduisit le clergé et les fidèles en l'église paroissiale trop petite pour contenir la nombreuse assistance.

Au cours de l'office divin rehaussé par les prestations du Chœur mixte, le chanoine Rappaz, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Maurice procéda à l'intronisation du nouveau curé. Dans une homélie remarquable il exalta le rôle du prêtre faisant ressortir pour l'homme qu'il demeure dans le sacerdoce la grandeur de sa mission en le définissant homme de Dieu.

Nous transcrivons ci-après les propos du président de la commune M. André Décaillet qui, s'adressant à l'ancien, puis au nouveau curé, se fit l'interprète de ses administrés :

« Mon premier soin sera de vous apporter le salut de l'administration. Il se veut chaleureux, fraternel et s'ajoute au merci que nous vous disons pour avoir répondu à notre invitation.

« C'est un jour riche de bénédictions que nous vivons et si l'on analyse les sentiments

qui nous animent en cette journée d'automne 1978 on doit les reconnaître si divers qu'à bon droit l'on s'étonne de les voir cohabiter en nos cœurs...

« A tenter de les traduire l'on se sent tour à tour envahi par des pensées où se mêlent à la fois la nostalgie, la reconnaissance et la joie !

«M. le curé Imesch vous fûtes pendant près de trois lustres en ce haut pays le père bienveillant, attentionné et toujours disponible de vos ouailles !

« Vous leur avez apporté le meilleur de votre généreuse nature, leur vouant une affection toute paternelle.

« Votre bonté naturelle jointe à votre abord empreint de simplicité, votre compréhension des misères humaines vous ont ouvert des portes à tous autres fermées et ont permis à des âmes sans vous destinées à finir dans l'isolement et l'impénitence d'achever leur pèlerinage terrestre dans la paix de la réconciliation.

« A l'heure de la séparation les témoignages abondent qui disent les bienfaits de votre activité pastorale et les regrets que fait naître l'annonce de votre imminent départ.

« Nous voulons vous dire aussi les sentiments de filiale affection qu'à jamais nous vous garderons à Salvan !

« Nous nous tournons maintenant vers vous, M. le chanoine Farine, vers vous à qui incombe désormais la mission de conduire le troupeau. Votre réputation vous a précédé à Salvan et nous savons combien l'on vous appréciait dans la paroisse que vous laissez.

« A Leysin comme ici certes les liens de l'amitié se nouent et, au fil des ans, se fortifient, rendant les départs plus difficiles, plus douloureux. Le sacerdoce n'est pas la seule voie qui comporte des arrachements. Toutes formes de vie en connaissent. Nous dirions même que toutes vies procèdent d'un arrachement. Mais les voies de la Providence sont impénétrables qui d'un déchirement à consentir font naître d'imprévisibles enrichissements.

« Vous quittez M. le chanoine une région fort belle et verdoyante à la route bien large pour diriger vos pas sur les chemins rocailleux de nos montagnes. En lieu et place des pentes doucement vallonnées des Préalpes vaudoises vous sont proposés les couloirs très en dénivelé où sévit l'avalanche et les pentes abruptes coupées par la roche nue. Notre population, à l'image du pays, pourra vous sembler rude de prime abord, un peu fermée. Que ce premier contact ne vous rebute point car il est des valeurs qui ne se révèlent qu'avec le temps !

« Puissent ces considérations atténuer une bien compréhensible nostalgie et vous laisser entendre que vos nouveaux paroissiens déjà vous aiment et vous respectent vous disant au travers de nos propos : « Très sincère et très cordiale bienvenue, Monsieur le curé ! »

Après avoir remercié les personnalités et toutes les sociétés représentées, le président Décaillet concluait en ces termes :

« Puissiez-vous, chers amis, emporter de cette journée le souvenir que l'on garde des heures heureuses !

« Puisse enfin Celui dont dépendent toutes décisions et toutes réussites combler de ses dons et de ses bénédictions ceux qui ont eu le bonheur de la vivre ensemble et prendre en sa bonne garde nos communautés civiles et paroissiales et ceux qui ont chargé les conduire. »

Pour notre part, souhaitons qu'une resplendissante santé accompagne le chanoine Imesch dans l'œuvre qu'il va poursuivre auprès des personnes du troisième âge et des malades.

Souhaitons aussi à M. le chanoine Farine une intégration facile et chaleureuse à l'image de l'accueil que lui fit dimanche toute la population de Salvan.

LE MANOIR À L'HEURE DES FEUILLES QUI TOMBENT

MARTIGNY. - Le Manoir ne chôme pas. En effet, ce centre de la culture octodurienne, à peine vient-il de fermer ses portes sur l'exposition « Ramuz et ses peintres » dont nous nous plaignons une fois encore à souligner le succès, va les rouvrir samedi prochain 14 octobre 1978 pour nous proposer son exposition automnale qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre.

Le responsable Bernard Wyder s'est tourné cette fois-ci vers des peintres et sculpteurs de l'Oberland bernois, région riche en artistes s'exprimant dans les arts plastiques.

Le vernissage aura lieu samedi 14 octobre, dès 17 heures. L'exposition demeurera ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18 heures.

AVEC LES LIONS CLUB

MARTIGNY. - Jeudi dernier, les membres des Lions-Clubs de Sion et du Valais romand, auxquels s'étaient joints les « Lions » d'Aoste, Thonon, La Venoge, Lavaux, Montreux, Haut-Valais, ainsi que les présidents de zone, se sont rencontrés sous la présidence de M. Serge Tschoopp, de Sierre. Après une visite intéressante du Comptoir, les « Lions » ont savouré un excellent repas servi dans un établissement de la cité, et ils

ont décidé de faire de cette journée traditionnelle du premier jeudi d'octobre, dans le cadre du Comptoir, leur rendez-vous d'automne. Ils étaient une centaine au moins et les « Lionnes », au nombre de 40, ont également participé à un dîner dans un autre restaurant du pays. Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance fort amicale, et a laissé à chacun un souvenir lumineux de son passage en Octodure.

Des nouvelles du marché de la voiture d'occasion

MARTIGNY. - Le marché de la voiture d'occasion qui a été organisé durant tout le printemps dans les locaux du CERM a remporté un vif succès et a rallié les suffrages aussi bien des acheteurs que des vendeurs. Aussi, ce marché est-il destiné à continuer dans le futur.

Provisoirement, il est suspendu durant les mois d'été pour des raisons évidentes, mais il reprendra dès l'automne.

Pour compenser cet arrêt momentané et

pour relancer la manifestation de manière spectaculaire après le Comptoir de Martigny, la prochaine édition aura lieu durant trois jours, c'est-à-dire les **vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre 1978.**

Il connaîtra à cette occasion une ampleur toute particulière et sera sans doute le rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent à la branche automobile.

Rendez-vous donc à tous cet automne dans les halles du CERM.

Sion, Hérens, Conthey

ENTRE NOUS

Personnes âgées et handicapées

SION. - On n'a jamais autant parlé d'eux avec une touchante bonne volonté.

De grands efforts ont été faits pour les aider dans leurs difficultés, mais l'on semble avoir oublié de s'attaquer aux problèmes quotidiens les plus simples, les plus faciles à résoudre. Et cela non seulement dans la plupart de nos pays occidentaux, si soucieux de progrès humanitaires, mais aussi dans notre heureuse et belle Helvétie, qui fait l'envie et l'admiration de ses voisins.

N'avez-vous jamais observé les efforts pitoyables des vieillards et des handicapés moteurs pour parvenir à gravir ou à descendre la simple marche d'un trottoir, ou plus encore celles si abruptes de l'escalier conduisant à la poste, à la Bibliothèque cantonale, à la cathédrale même, pour n'en citer que quelques-unes ? Pas la moindre rampe pour accéder à ces lieux quotidiennement fréquentés ! Le handicapé, vacillant sur sa canne (je l'ai vu de mes yeux) essaie de s'accrocher aux aspérités du mur, s'appuie sur le capot de la voiture parquée à la limite du passage piétons. Rares sont les bureaux, les magasins séduisants qui offrent un siège au client ; à l'usager fatigué qui attend son tour debout, cherchant des yeux un appui, un tabouret qui lui permette d'oublier un moment les douleurs de l'arthrose, des varices, de la « station debout pénible ». Combien de fois, lassé par l'attente, il se résigne à remettre à plus tard l'achat, ou la démarche projetée. Rendons cette justice

aux pharmaciens qui, seuls, ont su résoudre ce problème.

On a partout adouci l'angle du trottoir pour préserver les pneus de nos précieuses voitures qui rentrent au garage, et l'on trouvera sans doute abusif d'en faire autant devant chaque passage piétons. On a multiplié les ascenseurs, les tapis et escaliers roulants, pour les gens bien portants, et l'on trouvera normal que des escaliers conduisant à des lieux publics ne soient pas équipés d'une main courante, dont la dépense ne serait certes pas trop lourde pour nos administrations. On multiplie, et l'on a raison, les bancs sur les places et dans les avenues, mais la poste et la plupart des bureaux n'ont pas un siège à offrir aux usagers !

Et pourtant, que de bonnes volontés individuelles dans ces diverses circonstances ! Que de bras complaisants s'offrent à vous ! Que de portes s'ouvrent et sont retenues, pour qu'elles ne vous renversent pas en se refermant avec leur brutalité automatique, par un inconnu qui passe et qui comprend !

Merci à tous ceux qui viennent avec délicatesse à l'aide du vieillard, du handicapé âgé et craintif en face de la circulation de nos rues, de nos lieux publics, de la foule indifférente et des obstacles que la vie quotidienne place sur leur chemin ! Qui de nous peut être assuré de ne pas se trouver un jour en face des mêmes difficultés ?...

Sion, le 5 octobre 1978
A. de R.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Daniel Piota joue et gagne

MONTHEY. - S'il est un morceau de bravoure où le comédien se jette à l'eau c'est bien le « one-man show » ! Daniel Piota a tenté cette performance avec le courage

d'une démarche dramatique totale. Le personnage aux multiples facettes qu'il a créé, mis en scène et interprété a conquis le public dès les premières minutes de sa fantochette apparition sur scène.

Tout seul le comédien en habit, au visage blafard, coiffé d'un melon ridiculement distingué, la pose arrogante sous le couvert des lunettes noires et vacillantes lorsque se découvre le regard cerné d'un héros-bidon aux exploits carnassiers. Près de lui, un mannequin de vitrine, femme sans passeport, Isis, symbole de ses amours, de ses rancœurs, objet concret d'une agressivité à la mesure de ses frustrations. Un fauteuil aussi, où parfois le personnage Isidore, Ignace non identifié rêve, poétise ou se raconte. Les femmes aimées Isidore les a dévorées, illusoire libération d'un joug oppressant qu'il refuse de trouver dans sa propre faiblesse. Eviter de s'assumer en supprimant l'obstacle, est une porte de sortie trop souvent empruntée, inutile sacrifice à l'autel de sa médiocrité. Détours et fantasmes finalement se heurtent et s'écrasent à l'implacable réalité. De Don Quichotte de l'érotisme, cet ogre aux appétits sanglants n'est-il point Marcel Schmidt qui tire les heures ternes et structurées d'une vie sans histoires, sans rêves. Marcel Schmidt deviendra vieux, très vieux...

Daniel Piota a profondément pensé son personnage, au monologue ou dialogue imaginé, féroce, sans indulgence. Sur un

texte excellent, fouillé, rapide, il a su créer des flashes contrastés dans un langage où la recherche d'un vocabulaire original supporterait une nouvelle audition pour en mieux saisir toutes les subtilités. Humour noir à la Boris Vian avec une nuance poétique pour en tempérer la cruauté, des instants de climat érotique qui soudain ne se prennent plus au sérieux. Tour à tour drôles, critiques, dramatiques, angoissantes, les séquences du gynécophage apocryphe de Daniel Piota engagent une réflexion à l'accablante vérité.

Etonnant et versatile le comédien, agile dans son expression corporelle, d'un registre vocal qui murmure ou vocifère avec le même bonheur, soulignant encore le relief des contrastes. Certes Daniel aura quelques tirs à rectifier, coupures à écourter ou même supprimer, jeu d'acteur plus mesuré dans les scènes fortes. Détails qui n'altèrent en rien la valeur d'un spectacle qui, à aucun moment n'a fleuri l'amateurisme.

Monthey a servi de rampe d'essai à Daniel Piota, le lancement est un succès et la mise sur orbite s'annonce favorable, car, à l'issue du spectacle, le Petit Théâtre de Sion et le théâtre Stalden de Fribourg ont engagé le comédien montheysan, premières tangibilités d'une tournée pleine de promesses. Le professionnalisme du show Daniel Piota l'autorise largement à solliciter la faveur des plateaux romands.
M.G.

L'Asie acrobatique est là

MONTHEY. - La quinzaine de l'Asie mise en place par les grands magasins La Placette rencontre un succès certain, dans plusieurs domaines comme celui de la culture et du spectacle. La semaine dernière, ce sont des acrobates qui ont fait d'extraordinaires démonstrations de leurs talents, défiant souvent les lois de l'équilibre. Un spectacle qui a plu au très nombreux public du Centre commercial, Monthey.



AIGLE A MAINTENANT SON CENTRE DE LOGOPÉDIE

AIGLE. - C'était la satisfaction générale samedi à Aigle lors de l'inauguration officielle du centre de logopédie. Un souhait formulé l'an passé et la réalisation de ce souhait concrétisé aujourd'hui, c'était vraiment l'occasion idéale pour remercier tous les initiateurs de cette réalisation indispensable aujourd'hui.

Furent remerciés par la directrice M^{me} Laurent, également logopédiste : la municipalité qui a favorisé le projet, les nombreux organismes cantonaux et éga-

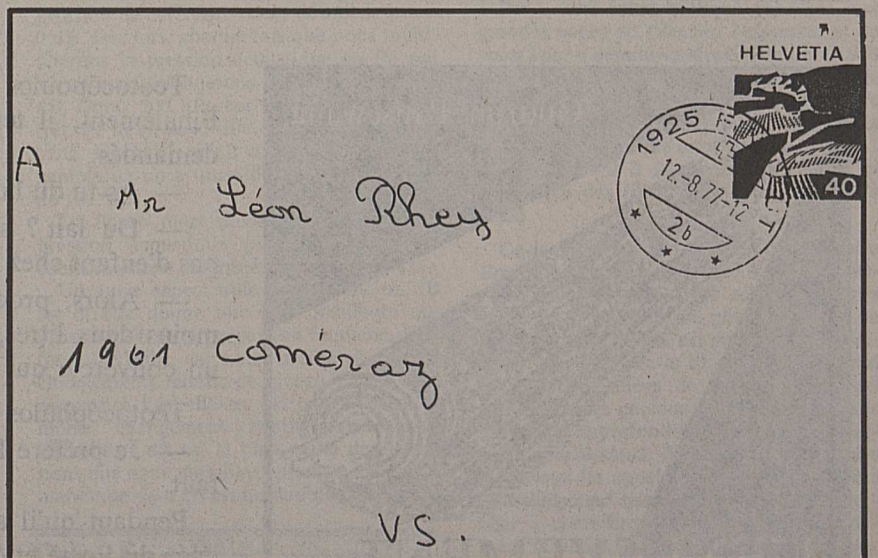
lement le « kiwanis-club » aiglon qui a pourvu le centre d'installations techniques de première qualité. Les parents n'auront à supporter que des frais minimes et n'auront ainsi plus besoin d'avoir recours à des services qui se trouvaient à Lausanne, donc fort loin des centres scolaires aiglons. M^{mes} Morier-Genoud, Guignat et Chollet, toutes trois logopédistes, seront appelées à traiter les problèmes du langage des enfants. Un psychologue, M. Zurcher et une psychomotricienne, M^{me} Fischer, compléteront l'effectif directeur de ce centre. Aujourd'hui 10 enfants suivent des traitements de rééducation de langage. Quelque 70 enfants vont en consultation régulièrement dans les différents centres scolaires du district.

Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 88, 1370 Monthey
Publicitas, tél. (025) 4 42 49

Mission catholique italienne

MONTHEY. - La communauté catholique de langue italienne de Monthey organise ce prochain week-end une grande manifestation à la Maison des jeunes. Le bénéfice est destiné au fonds du camping d'été de Sonlaproz au-dessus d'Orsières.

421 jours pour arriver à destination?



La lettre en question

COMÉRAZ-CHAMPLAN. - Le 12 août 1977 (le timbre postal en fait foi), le jeune Roland, en colonie à Finhaut, écrivait à M. Léon Rhey (et non Rhey) son oncle, habitant Coméraz-Champlan, pour le remercier de l'envoi d'un colis à la colonie.

Cette lettre a été remise, avec le courrier

habituel, à son destinataire, le vendredi 6 octobre écoulé, soit 421 jours après avoir été postée à Finhaut (Valais).

Cette lettre est-elle restée quelque part en souffrance ? Personne ne le sait. Mais ce qui est certain, c'est qu'un record a été battu dans le domaine de la distribution.



condensat 16 mg nicotine 1,1 mg



Savoir fumer. Bastos.

Fr. 1.60

Black & Decker

Machines-compact

Scie sauteuse 5530, 300 W, profondeur de coupe 40 mm, Ponceuse 5550, 150 W, Perceuse-frappeuse 5506, 2 vitesses, 300 W, 10 mm Ø



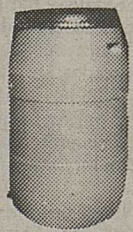
Chaque machine seulement **99.-**

J. NIKLAUS QUINCAILLERIE STALDER
GRAND-PONT 17, SION - 027 / 22 17 69 II

Fûts en matière plastique neufs

pour la fermentation des fruits

Contenance: 60 l. 120 l. 210 l.
Prix 33.- 49.- 79.-



S'adresser à **HUG André**, machines agricoles 1907 SAXON Tél. 026/6 22 51

Exposition permanente

36-7438

G. Revaz SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41 vous offre cette semaine

Manta Berlinetta (radio)	1977
Ascona 1200 S, 2 modèles	1976
Renault 5 TL	1976
Fiat 128 Coupé	1974
Toyota Carina 1600 Luxe	1974
Ford Escort Sp. 1300	1973

Le style charles dickens



908.- importé d'Angleterre

Bureau «Pedestal» acajou ou if, dessus cuir, différentes dimensions. Visite sur rendez-vous entre 9 et 21 heures. Tél. 027 / 23 32 97

Tous vos faire-part

**MARIAGE
NAISSANCE**

livrés dans les plus brefs délais et dans une nouvelle gamme de prix avantageux

Imprimerie Gessler SA
Pré-Fleuri 10 - Sion
Tél. 027 / 23 19 05

113 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Teotocópoulos se mit à fouiller l'armoire et la commode. Finalement, il tendit à la vieille l'aiguille et les deux fils demandés.

— As-tu du lait chez toi ? demanda-t-elle
— Du lait ? s'écria Teotocópoulos. Pourquoi ? Il n'y a pas d'enfant chez moi.
— Alors, procure-toi du lait, du lait de vache frais, au moins deux litres, dans un pot de terre, et le pot doit avoir un couvercle qui ferme bien.

Teotocópoulos soupira :
— Je préfère les médecins. Ils ont avec eux tout ce qu'il faut.

Pendant qu'il allait chercher du lait, la vieille, accompagnée du Poète et du mulâtre, se rendit près de la malade, qui gémissait toujours. Une fois encore le mulâtre fut mis à contribution :

— Enfonce un clou dans le plafond, lui dit la sorcière, juste au-dessus du ventre de la dame.

D'un mouvement de main, le Poète confirma cet ordre.

Sans regimber, le mulâtre descendit aussitôt dans son atelier et en revint avec un marteau et des clous. Tous écartèrent le lit pour mettre la table à sa place. Le Poète y grimpa et parvint à enfoncer dans le plafond un clou énorme. Cependant, la vieille s'était installée près du lit, couvrait le visage de doña Agata de son fichu, enfilait le fil de soie, rattrapait d'une main ferme la grenouille — qui entre-temps s'était sauvée et sautait çà et là dans la chambre —, et de quelques coups d'aiguille lui cousait la gueule.

Teotocópoulos, qui revenait avec le pot de lait, fit un pas en arrière, horrifié. La vieille, placide, leva les yeux sur lui :
— Et alors ? Pour exercer la médecine, il faut avoir des nerfs solides, comme les miens.

Sans s'arrêter, ses mains exercées entouraient de laine chaque doigt du batracien, puis, après avoir attaché ensemble les doigts de chaque patte, elle liait finalement les quatre pieds par un fil où la grenouille resta suspendue.

— Vite, remettez le lit à sa place !

(A suivre)

Grain de sel Immobilité coupable...

— Si le monde va mal, si l'humanité se détériore et plonge dans la souffrance, si les uns tuent les autres, si des peuples crèvent de faim, nous ne nous sentons pas responsables. « Cela ne me concerne pas... », dit-on...

— On le dit, hélas! Et c'est triste. Or, il me semble, Ménandre, qu'il n'est pas possible de vivre en paix avec soi-même quand tant d'hommes, de femmes, d'enfants, tous innocents, crachent leur sang dans les spasmes de la mort. Prenons l'exemple de l'épouvantable massacre des chrétiens du Liban. Tuerie à froid qui n'a pas de nom tant elle est odieuse, ignoble, honteuse. Carnage insensé. Assassinat. Génocide. Immolation... Une trêve, et ça reprend, ça repart à coup de bombes dévastatrices.

Ces canons qui tonnent au loin, nous ne les entendons pas. Ces morts jonchant les rues, nous ne les voyons pas.

Nous ne voulons ni entendre, ni voir, ni savoir. Voilà la vérité. Cette boucherie nous dérange, ces hécatombes pourraient troubler notre sommeil.

Nous nous bouchons les oreilles. Nous fermons les yeux.

Nous haussons les épaules. Nous vivons en état de désolidarisation, consciemment ou inconsciemment.

La fraternité f... l'camp. La courroie de transmission de l'entraide est rompue. Les anneaux de la chaîne d'amour ont pété.

Les fossoyeurs du Grand Soir ont le champ libre.

Nous sommes des abâtardis si nous ne réagissons pas avec notre cœur et notre porte-monnaie.

Sommes-nous vraiment des chrétiens de pacotille, de bazar, d'avantage préoccupés de la grande bouffe, du bien-être, du confort que des entrailles d'hommes, de femmes, d'enfants qui éclatent, dont le sang n'éclabousse que les pavés de rues et les chambres des hôpitaux?

Isandre

M. Alexis Dayer, d'Hérérence, de retour du Tchad, nous a dit:

SION. — M. Alexis Dayer, habitant Hérérence, carreleur de profession, a offert deux ans de sa vie à la mission de Torrok dans le diocèse de Pala au Tchad. De retour au pays, depuis deux semaines, il a répondu à nos questions lors d'une rencontre.

● Où avez-vous fonctionné comme missionnaire laïc ?

Je reviens du Tchad plus spécialement de la mission de Torrok dans le diocèse de Pala. Cette mission a 25 ans d'existence. Le Tchad est un pays isolé essentiellement pauvre, qui vit de ses cultures, bien souvent de subsistance. La base de l'alimentation est le mil. Les récoltes sont très variables, d'une année à l'autre, suivant la pluviométrie.

● Quelles ont été vos activités durant deux ans ?

J'ai participé à « l'opération puits » soutenue financièrement et techniquement par différents organismes de France, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne et même des Etats-Unis.

Après la catastrophe du Sahel, il était urgent d'une part, d'intervenir devant le manque d'eau. D'autre part, les populations voisines de la mission ont sollicité une aide. Cette intervention a aussi pour but d'éviter que les populations de certains villages émigrent pour trouver de l'eau.

● Avec votre activité avez-vous l'impression d'avoir apporté quelque chose à l'évangélisation ?

Il y a 25 ans, lors de l'arrivée des missionnaires dans le Mayo Kobi, à l'instar de ce qui se faisait à l'école ou par le gouvernement du pays, les missionnaires ont essayé

d'occidentaliser l'Afrique, avec ce que cela pouvait avoir comme conséquences de détruire certaines valeurs africaines non conformes avec les principes de l'Eglise occidentale et romaine.

Après quinze ans, une réflexion sérieuse sur la situation a permis de constater l'échec apparent de l'évangélisation. A la suite du Concile, toute l'évangélisation a été réorientée en fonction du développement de tout l'homme et pour tous les hommes, suivant la formulation de Paul VI.

Dorénavant, toute réflexion et toute orientation sont prises en fonction et dans le plus grand respect des valeurs africaines. Si les visées d'évangélisation deviennent synonyme de développement, l'on s'aperçoit que tout se tient dans la société — de l'hygiène de l'enfance au développement intégral en passant par la scolarisation — l'alimentation, les méthodes de cultures, le rendement, etc.

Tout le personnel du diocèse est attelé à cette tâche qu'il soit religieux ou laïc. Les animateurs locaux africains sont formés dans ce sens et prennent actuellement de plus en plus de responsabilités.

● Vous avez participé à la construction de combien de puits ?

J'ai participé à la construction de 15 nouveaux puits et procédé à l'approfondissement de 10 puits. Les nouveaux puits ont une profondeur variant de 10 à 35 mètres et d'un diamètre allant de 0,60 à 1,40 m suivant la profondeur et la densité de la population. Si au début c'était le père de la mission qui jouait au sourcier depuis l'année dernière, des Tchadiens sont capables de sentir l'eau.



● Quels sont vos sentiments après ces deux ans passés au Tchad ?

Je suis convaincu avoir apporté quelque chose à ces populations. Il reste encore beaucoup à faire, mais la relève a été assurée par la présence d'un collègue d'Hérérence, M. Siero. Je ne puis qu'encourager les jeunes à consacrer deux ans de leur vie pour venir en aide aux populations du tiers monde. Depuis que le Mouvement des missionnaires laïcs a été créé en 1959, quelque 600 laïcs sont partis dans les lointains pays. Il y a encore beaucoup de travail à réaliser dans bien des domaines.

Qu'est-ce que réussir sa vie ?

SION. — Dans le cadre du cycle des conférences organisées par l'Ecole des parents de Sion, en collaboration avec l'université populaire de Sion, il sera donné, le mercredi 11 octobre à 20 h. 30, au Cycle d'orientation des filles, à la rue des Petits-Chasseurs 39, la dernière conférence.

Cette conférence sera animée par l'abbé Ravel des Houches, responsable de retraites et animateur d'un foyer qui a recueilli des enfants. L'abbé Ravel connaît donc parfaitement les problèmes d'éducation.

Sous le thème « Qu'est-ce que réussir sa vie » il mettra en évidence la situation des jeunes par rapport à l'avenir et la position des parents.

Cette soirée doit intéresser les jeunes et les parents que nous invitons chaleureusement à y participer.

Départ pour le Burundi

SION. — M. et M^{me} Michel et Maria Perraudin et leur fille Sara viennent de quitter le Valais pour le Burundi. Durant deux ans, M. Perraudin s'occupera de la formation d'apprentis et de projets de diverses constructions et son épouse apportera ses connaissances d'infirmière.

AUX CONFINS DU BRUIT ET DE SES VIBRATIONS L'HOMME SOUFFRE

SION. — Lors de l'assemblée de l'Association pour la promotion de la sécurité dans l'industrie valaisanne, dont nous relations la teneur dans une précédente édition, deux conférences d'un intérêt particulier avaient agrémenté cette matinée d'information.

Et chose promise, chose due, nous publions aujourd'hui une partie du brillant exposé de M. Kaestli, responsable à l'aérodrome militaire sédunois qui, nous pouvons le certifier, connaît bien le problème du bruit et des désagréments qui lui sont directement liés.

Du son, du bruit et des vibrations

Nous parlons, au point de vue hygiène du travail, en matière de lutte contre le bruit, que de l'ouïe et sa protection, mais je suis persuadé que le bruit a d'autres conséquences sur le corps humain. En effet, le bruit provoque des vibrations et ces vibrations ont certainement une influence sur tous les corps exposés au bruit, donc à ces vibrations.

Voici ce que nous dit à ce propos la norme internationale ISO 2631, guide pour l'estimation de l'exposition des individus à des vibrations globales du corps.

Les véhicules aéronautiques, terrestres et marins, ainsi que les équipements industriels et agricoles, exposent l'homme à des vibrations mécaniques qui peuvent compromettre son confort, sa capacité de travail et, dans certaines circonstances, sa santé et sa sécurité. Différentes méthodes pour chiffrer la sévérité de l'exposition et définir les limites de l'exposition, fondées sur des données de laboratoires ou instituts, ont été mises en œuvre, par le passé, pour des applications spécifiques. Aucune de ces méthodes ne peut s'appliquer à tous les cas et n'a par conséquent été acceptée universellement. Etant donné la complexité des facteurs définissant des vibrations sur l'homme et le manque de données quantitatives comparables qui traitent de la perception des vibrations par l'homme et de ses réactions, propres à chacun, cette norme internationale a été élaborée en premier lieu, pour faciliter l'évaluation et la comparaison des données qui sont le fruit d'une recherche continue en ce domaine, et en second lieu, pour servir provisoirement de guide en ce qui concerne l'exposition aux vibrations acceptables pour l'homme. Les limites proposées dans cette norme apparaissent comme un juste compromis entre les données valables et devraient satisfaire le besoin de recommandations simples et appropriées pour une application générale. Ces limites sont définies numériquement pour éviter toute ambiguïté et inciter à la pratique de mesurages précis.

En raison de la diversité des effets et conditions possibles de l'exposition des individus aux vibrations, et de l'insuffisance actuelle de données indubitables, il est actuellement difficile de donner des conseils plus détaillés que l'on puisse garantir. Néanmoins, on peut espérer que cette norme internationale non seulement prouvera son utilité dans la connaissance et la prévision des environnements vibratoires, mais encore qu'elle stimulera l'élaboration de comptes rendus et l'évolution critique qui se rapportent aux nouvelles découvertes ayant trait aux effets des vibrations sur l'homme.

Et maintenant pour en venir aux faits, on distingue trois modes fondamentaux d'exposition aux vibrations:

1. Les vibrations transmises simultanément à la surface de tout le corps, ou à une grande partie de celui-ci: par exemple, dans le cas où le corps est placé dans un milieu vibrant. Il est des circonstances où cet état d'un intérêt pratique, par exemple, lorsque de fortes intensités sonores,

dans l'air ou dans l'eau, provoquant des vibrations du corps.

2. Les vibrations transmises à l'ensemble du corps par la surface de sustentation qui peut être, soit les pieds d'un individu debout, soit le séant d'un individu assis, soit l'aire de support d'un individu appuyé. Cette catégorie de vibrations est courante dans les véhicules, les immeubles, et à proximité des machines en fonctionnement.

3. Les vibrations subies par une partie du corps, telle que la tête ou un membre, par exemple, dans le cas d'une poignée, d'une pédale ou d'un appui-tête, ou d'une variété d'appareils, et outils animés par un moteur ou une autre source d'énergie et tenu dans la main.

Objet et domaine d'application

Cette norme internationale définit et donne des valeurs numériques aux limites d'exposition dans le cas de vibrations transmises au corps humain par des surfaces solides et dans la gamme des fréquences de 1 à 80 Hz.

Ces limites sont données pour des applications correspondant aux trois critères généraux à adopter en vue d'assurer le confort, la capacité de travail et la sécurité ou la santé. Les limites établies selon ces critères sont appelées respectivement: «limite au confort réduit», «limite à la capacité réduite par fatigue» et «limite d'exposition». Par exemple, lorsque la question primordiale est d'assurer la capacité de travail d'un conducteur de véhicule ou de machine, la limite à la capacité réduite par fatigue doit être utilisée comme limite conseillée pour établir des spécifications pour les vibrations ou pour effectuer des mesurages pour le contrôle des vibrations.

Selon le critère retenu, ces limites sont spécifiques en fréquence de vibration (Hz), niveau d'accélération (m/sec²), temps d'exposition et direction de vibration se rapportant au corps. Cette norme n'est applicable naturellement qu'à des cas intéressants des individus de santé normale, c'est-à-dire des personnes que l'on considère comme apte à mener une vie normale, y compris voyager et, supporter les efforts d'une journée type de travail normal ou en équipe.

Cette norme décrit également la direction des vibrations, des appareils de mesures, des emplacements de mesurage, de l'intensité des vibrations ou du niveau d'accélération, du temps d'exposition, etc.

Deux mots peut-être encore sur le guide pour l'évaluation des vibrations: les quatre paramètres physiques dont l'importance est essentielle, lors de la détermination du comportement humain aux vibrations sont: l'intensité, la fréquence, la direction et la durée (temps d'exposition) des vibrations. En pratique, pour l'évaluation de toutes vibrations pour laquelle une description physique peut être exprimée par les valeurs de ces paramètres, on peut distinguer trois critères physiologiques principaux, à savoir:

1. assurer la capacité de travail (limite à la capacité réduite par la fatigue);
2. assurer le confort (limite au confort réduit);

3. assurer la santé et la sécurité (limite d'exposition).

Ces limites à la capacité réduite par la fatigue, ces limites d'exposition, ces limites au confort réduit sont exprimées dans des tables qu'il serait trop long de traiter ici.

Ce qui me semble drôle dans ce domaine c'est que par l'émission de ces normes, l'organisation internationale de normalisation est consciente qu'il existe un problème et les résout en partie. Divers pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Suède, pour ne parler que des pays qui nous sont le plus proche. Mais que fait la Suisse dans ce domaine? Et la CNA?

En ce qui concerne nos problèmes sur les aérodromes militaires, et nous en avons, le réacteur en marche provoque des vibrations qui, bien souvent, excusent l'expression, nous secoue les tripes, nous n'avons pour notre personnel aucune protection, pas de prophylaxie car selon les médecins en chef du personnel fédéral, nous n'avons aucune expérience en ce domaine, alors on ne fait rien.

Quant à M. Cozel, représentant de la firme danoise Brüel & Kjaer, une maison qui s'est spécialisée dans la fabrication d'instruments analysant le bruit, les vibrations et le signal, il a entretenu l'audience des moyens de prévention et de détection du son, du bruit et de ces mêmes vibrations. Voici ce qu'il dit au sujet des décibels (dB).

Le d: du seuil de l'audition au seuil de la douleur

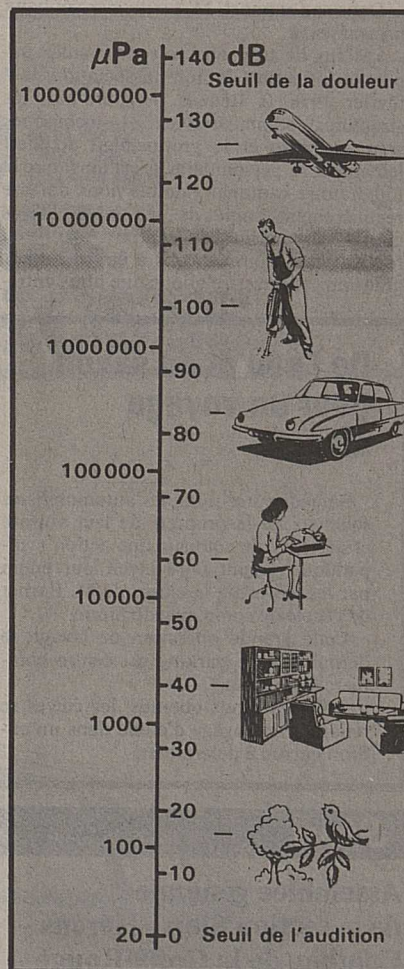
La plus faible des pressions acoustiques qu'une oreille humaine saine puisse détecter est de 20 millionsièmes de pascal (ou 20 uPa. 20 micropascals), soit une pression 500000000 de fois plus faible que la pression atmosphérique normale (une atmosphère équivaut à 1 kg par centimètre carré ou à 10 tonnes par mètre carré). Cette variation de pression de 20 uPa est si faible qu'elle ne fera varier le tympan de l'oreille que d'une grandeur plus petite que le diamètre d'une molécule. Donc, si nous voulions mesurer le son en Pa, nous aurions en fin d'échelle des nombres immenses, impossibles à manipuler. On emploie donc une autre échelle, graduée en dB.

L'échelle en décibels utilise le seuil d'audition de 20 uPa comme point de départ ou pression de référence. Cela définit le point 0 dB. Dès lors, chaque fois que nous multiplierons la pression acoustique en Pa par 10, nous additionnerons 20 dB au niveau en dB. Donc, 200 uPa correspondent à 20 dB (réf. 20 uPa), 2000 uPa à 40 dB et ainsi de suite. L'échelle en dB compressé donc une gamme de un à un million en une gamme de 120 dB.

La figure nous montre les niveaux de pression acoustique (SPL) de différents bruits familiers, exprimés en dB et en Pa.

Un autre aspect utile de l'échelle en dB est qu'elle donne une bien meilleure approximation de la perception humaine de la force du bruit, car notre oreille réagit aux changements relatifs de niveau, ce qui correspond à l'échelle en dB ou 1 dB est le même changement relatif partout sur l'échelle. 1 dB est la plus petite des variations que nous puissions entendre. Une augmentation de 6 dB est un doublement du ni-

veau de pression acoustique, et une augmentation de 10 dB est nécessaire pour rendre un son deux fois plus fort.



Cours de formation bible et chrétienne

SION. — Un cours biblique consacré aux grandes pages de l'Ancien Testament et de saint Paul a débuté vendredi 6 octobre 1978 à Sion. Cependant les personnes qu'intéresseraient ce cours peuvent encore se joindre aux participants en venant assister à la deuxième soirée qui aura lieu vendredi 13 octobre, de 20 à 22 heures, à l'école de commerce des filles (Petit Chassuer 41, à Sion).

Ce cours, assuré par le chanoine Grégoire Rouiller et M^{me} M.-Christine Varone, abordera des questions aussi essentielles que celles de la création, du péché originel, de l'alliance pour ce qui est de l'Ancien Testament; de la foi, de la liberté, de la charité pour ce qui relève de saint Paul. Il est ouvert à toute personne de plus de 17 ans qui désire approfondir sa foi par une meilleure connaissance de l'Ecriture et prendre au sérieux les appels du Concile qui répète inlassablement que «les laïcs doivent chercher à connaître toujours plus profondément la vérité révélée...» (Lumen Gentium 35).

Les personnes qui voudront suivre cette formation biblique et théologique (qui aura lieu chaque vendredi d'octobre à juin, de 20 à 22 heures) se retrouveront vendredi 13 octobre et peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de M^{lle} Marie-Christine Varone.



Des fouilles pour la pose du câble TV

CHAMPLAN. — Des fouilles sont creusées ces jours-ci, à l'intérieur du village de Champlan, afin de poser le câble TV qui permettra aux abonnés à la télévision de recevoir les programmes français.

L'avenir des piscines romandes en discussion sur le Haut-Plateau



M. Jean Leutwyler, président, à gauche, en compagnie de M. Bernard Bally, ancien secrétaire permanent, nouveau membre du comité à droite.

Les délégués de l'Association des piscines romandes se retrouvaient, samedi dès 10 heures, à l'hôtel du Golf à Crans-Montana, pour leur assemblée générale annuelle.

Les Valaisans sont bien représentés dans cette association importante qui groupe actuellement 62 piscines. Anzère, Crans, Martigny, Montana, Monthey, Sierre, Sion et Verbier ont en effet adhéré à ce groupement.

Le président, M. Jean Leutwyler de Renens salua l'assemblée, remerciant particulièrement M. R. Studer de Montana-La-Moubra, pour la parfaite organisation de la rencontre.

La liste des personnes présentes établie, les participants acceptèrent à l'unanimité le procès-verbal des assises 1977 qui se tinrent à Morat.

Dans son rapport, M. Leutwyler souligna notamment :

« Moins de trois ans se sont écoulés depuis la formation de notre association, le 7 février 1976, à Renens. Aujourd'hui, les structures administratives et techniques sont en place et le groupement acquiert lentement sa personnalité. C'est ainsi que le Laboratoire cantonal vaudois nous adresse régulièrement copie de ses interventions auprès des piscines du canton. Au niveau fédéral, nous commençons à être reconnus grâce aux diverses relations que nous entre-

tenons soit avec des services officiels, soit avec des associations faitières telles que l'Association suisse de technique sanitaire ou la Fédération suisse de natation, par exemple.

Il s'agit d'un travail de longue haleine qui ne peut aboutir que par contacts directs, interventions, échange de correspondance au niveau tant du comité que du secrétariat ; nous le considérons toutefois comme primordial au sens de l'article 3 des statuts qui définit les buts de l'association.

L'effort vaut donc la peine d'être poursuivi, même si les membres qui nous font confiance n'en retirent par un intérêt direct immédiat.

A ce sujet, il nous semble nécessaire de relever les difficultés que nous rencontrons parfois auprès de nos membres lors d'enquêtes ou de demandes de renseignements ; nous vous demandons, par conséquent, une collaboration accrue tant il est vrai que le secrétariat ne peut accomplir valablement son travail que s'il est parfaitement renseigné.

L'organisation des cours de formation, d'entente avec l'Interassociation pour la natation, a fonctionné pour la première fois à l'entière satisfaction des participants et du comité. Il s'agit d'une action intéressante correspondant en tout point à l'esprit des fondateurs de l'association. Les autres com-

missions vont également poursuivre leur travail en 1979 dans leurs domaines spécialisés. »

M. Willy Veuve de Fontainemelon, pour la commission d'achat, M. Henri Reymond, de Vevey, pour l'examen des problèmes techniques, M. R. Berger de Moudon, pour l'hygiène des piscines, M. Eric Bornand de Lausanne, pour l'organisation des cours présentèrent leur différents rapports.

Devant l'importance croissante prise par les piscines dans le contexte de la vie moderne, il convient de valoriser la fonction de garde-bains.

Pour ce faire, des cours ont été mis sur pied au mois de novembre 1977 puis en mars dernier. 14 candidats, qui tous obtinrent leur brevet fédéral, suivirent avec assiduité les heures de travail ainsi organisées.

Sur le plan financier, l'Association des piscines romandes constata un bénéfice de plus de 900 francs. La cotisation annuelle fut donc maintenue à son taux actuel et les comptes acceptés tels que présentés.

Un nouveau secrétaire

À l'un des points de l'ordre du jour, figuraient des élections statutaires. Le secrétaire permanent, M. Bernard Bally accédant à d'importantes fonctions sur le plan de sa commune de Renens, présentait sa démission. Pour lui succéder, le comité fit appel à M. Henri Reymond, choix que l'assemblée ratifia par de chauds applaudissements.

Le comité et le président, eux, remettaient leur mandat à disposition. M. Leutwyler, président, M. Yvan Caretti, M. G. Jolisaint de Porrentruy, M. Genthon, en remplacement de M. Risi, M. Heinz Kaufmann de Morat en remplacement de M. Küster, M. Berger, M. Bornand, M. Studer, M. Lambelet, M. Veuve et M. Bally, veilleront durant la prochaine période aux destinées de l'association.

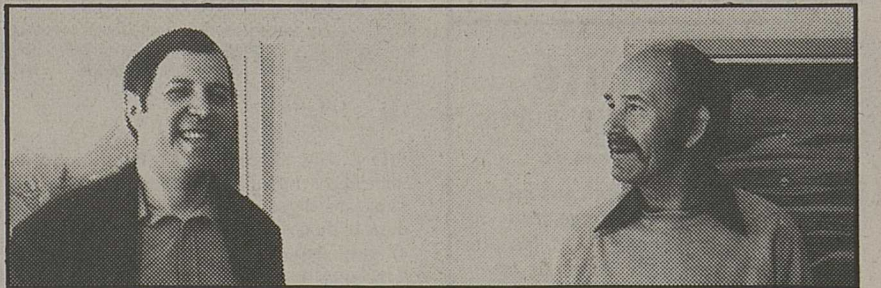
La rencontre 1979 se déroulera dans la région genevoise.

À l'issue de leur cession, les délégués se rendirent à la salle bourgeoise de Chermignon où les autorités locales leur offrirent un apéritif.

Après le banquet servi sur le Haut-Plateau, les quelque quarante personnes qui assistèrent à l'assemblée purent visiter la piscine transformable en salle de banquets ou de conférences de l'hôtel du Golf, la piscine pour 800 élèves avec fonds mobiles du centre scolaire, la piscine été-hiver de l'hôtel Etrier et la piscine de l'Aminona.

Un goûter valaisan, proposé par les sociétés de développement de Crans et de Montana, mit un terme à la journée.

QUAND PEINTURE ET SCULPTURE S'ALLIENT



Samedi à la galerie de l'Etrier, à gauche P.-A. Mailler, à droite André Grosvernier.

Samedi en fin d'après-midi avait lieu à la galerie de l'Etrier à Crans-Montana le vernissage d'une exposition consacrée à la sculpture et à la peinture.

Jusqu'à la mi-décembre, André Grosvernier et P.-A. Mailler présenteront leurs réalisations. Tous deux domiciliés à Tramelan ces artistes ont à merveille allié leur talent.

André Grosvernier a choisi de s'exprimer

par la peinture. Paysages, portraits, trahissent l'âme poétique de l'homme. A coups de pinceaux fins, Grosvernier a su rendre des sujets figuratifs dépouillés, transformés toutefois par la sensibilité du créateur.

P.-A. Mailler, dans la plus pure tradition des fils de Vulcain, modèle le métal au gré de son inspiration. Décoration, objets utilitaires jaillissent ainsi de ses doigts habiles.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE SIERRE

Conférence sur l'énergie

SIERRE. - Il y a dix ans encore, seuls quelques initiés y pensaient. Depuis 1973, les différents milieux économiques tentent, au gré de leurs intérêts propres, d'en imposer l'une ou l'autre forme. « Mettez le mazout ! » disent les trusts pétroliers. « Non, mettez l'électricité ! » répondent, à grand renfort de publicité, les promoteurs de l'industrie nucléaire. « Mettez le gaz ! » vont diront les gaziers. « L'avenir est au charbon », rétorquent les charbonniers.

Entre-temps l'Etat, s'y intéresse et édicte une « conception globale de l'énergie en Suisse ».

Le 28 février 1979, le citoyen devra faire son choix : en effet, l'initiative pour la sauvegarde des droits populaires en matière d'installations atomiques sera soumise au vote populaire.

Afin d'éclaircir certaines facettes restées encore dans l'ombre, du problème passionnant de l'énergie, le groupe « Pro-Environnement » de Sierre organise dans le cadre de l'université populaire, encore deux confé-

rences-débats :

Mercredi 11 octobre : M. Jean-Bernard Gay, de l'EPFL, présentera « Les applications de l'énergie solaire dans l'habitat en Suisse » : une véritable visite commentée d'installations solaires réalisées dans le pays.

Mercredi 18 octobre : M. Georges de Coulomb, chef de l'Office fédéral de l'économie énergétique, expliquera comment contribuer à économiser de l'énergie dans l'intérêt général et dans celui bien compris de chacun.

Récemment les évêques suisses ont attiré l'attention des chrétiens sur l'importance de l'énergie pour la paix et la justice dans le monde. Voici donc une occasion de s'informer plus amplement et de prendre conscience de ses responsabilités.

Les exposés auront lieu à la salle des conférences du centre scolaire de Liddes à Sierre, dès 20 h. 15.

Groupe « Pro-Environnement » de Sierre

Amicale des trompettes

de la fanfare du bat 6 - mob 39-45

CHERMIGNON. - Fidèle à la tradition, selon les décisions et désirs exprimés lors de la dernière assemblée, les amis de cette fanfare du bat 6 se retrouveront cette année le dimanche 29 octobre à Chermignon.

C'est toujours avec une joie renouvelée que ces rencontres ont lieu ; en effet, après de longs mois passés ensemble on se connaît fort bien et après presque quarante

ans de distance on se découvre maintenant en civil disposé à une ambiance des plus agréables pour la circonstance.

Nous pensons que, comme d'habitude vous ferez bon accueil à la circulaire d'inscription qui vous parviendra prochainement.

Vos amis musiciens de Chermignon

De l'eau et du savon pour un voyage annuel

Samedi après-midi, les automobilistes soucieux de la propreté de leur voiture et désireux de soutenir une action sympathique purent faire laver leur engin par les élèves de la classe de M. Bornet de l'école de commerce de Sierre.

Cette grande opération de lavage se déroula sur le parking du centre commercial de Noés.

Avec les fonds obtenus, les élèves se rendront en voyage d'étude dans un endroit encore à déterminer.



Un voyage d'étude qui sera bien gagné grâce à l'opération « lavage de voitures ».

Sion

Assemblée générale de la section Sion - Hérens - Conthey de la Croix-Rouge

SION. - A l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant la Croix-Rouge, section Sion - Hérens - Conthey, convie la population des trois districts à sa séance annuelle. M. Jean Pascal, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse, participera à cette assemblée. Il présentera à cette occasion un film qui montre l'engagement des femmes dans la Croix-Rouge.

Cette assemblée aura lieu le 26 octobre 1978 à 20 h. 15 à la salle de conférence de la Caisse d'Epargne du Valais (entrée à la rue des Mayennets).

Les responsables espèrent vous rencontrer nombreux à cette réunion.

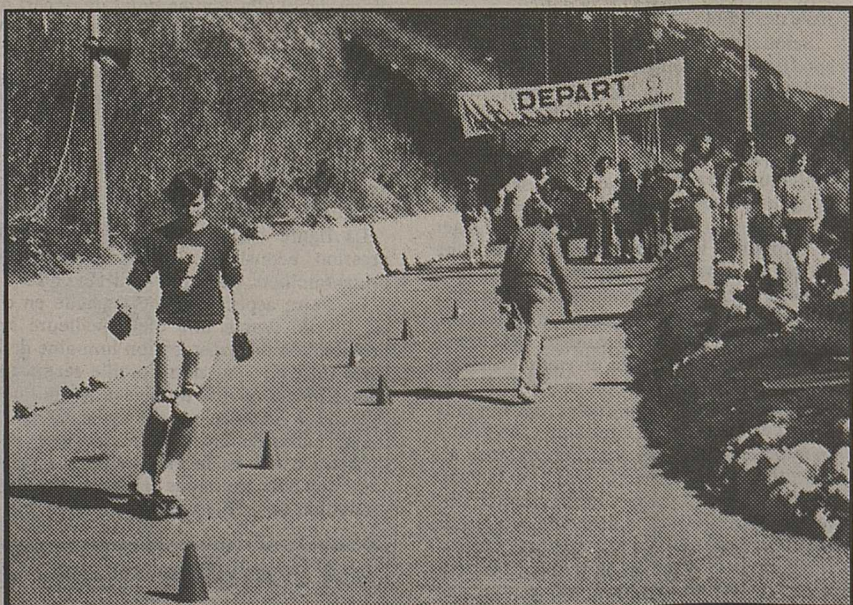
Le président Guy de Weck

Avec les samaritains

La section des samaritains d'Ardon organise un cours de soins aux blessés d'une durée de 30 heures qui débutera le 23 octobre 1978 à 20 heures à Ardon, local de la Pontaise.

Il vaut la peine de consacrer quelques instants de vos loisirs en venant passer des soirées instructives et agréables au sein de notre société. Médecin et monitrices se feront un plaisir de vous communiquer leurs connaissances et expériences. Cette préparation primaire peut vous rendre service en toutes occasions dans vos foyers, auprès de vos proches, pour participer activement au sauvetage de vies humaines grâce à une prompt intervention. Si vous désirez participer à ces cours, vous pouvez vous inscrire auprès de M^{me} Rose Sierro, tél. 027/36 28 63 et de M^{lle} Maryline Roduit, tél. 027/86 16 12.

Planches à roulettes à Aminona



La planche à roulettes est une activité qui, de plus, en plus rencontre les faveurs d'amateurs passionnés. A Aminona, d'importantes rencontres se dérouleront au mois de juin prochain. Afin de tester les lieux, les responsables de l'endroit conviaient samedi après-midi, notamment, des membres du club séduois de planche à roulettes. Malgré certains aléas dus au tracé des pistes, les jeunes ainsi présents s'en donnèrent avec cœur, comme le montre notre photo.

Propos en vers

L'automne est maintenant venu. Afin de le célébrer dignement, une personnalité bien connue de Vercorin, M. Camille Martin lui a consacré un poème, publié dans son excellent recueil *Propos en vers* :

Rose d'automne

Rose d'automne, tu fleuris
Quand les frimas sont à nos portes
Et que dans l'air où rien ne rit
Dansent en rond les feuilles mortes

Pauvre bouton, m'étais-je dit,
Mort-né comme un espoir qu'on
[porte
- Mais de mes craintes faisant fi
Ta volonté fut la plus forte.

Et tu es là et je t'admire
J'entends l'adieu que tu soupies
L'adieu des choses qui s'en vont...

Nous sommes là et nous vivons
Tous deux intensément cette heure
- Puisqu'ici bas rien ne demeure...

De la Raspille au glacier du Rhône

Assemblée du Kirchenchor

VIÈGE. - Plusieurs faits importants ont marqué l'assemblée générale du chœur de l'église qui s'est tenue, vendredi soir, dans la grande salle du restaurant du Commerce où une soixantaine de personnes s'étaient données rendez-vous. De prime abord, il convient de relever qu'une activité toute particulière a été déployée par les membres du chœur dont 17 ont suivi les répétitions avec une participation de plus de 85 % selon la statistique dressée par Elisabeth Imwinkelried. Pour la première fois dans son histoire, le « Kirchenchor » a participé à la Fête cantonale de chant. Cette première a été un succès comme l'a relevé le président Peter Salzgeber. Un autre événement de la vie culturelle du lieu a été l'inauguration des nouvelles orgues le jour du Jeûne fédéral, journée dont chacun gardera un magnifique souvenir. En outre, de part sa présence, l'« Orchesterverein » a largement contribué à rehausser le service divin lors des grandes fêtes religieuses annuelles, ce qui est toujours apprécié à sa juste valeur par les fidèles et surtout par les actifs du chœur de l'église.

Quant à la partie administrative proprement dite, elle était également marquée par plusieurs mutations et nominations, notam-

ment lors des votations. Ainsi Peter Salzgeber sera remplacé par Willi Studer dans les fonctions de président. La caissière Mathilde Burgener renonce à son mandat après huit années au sein du comité tout comme M^{me} Léa Schwery dans ses fonctions de responsable du matériel. Avec de chauds applaudissements Arthur Marty a été nommé membre d'honneur de la société pour ses 50 années d'activité alors que M^{me} Gaby Studer recevait le gobelet en étain pour ses 25 années de fidélité au chœur de l'église. Quant à Peter Imhasly, il recevra prochainement la médaille « Bene Merenti » pour ses 40 années d'activité. Finalement, le président Salzgeber invitait chacun des membres de fournir un effort tout particulier dans la préparation de la prochaine opérette, soit le « Vogelhändler » de Karl Zeller que les sociétés culturelles du lieu présenteront dans un spectacle en plein air le printemps prochain. Pour ce qui est du mot de la fin, selon la tradition, l'abbé Mengis, curé de la paroisse, et M. Peter Bloetzer, président de la municipalité apportèrent les remerciements tout en formulant les vœux les meilleurs au nom des autorités religieuses et municipales dont ils sont les représentants par excellence.

M.

Seiler hôtels Zermatt: augmentation du capital

ZERMATT. - Réunis samedi dernier en assemblée générale ordinaire, les actionnaires de la Seiler Hôtels Zermatt SA ont décidé de procéder à une augmentation gratuite du capital et d'unifier les trois catégories d'actions de la société. Le capital passera ainsi de 2,31 millions à 3,9 millions de francs grâce à une affectation d'une partie des ré-

serve de la société, tandis que les actions des trois catégories seront échangées, contre 39 000 actions au porteur de 100 francs égales en droit. Capital et réserves des hôtels Seiler s'élèvent actuellement, compte non tenu des résultats de l'exercice écoulé s'achevant au 31 octobre, à 7,8 millions.

ALIMENTATION K

Agneaux frais du Valais	
Gigot	le kilo 16.40
Côtelettes	le kilo 19.60
Epaule sans os	le kilo 13.—
Ragoût	le kilo 5.—
Viande séchée du Valais	
par pièce	le kilo 23.50
Fromage à raclette du Valais	
1er choix	le kilo 13.50
Nouillettes larges La Chinoise	
	le paquet de 500 g 1.80
Johannisberg L'Or des Galeries	
	la bouteille de 7/10 4.95

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

NOUVEAU

le chewing gum sans sucre
au fameux goût qui dure longtemps.

Hollydent,
toute la qualité Hollywood.



Une maison à louer? notre rubrique immobilière est à votre disposition.



Patinoire couverte de Villars

Mardi 10 octobre à 20 h. 15

HC VILLARS - HC SION

Championnat suisse LNB

Location et renseignements: tél. 025/3 27 22

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre ou à louer

un immeuble

comprenant au 1er étage: appartement d'habitation de 4 chambres, hall, cuisine, tout confort combles aménageables en petit appart. rez: atelier 120 m² sous-sol: cave et carnotzet, année de construction: 1961

Atelier attenant et communiquant à l'immeuble de 300 m² avec possibilité d'élever 2 étages sans travaux supplémentaires, année de construction: 1973. Atelier accessible aux véhicules. Hauteur de l'atelier: 4 m. Jardin à l'arrière de 200 m² environ.

Prix à débattre.

Ecrire sous chiffre P 36-30052 à Publicitas, 1951 Sion.

Appartement 2 p. meublé

A louer à Martigny.

Marcel Moret
Tél. 026/2 32 23

36-4646

Unique à Sion Pour acquéreur disposant de peu de fonds propres

A Platta-Sion

Appartement de 3 1/2 p. plus cuisine
Fr. 15 000.- à la prise de possession

Conditions de vente spéciales
Prix total Fr. 115 000.-
Fr. 15 000.- à la prise de possession
Fr. 70 000.- par reprise d'hypothèques
Fr. 30 000.- payable sur cinq ans
4 1/2 % intérêts, par crédits vendeur, sans caution ni garanties complémentaires.

Cuisine avec petit coin à manger, 2 chambres, salon avec grand balcon, hall, WC, salle de bains, cave.

Naturellement à la Bourse des biens immobiliers Bernard Micheloud, Sion
Tél. 027/22 88 88
demander M. Blatter (heures des repas: 027/22 19 28)

Demandez notre catalogue gratuit et notre liste de villas!

NOUVELLE 1309 SX. L'AUTOMATISME. ENTRE AUTRES CHOSES.



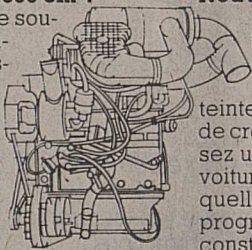
L'automatisme n'est pas une fin en soi. Sur la nouvelle 1309 SX, c'est l'un des éléments essentiels contribuant à un plus grand confort de conduite. La nouvelle 1309 SX n'est pas la simple version automatique d'une limousine existante, c'est l'aboutissement d'une politique entièrement tournée vers la satisfaction du plaisir de conduire.

Nouvelle 1309 SX: un moteur de 1600 cm³

Afin d'obtenir le maximum de souplesse la boîte automatique est couplée à un nouveau moteur plus puissant, développant 88 CV-DIN.

Nouvelle 1309 SX: la direction assistée.

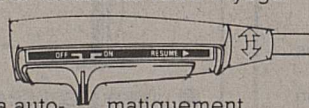
La voiture se manœuvre sans effort, sur route, en ville, pour se garer, mais la direction ne perd rien de sa précision ni de sa sûreté.



Nouvelle 1309 SX: le programmeur de vitesse

Ce dispositif, exceptionnel sur une voiture de cette catégorie, permet littéralement de programmer la vitesse de votre voyage.

Une fois atteinte votre vitesse de croisière, pressez un bouton, la voiture la maintiendra automatiquement, quelle que soit la pente de la route. Grâce au programmeur vous conserverez une vitesse constante, vous pourrez ainsi réduire votre consommation et éviter d'éventuelles contraventions...



Nouvelle 1309 SX: le luxe des équipements.

Pour votre plus grand confort la 1309 SX vous offre de nouvelles garnitures intérieures, une meilleure insonorisation et des équipements très sophistiqués: lève-glaces électriques, vitres teintées, appuie-têtes ajustables dans toutes les positions, prééquipement radio stéréo, lave-glace, essuie-glace de la lunette arrière et de phares à l'avant.

Un ensemble que ne vous offre aucune de ses concurrentes.

Chrysler Simca 1309 SX: Fr. 16 450.-. Prix «clé en main» comprenant frais de transport et traitement antirouille Tectyl (3 ou 5 ans de garantie).

CHRYSLER SIMCA 1309 SX. LA VOITURE MODÈLE.

Sion: M. & Ch. Hediger, Batassé, 027/22 01 31 Aigle: Garage du Pillon, W. Zumbrunnen, 025/2 14 50
Ayon: Francis Bridel-Jolien, 027/38 12 86 Bourg-St-Pierre: René Ellenberger, 026/4 91 24 Charrat: J. Vanin, Garage de la Gare, 026/5 32 84 Grône: Lucien Torrent, 027/58 11 22 Leukerbad: Garage International, 027/61 17 47 Montana: Garage des Orzières, 027/41 13 38 Monthey: C. Launaz, route du Simplon 34, 025/4 24 53 Pont-de-la-Morge: Cyrille Prox, 027/36 20 46 Sierre: Garage International SA, 027/55 14 36 Susten: Marcel Meichtry, 027/63 13 24 Vernayaz: Garage du Salantin, 026/8 13 05
Vissoie: Garage International, 027/65 12 26



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

homogen

engage

maître électricien

à la tête de l'entretien électrique de notre chaîne de fabrication

mécanicien sur véhicules

secrétaire

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand

Places stables. Entrée immédiate ou à convenir.

Bois Homogène SA, 1890 Saint-Maurice
Tél. 025/3 77 71 36-628

Important bureau de la place de Sion cherche une secrétaire de direction

de langue maternelle française

Travail varié, ambiance agréable, horaire variable, avantages sociaux.

Exigences: maturité commerciale, expérience, très bonnes connaissances de l'allemand.

Entrée en fonctions: 1er décembre 1978 ou 1er janvier 1979.

Faire offres manuscrites à la direction avec curriculum vitae, références et photo sous chiffre P 36-30098 à Publicitas, 1951 Sion.

Gotec

Rue des Casernes 59, 1950 Sion

désire engager, pour son département achats et ventes

une secrétaire

qualifiée, ayant de bonnes connaissances de la langue allemande et quelques années de pratique

Les intéressées qui aiment travailler dans un domaine indépendant et varié sont invitées à faire leurs offres manuscrites et détaillées avec curriculum vitae, photo et certificats.
Tél. 027/22 56 26 36-2661

Pour votre publicité **027 21 21 11**

Cherchez-vous un gain élevé et un avenir assuré?

Vous aimeriez voyager et vendre. Venez chez nous!

Fabrique romande de produits chimiques et cosmétiques, spécialisée dans la vente auprès des gros consommateurs et au porte-à-porte, cherche pour compléter son équipe de vente

représentants (es)

aimant le contact et désirant se créer, par leur dynamisme, une situation stable et attrayante.

Débutants et débutantes sont les bienvenus.

Nous offrons:
- fixe et frais élevés dès le premier jour ainsi que fortes commissions et prestations sociales avancées
- une formation professionnelle efficace ainsi qu'un soutien constant dans la vente

Posez votre candidature au moyen du coupon ci-dessous et veuillez l'envoyer sous chiffre 93-30831 aux Annonces Suisses SA ASSA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Nom:
Prénom: Localité:
Rue: NV
Profession: Tél. ()
Né le: Entrée:

Locaux commerciaux

Grandes surfaces - divisibles

à vendre ou à louer en ville de Sion

Pourraient aussi convenir pour bureaux. Parking couvert 200 places attendant. Appartements 3-6 pièces disponibles.

Renseignements auprès de:
Bureau d'étude de réalisations financières et immobilières (Berfim)
Rue des Tonneliers 3, 1950 Sion
Tél. 027/22 32 82 36-30129

à vendre à Martigny appartement 4 1/2 pièces

de 141 m2, 3e étage

Petit immeuble résidentiel avec cheminée française. Quartier tranquille. Prix à discuter.

S'adresser au 026/2 59 88 ou 2 62 07 36-30188

A vendre ou à louer grand

chalet

2 appartements tout confort 900 m d'altitude 2200 m2 de terrain Situation de 1er ordre Aven près de Sion

Tél. 022/43 87 88 18-329763

A vendre maison

campagnarde 6 pièces plus 2 cheminées. Région Midi de la France (Nîmes à 30 km) Valeur: FF 160 000.- Tél. 021/52 91 44 dès 17 heures 22-483980

On cherche à louer à Sion

appartement 3-4 pièces

Tél. 027/22 84 54 heures des repas *36-302493

Jaguar 4,2

Fr. 9800.-

ou **Fr. 260.-** par mois

Tél. 022/92 81 10 92 62 24 18-4169

Ford Escort GL

Fr. 6900.- ou

Fr. 183.- par mois

Tél. 022/92 81 10 92 62 24 18-4169

A vendre

Peugeot 504, 1975 blanche, 59 000 km
Renault 16, 1972 blanche, 58 000 km
Renault 12, 1972 blanche, 81 000 km
VW 1660 L, 1970 bleue, 86 000 km
Expertisées prêtes à livrer

Tél. 027/88 23 46 89-45267

A vendre

moto-cross Yamaha 400

modèle 1978

Tél. 026/7 22 12 dès 19 heures *36-302501

Cause départ

Nous liquidons à bas prix à Villars

tout le mobilier d'un appartement

Tél. 025/3 17 92 36-30249

A vendre de particulier, cause départ à l'étranger

Renault 4

mod. 71 très bon état récente expertise prix très bas et

Taurus XL 1600

modèle 1975 état de neuf

Tél. 025/4 67 81 midi ou dès 19 h. *36-302467

Mercedes 280

Fr. 17 900.- ou

Fr. 740.- par mois

Tél. 022/92 81 10 92 62 24 18-4169

Mini Clubman

Fr. 3800.- ou

Fr. 100.- par mois

Tél. 022/92 81 10 92 62 24 18-4169

A vendre

Citroën 11 B

année 1952 prête à l'expertise, prix à discuter

Tél. 027/38 16 31 38 10 27 le soir *36-30217

A vendre

machine à tricoter Dubied N.H.F. 2

En bon état. Bas prix.

Tél. 027/55 27 69 dès 20 h. 15 36-30234

J'achète vos

vieux canapés

et petit char en bois

ainsi que tous vos vieux meubles

Tél. 021/54 04 02 le matin 22-483939

A vendre

Porsche 911 S

2,7 l, 1974

Tél. 021/34 86 41 22-306378

Restez en forme



Prendre des repas légers
tcs) Ne jamais partir à jeun. Au contraire, un petit déjeuner copieux est recommandé. Plutôt prendre cinq ou six repas très légers dans la journée que deux repas trop chargés. Et, bien sûr, pas d'alcool.

Une nouvelle profession sociale



Renseignements

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9, 1950 Sion. La direction: 027/22 27 75 Association valaisanne pour les aides familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans notre rubrique

« GASTRONOMIE »

il suffit d'appeler le 027/21 21 11 PUBLICITAS. SION



Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←

α | 0 | 3 | _____

Profession ←

α | 0 | 4 | _____

Nom de la rue ← N° rue →

α | 0 | 5 | _____ α | 0 | 7 | _____

N° postal Ncm de la localité

α | 0 | 9 | _____

Pays ou province étrangère ←

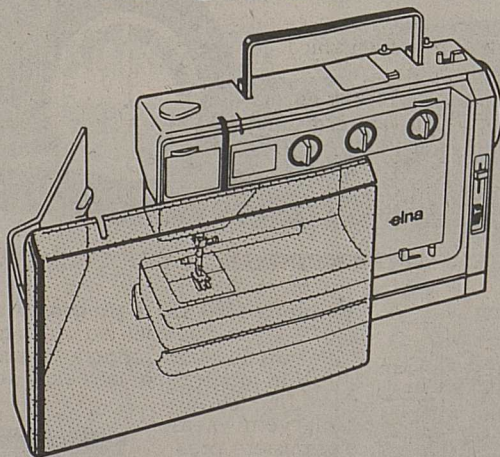
Pour adresse à l'étranger α | 1 | 2 | _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Nouveau! Exclusif!

Elna
air electronic



- une puissance électronique de piqûre commandée par pression d'air (air electronic)
- un réducteur de vitesse électronique (air electronic)
- convertible facilement de socle en bras libre
- la mallette et la table de couture amovible ne sont plus nécessaires
- Synchrocolor pour réglage spontané des points
- ultra-robuste, bien qu'elle pèse à peine 10 kg

Démonstration sans engagement chez:

Aigle: Société romande d'électricité, tél. 025/231 13.
Sierre: Radiomodern Télévision SA, av. du Général-Guisan 29, tél. 027/55 12 27. **Sion:** Elna SA, avenue du Midi 8, tél. 027/22 71 70. **Vouvry:** Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12



Dans sa miséricorde, Dieu a rappelé l'âme de son fidèle serviteur

Monsieur Joseph BITZ

fromager

leur cher papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé à la clinique Sainte-Claire à Sierre, à l'âge de 71 ans, après une courte maladie.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Théophile BITZ-MOIX, à Sierre ;
Monsieur et Madame Marcel BITZ-ZUFFEREY et leurs enfants, à Grône ;
Madame et Monsieur Charly IMHOF-BITZ et leur fille, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jean-François BITZ-FAVRE et leur fils, à Sierre ;
La famille de feu Joseph KNORINGER-BITZ, à Bramois ;
Madame et Monsieur Henri VUISSOZ-BITZ, à Bex ;
Mademoiselle Angeline BITZ, à Grône ;
Madame veuve Foggoz CHARDON, à Aigle ;
La famille de feu Emile THÉODOLOZ-ZUFFEREY, à Grône ;
Monsieur et Madame Joseph ZUFFEREY-CORDY, à Grône ;
Monsieur et Madame Louis ZUFFEREY-THÉODOLOZ, à Grône ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, le mercredi 11 octobre 1978, à 10 h. 30.

Le défunt repose à la chapelle de la clinique Sainte-Claire à Sierre, où la famille sera présente de 18 à 20 heures.

Venez à moi vous qui êtes fatigués ; je vous donnerai le repos.



Le chœur mixte « L'Amitié » de Loye

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph BITZ

membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été prodigués sous diverses formes lors de la maladie et de l'ensevelissement de son cher défunt, le 29 septembre 1978 à Vex, la famille de

Monsieur Xavier VUISSOZ-FAVRE

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui l'ont entourée en ces jours d'épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de ses sentiments de vive gratitude.

Vex, octobre 1978.



La famille de

Clovis VUISSOZ

a trouvé dans vos témoignages d'amitié un grand réconfort.

Elle remercie très sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, couronnes et fleurs, ont pris part à sa dure épreuve.

Un merci tout particulier aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital de Sierre, à la classe 1919 de Sierre et Grône, au syndicat chrétien de Sierre.

Sierre, octobre 1978.



La famille de

Madame Catherine VARONE

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement pour votre présence aux obsèques, de vos dons, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Savièse, octobre 1978.

Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

L'affaire Perret évoquée

NEUCHÂTEL (ATS). - Le Grand Conseil neuchâtelois a commencé, hier après-midi, une session extraordinaire de deux jours. Après avoir procédé à l'assermentation de quatre nouveaux députés et à la nomination d'un juge cantonal et d'un juge de district, le Grand Conseil a passé aux propositions des députés (interpellations) non sans avoir entendu une déclaration du Conseil d'Etat, relative à l'affaire de l'ancien substitut du procureur, actuellement en prison.

Sans apporter d'élément vraiment nouveau, le président du Conseil d'Etat, M. René Meylan, a raconté comment l'affaire s'est développée, depuis les soupçons sur le manque de rigueur du notaire dans ses comptes jusqu'à l'arrestation pour abus de confiance, escroquerie et gestion déloyale. M. Meylan a justifié l'attitude de confiance que le

Conseil d'Etat avait eu à l'égard de M^e André Perret, malgré les bruits qui couraient sur son compte. Il a rejeté l'accusation selon laquelle le Conseil d'Etat se serait vengé envers M^e Perret pour raisons politiques. M. Meylan a conclu en rappelant que les procédures démocratiques s'appliquaient à chacun.

M. Alain Bauer, 1937, actuellement président au tribunal de district de Neuchâtel, a été élu juge cantonal en remplacement de M. André Guinand. Il a recueilli 71 voix contre 22 à un autre candidat, M. Philippe Aubert, 1928, président du tribunal de district à Boudry.

Les députés, ce matin, vont aborder le rapport du Conseil d'Etat à l'appui d'un projet de loi sur la promotion de l'économie cantonale.

Madame Hélène AEBERLI-MANINI, à Sion ;
Monsieur et Madame Robert AEBERLI et leurs enfants, à Martigny ;
ainsi que les familles AEBERLI, MERINA, MANINI, LENOIR, RIEDER, font part du décès de

Monsieur Henri AEBERLI

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, décédé dans sa 61^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le culte sera célébré à la chapelle du centre funéraire de Platta à Sion, le mercredi 11 octobre 1978, à 14 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 10 octobre 1978, de 18 heures à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de Zinguerie, Sablage, Métallisation, à Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve Louise EMERY

née DUCHOUD

sœur de leur fidèle collaborateur et collègue M. Henri Duchoud.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Marius BRUCHEZ

retraité EOS

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et leur exprime sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au personnel hospitalier et aux médecins, à l'aumônier de l'hôpital, au révérend curé de Bagnes, à la classe 1903, à la direction et au personnel de l'E.O.S.

Versegères, octobre 1978.



La famille de

Monsieur Maurice GABIOUD

remercie sincèrement toutes les personnes ayant pris part à son deuil.

Une pensée spéciale pour le clergé d'Orsières et de Fully, les Pères blancs de Fribourg et Verras, le chœur Saint-Nicolas d'Orsières, la classe 1904 de Fully, les nombreux amis, le docteur Pasquier, le personnel de l'hôpital de Martigny, les infirmières visiteuses, M^{mes} Gentile et Lovey.

Orsières et Fully, octobre 1978.

Evasion de Crêtelongue

Hier, en début de soirée, vers 18-19 heures, on constatait, au pénitencier de Crêtelongue, près de Granges, l'absence d'un détenu. Il s'agit de M. Olivier Logean, originaire d'Euseigne, dans le val d'Hérens. L'évadé est âgé d'une vingtaine d'années.

ZURICH Crime sordide Long procès en perspective

ZURICH (ATS). - Hier, s'est ouvert à Pfaeffikon, devant la Cour d'assises du canton de Zurich, le procès d'un chauffeur de 29 ans, accusé d'avoir, le 17 octobre 1975, tué intentionnellement sa jeune épouse qui était enceinte. L'accusé avait été arrêté à fin avril 1977 et était passé aux aveux. Il les refuta pourtant ultérieurement. Selon ses propres déclarations, il n'aurait avoué que pour permettre la libération - promise par la police en cas d'aveux - de son amie, la sœur cadette de sa femme avec laquelle il vivait. Lors de ses aveux, l'accusé avait déclaré avoir mis le corps dans un camion et l'avoir jeté dans un container, dont le contenu devait être incinéré le lendemain. De fait, le corps de la victime n'a pas encore été retrouvé. Devant la Cour, le prévenu a pourtant répété qu'il n'avait pas tué sa femme, mais que celle-ci avait quitté le domicile conjugal et avait disparu. Le procès doit durer une quinzaine de jours.



Le Martigny-Natation

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul LERYEN

ancien président et membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le président de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henry BROLLIET

père de M. Jean Brolliet, vice-président SRTR et président de la commission des programmes SRTR.

Le culte a lieu au temple Saint-Gervais à Genève, aujourd'hui mardi 10 octobre 1978, à 14 h. 30.



La section des samaritains de Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Cécile-Marie MAYOR

maman de Christian, son fidèle et dévoué membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Charly BESSE

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, octobre 1978.

Accident mortel de travail dans le Haut-Valais

GAMPEL. - Hier vers 15 h. 30, un tragique accident de travail a coûté la vie à un jeune père de famille.

M. Joseph Philippona, 34 ans, conduisait un tracteur spécial servant au transport de bois dans une forêt au-dessus de Jeizinen lorsque, pour une raison encore indéterminée, le lourd engin se retourna et écrasa son conducteur qui fut tué sur le coup.

M. Philippona était employé par la menuiserie Théophile Bumann. Il était domicilié à Glis et père de quatre enfants.

Nous présentons à son épouse et à ses quatre enfants nos condoléances émues.

Salvan pleure sa doyenne



président de la commune, de cultivateur, en passant par son état d'entrepreneur.

Sa présence au bureau de vote dit assez l'intérêt qu'elle portait aux affaires publiques. Elle dit aussi combien ce droit accordé aux femmes répondait à une nécessité.

Les épreuves ne furent pas épargnées à M. Noëlie Bochatey. Elle eut la douleur de perdre subitement son fils unique - Julot - qui, enlevé trop jeune à l'affection des siens, n'eut pas le temps de marcher sur les traces de son père.

Deux filles sont restées en ce monde qui furent pour la maman la joie de sa vieillesse.

M. Noëlie Bochatey-Gay-Crosier, jeune d'esprit, fut aussi un membre enthousiaste du Club des aînés où sa vivacité d'esprit lui permettait de raconter mille souvenirs.

Nous avons volontairement conservé pour la fin de ces quelques lignes l'heure de gloire de la défunte. C'est peut-être son testament spirituel : le 12 juin 1927, le révérend curé Cergneux accueillait à la paroisse de Salvan Mgr Mariétan, qui venait procéder à la bénédiction de cinq nouvelles cloches. Elle fut marraine de l'une d'elles qui porte les noms de «Noëlie-Eugène» (Benvenuti). Cette cloche dit : «Je suis la voix d'airain clamant la paix et la vérité attirant les cœurs vers les cieux.»

Si l'on ajoute que «Noëlie-Eugène» chante régulièrement l'angélus, on peut supposer qu'un petit morceau de l'âme de grand-maman y soit accroché. Invitant à la prière ses descendants et toute la population.

Notre photo : lors de son 90^e anniversaire, l'aieule est entourée par le président Jean Fiora, à gauche, et le curé Imesch, à droite.

SALVAN. - Dans la nuit de samedi à dimanche s'est éteinte, au bel âge de 97 ans, M. Noëlie Bochatey-Gay-Crosier, doyenne de la commune de Salvan.

Son époux, forte personnalité ayant marqué la vie communale, était allé jusqu'à l'hôtel du Glacier de Trient pour choisir sa compagne.

La Belle Noëlie, comme on la nommait ! Les noces passées, il l'installa dans sa maison du quartier de L'Allée. Maison qu'elle n'a plus jamais quittée.

Discrète, effacée comme toutes les femmes de son temps, la Belle Noëlie n'en a pas moins secondé efficacement son mari dans ses innombrables tâches, allant de celles de

«La course autour du monde» Succès valaisan

Deux Sédunois représenteront la Suisse au concours de l'émission télévisée «La course autour du monde», une coproduction entre la SSR, Antenne 2, RLT et la SRC (Canada). Dominique de Rivaz et Gérard Crittin auront ainsi l'occasion de toucher, dans un intervalle de 16 semaines, cinq continents et 16 villes d'où ils auront à envoyer un court métrage sonorisé sur un sujet de leur choix. Ces réalisations seront alors régulièrement programmées chaque fin de semaine par la télévision, un classement établi par un jury recruté dans le

monde du journalisme désignera au terme des périples individuels le vainqueur final.

L'itinéraire choisi par Gérard Crittin évoque plus que tout commentaire l'extraordinaire aventure offerte aux concurrents : Liechtenstein, Rome puis à déterminer encore, le Caire, Kinshasa ou Johannesburg. Les îles Seychelles, Ceylan, Singapour, Melbourne, Auckland, la Tasmanie, Los Angeles puis à déterminer Quito ou Bogota, le Guatemala, Cuba, Montréal, l'Islande, le Groenland. le retour à Paris enfin.

Après un accident mortel RECHERCHE DE TÉMOINS

MARTIGNY. - Dans notre édition d'hier, nous annoncions l'accident mortel survenu à 23 h. 45, dimanche soir, vers la carrosserie du Simplon. Un piéton y avait perdu la vie après avoir été fauché par une voiture, alors qu'il traversait la chaussée.

Hier soir nous apprenions que le conducteur de la voiture, M. Marcel Lamon, de Sion, circulait en direction de cette ville, lorsqu'il s'est trouvé subitement en présence du piéton, M. Adelfrich Inderbitzin, 60 ans, qui traversait la route de droite à gauche. M. Inderbitzin fut heurté et grièvement

blessé. Il devait malheureusement décéder durant son transport à l'hôpital. La victime était domiciliée à Hohfluh-Hasliberg, dans le canton de Berne.

Recherche de témoins

Dans l'intérêt de l'enquête concernant cet accident, la police cantonale invite les témoins éventuels à s'annoncer au commandement de la police cantonale à Sion (tél. 027 / 22 56 56) ou au poste de police de leur domicile.

Combat singulier dans les airs

DERBORENCE. - Le pilote Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glaciers, a connu hier une aventure unique dans sa carrière d'aviateur. En effet, l'hélicoptère qu'il pilotait, un Lama parti de Sion, entra soudain en collision en plein ciel, dans la région de Derborence, avec un superbe aigle royal mesurant 2 m 05.

«Je volais vers le glacier de Zanfleuron, a raconté Bruno Bagnoud, lorsque je vis soudain l'aigle royal au plumage noirâtre foncer vers l'hélicoptère comme s'il voulait l'attaquer. Je fis l'impossible pour l'éviter, mais en vain. L'oiseau fut pris dans les pales de l'hélicoptère et projeté dans les airs. A la suite de cette collision, mon appareil fut à ce point déséquilibré et endommagé que je dus me poser. J'ai alors alerté Sion et un second hélicoptère est parti dans la montagne nous apporter les pièces en-

dommagées par l'aigle.»

Après avoir réparé son appareil, Bruno Bagnoud est parti à la recherche de l'aigle qu'il croyait blessé. L'animal fut découvert

Gamsen: à la suite d'une inattention GROS DÉGAGEMENT DE VAPEURS NITREUSES DANS L'AIR

Pas de danger pour les hommes, les animaux et les plantes

GAMSEN. - Hier matin à 10 h. 40 un fort dégagement de vapeurs nitreuses s'est produit à la halle de chimie de la Société suisse des explosifs à Gamsen, provoqué par une forte réaction lors de la fabrication d'acide nitrique.

Il n'y avait absolument aucun souffle dans l'air et ces vapeurs d'un brun-jaune sont restées groupées au-dessus de l'usine. Une heure après, le fond du petit vallon était encore obscurci par ce nuage.

La cause : manque d'attention

On fabrique depuis deux mois à Gamsen un désherbant, à raison de 10 à 15 tonnes par jour. Pour cela on mélange des résidus d'acides avec des acides concentrés, le réacteur devant être absolument vide à ce moment. L'équipe a une liste des opérations à effectuer, qui doivent être strictement respectées.

Or hier, par suite d'une négligence, le réacteur contenait encore des restes de la fabrication précédente. La réaction a été forte et immédiate, provoquant un impressionnant dégagement de vapeurs.

Une heure et demie après, on ne pouvait toujours pas pénétrer dans la halle, sans masque à gaz. Les ouvriers ont dû laver à grande eau toute la halle, pour lier les acides qui s'étaient déposés le peu partout. Ainsi neutralisés, ils pouvaient parvenir dans les canalisations, sans danger.

Il faut bien préciser que cet « accident » s'est produit au cours de fabrication normale et non pas lors d'une série d'essais ou d'expériences.

Pas de pollution à craindre

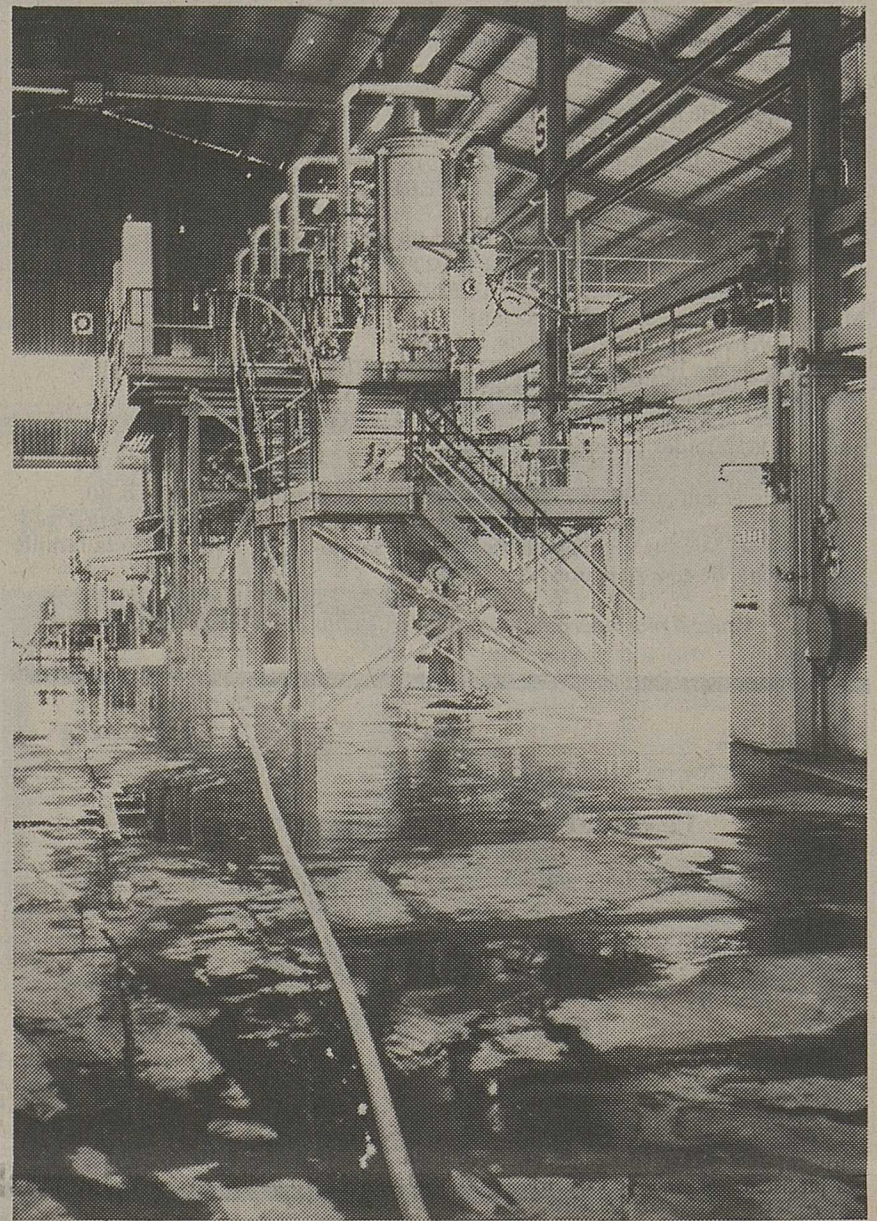
L'administration communale de Brigue a demandé immédiatement à M. Genoud, expert pour l'hygiène de l'air à l'Office cantonal de la protection de l'environnement, de venir sur place.

Celui-ci a donné des explications hier soir, au cours d'une conférence de presse. Il a tout d'abord indiqué qu'il se basait sur les indications de l'entreprise, puisqu'il n'était pas sur place au moment de l'incident. Si ces indications sont exactes, il n'y a aucun danger pour les hommes, les animaux et les plantes, car ces vapeurs nitreuses n'ont pas atteint une grande concentration dans l'atmosphère. De telles quantités de gaz sont expédiées journellement dans l'air par notre industrie, même si dans le cas présent il s'agissait de minutes.

Le directeur de la Société des explosifs M. Pahud a précisé que le nuage s'était élevé et dispersé finalement assez rapidement dans l'atmosphère de telle sorte que la population de la région n'en a pas été incommodée.

Bien entendu le personnel de la halle a dû l'évacuer très rapidement, car la concentration de gaz y était très forte. On ne signale pas de cas d'intoxication parmi le personnel.

Le directeur Pahud a aussi confirmé qu'il s'agissait d'une distraction ou manque d'attention d'un des employés.



Avec des lances à incendie, il a fallu laver, de haut en bas, toute cette halle.

Grône: décès de M. Joseph Bitz, fromager

GRÔNE. - Après une courte maladie est décédé à la clinique Saint-Clair, à l'âge de 71 ans, M. Joseph Bitz, fromager connu et apprécié. C'est une figure sympathique, un défenseur du monde paysan qui disparaît.

Né à Daillet/Grône, M. Joseph Bitz a été ouvrier à l'Alusuisse durant 11 ans, pour s'occuper ensuite uniquement de son train de campagne, et en se formant comme fromager. Pendant de longues années, il fut le compétent fromager aux alpages de Traucuit, de La Lé et même du côté de Chandolin. L'hiver, il travaillait comme fromager de laiterie de village. Chaque été M. Joseph Bitz s'installait au «Molin» à Itravers, s'occupant de bétail, faisant divers travaux et même il fabriquait son propre pain.

A Itravers il était heureux, libre. Père de 6

enfants, il avait eu la douleur de perdre sa compagne, il y a déjà une quinzaine d'années. Croyant convaincu, il a participé à maints pèlerinages. Il faisait partie du chœur mixte L'Amitié de Loye. Le décès de M. Joseph Bitz peine tous ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer, de travailler avec lui, ou de solliciter de sa part des renseignements ou des conseils. C'était l'un de ces braves hommes de la campagne, travailleur, toujours prêt à rendre service et qui trouvait du plaisir à vivre sa petite vie. A la famille de ses deux fils, à la parenté, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Soroptimist international

Le premier club vit le jour à Oakland, (Californie) le 3 octobre 1921.

En 1925, ce fut le premier club européen à Londres, l'année suivante celui de Paris, et en 1925, le premier club suisse à Genève.

L'association réunit des femmes ayant des responsabilités, dans les affaires, le gouvernement ou leur profession. Ses buts sont bien définis:

- maintenir une haute conscience dans la vie professionnelle,
- favoriser la promotion de la femme,
- développer le sens de l'amitié et le sentiment d'unité entre Soroptimist de tous les pays,
- maintenir vivant l'esprit de service et de compréhension humaine,
- contribuer à l'entente internationale et à l'amitié universelle.



Jeune fille blessée

BRIGUE-GLIS. - Lundi à 8 h. 45, M. Daniela Salzmann, née en 1951 et habitant à Naters, circulait en vélomoteur sur la route du Simplon, du pont de la Saltine en direction de l'institut Sainte-Ursule. Elle a été heurtée par une voiture neuchâteloise qui roulait dans la même direction. Elle est tombée sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital de Brigue.

ATTENTION, GRENADE!

Le 5 octobre dernier, pendant un exercice de tir au-dessus d'Eischoll, au lieu dit Schor, un raté de grenade à main ST 43 est resté dans un étang. Le lieu a été marqué selon les directives. Lundi 9 octobre, l'objet n'avait pas encore pu être retrouvé par les responsables. Les personnes qui peuvent donner des renseignements concernant cette affaire sont priées de s'annoncer au commandement de la police cantonale ou au poste de police le plus proche. Précautions.

Veyras: emprunt de 1,5 million VOTE POSITIF

VEYRAS. - Les citoyennes et citoyens de la commune de Veyras, réunis en assemblée extraordinaire, ont voté un crédit de 1 million et demi destiné à l'agrandissement de l'école communale et à la construction d'une salle de gymnastique.

Lors de cette même assemblée, les participants ont entendu un exposé de M. Anselme Pannatier.

Des détails dans une prochaine édition.

Le carambolage monstre sur l'autoroute Genève - Lausanne

(32 véhicules impliqués) a fait 3 morts, 14 blessés et 200 000 francs de dégâts

NYON (ATS). - De graves collisions se sont produites dimanche soir, vers 21 heures, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève - Lausanne, à proximité de la jonction de Coppet. Trente-deux véhicules ont été impliqués dans cette collision en chaîne, qui a fait quatorze blessés, dont trois ont succombé, et pour près de 200 000 francs de dommages matériels. (Voir NF d'hier).

Responsabilité française

Une nappe d'épaisse fumée, provenant probablement des gadoues de Divonne (France), s'était répandue sur l'autoroute, sur une distance d'environ 150 mètres, réduisant la visibilité à quelques mètres seulement. Surpris par cette situation, de nombreux conducteurs freinèrent brusquement, ce qui provoqua la collision en chaîne dans laquelle furent impliqués vingt-huit véhicules.

les genevois, deux bernois, un vaudois et un français. Quatorze conducteurs ou passagers, plus ou moins grièvement blessés, furent évacués sur Nyon ou Genève par plusieurs ambulances.

Les victimes

La police cantonale vaudoise a précisé hier matin que M. Jean-Paul Noverraz, 58 ans, et son épouse Emilienne, 52 ans, domiciliés à Saint-Cergue (VD), étaient morts pendant leur transport à l'hôpital de Genève. Leur fille Pascale, 19 ans, et leur fils Christian, 21 ans, sont hospitalisés à Nyon. M^{me} Hélène Mosimann, 48 ans, habitant Genève, est décédée dans l'hôpital de cette ville.

Les autres blessés sont M. Jean Rose, 51 ans, menuisier, M. Marcel Lecoultre, 50 ans, employé des services industriels, son fils Nicolas, 16 ans, M. Marcel Chuit, 70 ans, retraité, et sa femme Amélia, M^{lle} Emanuelle Roh, 27 ans, assistante sociale, M. Emile Martinez, 26 ans, ébéniste, M^{lle} Patricia Alprandi, 22 ans, téléphoniste, et M. Jean Badan, 48 ans, tous domiciliés à Genève. Les six premiers sont hospitalisés à Genève et les trois autres à Nyon.

Les dégâts se montent de 150 000 à 200 000 francs. Huit dépanneuses ont été nécessaires pour évacuer vingt-neuf véhicules endommagés ou hors d'usage. Les formalités de constat ont nécessité l'engagement d'une dizaine de gendarmes avec un important matériel. Il a en outre été fait appel aux pompiers de Nyon (onze hommes) pour éteindre la voiture de M^{me} Mosimann, qui s'était enflammée lors de la collision. Le trafic a été dévié de 21 h. 30 à 3 h. 40 hier matin.

Plusieurs conducteurs et passagers impliqués dans cet accident ont quitté les lieux avant d'avoir

Le «Fribourgeois» cesse de paraître dans sa formule actuelle

BULLE (ATS). - Le Fribourgeois, journal publié trois fois par semaine à Bulle, va disparaître dans sa formule actuelle à la fin de l'année, c'est ce que l'éditeur a confirmé à l'ATS hier. Les raisons en sont notamment les difficultés que traverse la presse actuellement. Le Fribourgeois paraît depuis 111 ans. On ne sait toutefois pas encore si le titre va complètement disparaître ou s'il continuera à exister sous une autre forme, par exemple d'hebdomadaire. Une éventuelle restructuration est à l'étude, a précisé l'éditeur. Actuellement le journal tire à 2000 exemplaires.

Le Fribourgeois est un journal indépendant qui pourtant a toujours été dans la ligne du PDC : depuis longtemps, ses colonnes étaient ouvertes aux responsables du PDC fribourgeois. Le secrétaire cantonal a précisé à l'ATS que le PDC fribourgeois procédait actuellement à une vaste consultation pour savoir quelle attitude il allait adopter.

Les conditions de vie des prisonniers Jusqu'où aller trop loin?

LAUSANNE (ATS). - Le Conseil d'Etat vaudois vient d'adresser au Grand Conseil un rapport en réponse au «groupe Action prison» qui, dans une pétition datée de septembre 1977, présentait aux cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Berne et Tessin des revendications relatives à la détention préventive. Les points principaux du rapport du Gouvernement vaudois sont les suivantes:

- Le courrier des détenus n'est limité que dans la mesure où il y a abus du droit de correspondance, mais il est censuré à la fois pour éviter le danger de collusion et pour que le défenseur ou le service social puisse connaître les difficultés dans lesquelles le détenu peut être plongé.

- Le nombre des visites n'est pas limité, mais leur durée est fixée à une demi-heure au maximum. Les besoins de l'enquête, les risques de collusion et la sécurité s'opposent à la possibilité pour les prévenus de recevoir les conjoints ou amis dans l'intimité. Dans certains cas et compte tenu de la situation familiale du détenu, le juge pourrait accorder un congé de quelques heures pour permettre de telles rencontres.

- Les contacts entre prévenus sont possibles au Bois-Mermet (Lausanne) à l'occasion de la promenade, qui dure une heure, et des services religieux. Ils le seront aussi dès 1979 dans le cadre des activités sportives et culturelles organisées par l'éducateur qui sera engagé dans les premiers mois de l'an prochain. Mais il n'est pas possible d'autoriser les prévenus à se rendre visite entre eux.

- Les conditions d'hygiène (douche, promenade, lumière, aération, espace personnel) sont remplies au Bois-Mermet et à Echallens. Elles ne le sont pas dans d'autres prisons, dont l'exploitation sera abandonnée (Morges, Nyon, Yverdon). Celle de Vevey sera transformée.

- Les prévenus ne sont pas astreints au travail. Ils ont la faculté de se procurer eux-mêmes une occupation. Les gains qu'ils en reti-

rent leur appartiennent intégralement.

- Les prisons préventives vaudoises n'ont pas de cachot. Au Bois-Mermet, deux cellules insonorisées ont été installées pour des cas perturbateurs spéciaux. Les séjours n'y dépassent pas une semaine. Tout sévère est interdit par les règlements et des sanctions sévères sont prises contre tout surveillant qui ne respecte pas la dignité du détenu.

- La prolongation de la détention préventive au-delà de quatorze jours doit faire l'objet d'une décision du tribunal d'accusation. Tous les six mois, les juges informateurs doivent justifier la nécessité d'une prolongation. Sur un volume de 4000 affaires pénales en cours (21 000 affaires par an), la moyenne des détentions préventives ne dépasse jamais 100 personnes. Au 5 juillet 1978, 65 personnes étaient détenues en préventive dans le canton sous l'autorité d'un juge informateur et 17 sous l'autorité d'un président de tribunal. Sur ces 82 personnes, six étaient détenues depuis plus d'une année, onze depuis plus de six mois et soixante-cinq depuis moins de six mois.

CHEXBRES (ATS). - L'Association suisse de la presse radicale-démocratique, présidée par M. Ulrich Pfister, de Zurich, a ouvert hier soir à Chexbres une session d'information de deux jours consacrée aux relations entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, puis (aujourd'hui) à l'analyse de la situation du parti radical dans les cantons romands et aux problèmes que pose le projet de police fédérale de sécurité.

Avant une discussion entre journalistes romands et correspondants alémaniques accrédités en Suisse



été entendus par la gendarmerie. Ils sont priés de s'annoncer au centre de la police de l'autoroute, à Bursins (VD), tél. (021) 74 14 61.

Ce n'est pas la première fois

Une intervention par voie diplomatique est envisagée auprès du Gouvernement français afin de trouver une solution au problème posé par les gadoues de Divonne. En effet, ce n'est pas la première fois que des fumées provenant de cette décharge provoquent des accidents sur l'autoroute et il devient impératif de remédier à cette situation dangereuse autrement que par des expédients.

Et sur l'autoroute du Léman

17 voitures, 4 blessés et 50 000 francs de dégâts

LAUSANNE (ATS). - Plusieurs collisions en chaîne se sont produites sur l'autoroute N° 9 (Lausanne - Aigle), entre La Blécherette-Lausanne et le tunnel de Belmont, dans la soirée de dimanche et dans la nuit de dimanche à lundi. Dix-sept véhicules ont été impliqués dans ces accidents et quatre personnes légèrement blessées. Le montant des dommages matériels approche 50 000 francs.

UN COMITÉ D'ACTION SUISSE POUR COMBATTRE EFFICACEMENT LE TERRORISME

Echéance le 3 décembre

BERNE (ATS). - Un comité d'action suisse «pour combattre efficacement le terrorisme» s'est constitué à Berne sous la coprésidence des conseillers nationaux Jakob Schutz (rad / GR), Gilbert Duboule (rad / GE), Hermann Wellauer (PDC / TG), Pierre de Chastonay (PDC / VS) et Hans-Rudolf Nebiker (UDC / BL). Ce comité se propose d'eu-

vrer pour parvenir à l'acceptation par le peuple, lors du scrutin du 3 décembre, de l'arrêté instituant la loi fédérale sur la police fédérale de sécurité. Cette loi a été approuvée à une forte majorité par les Chambres fédérales, indique un communiqué du comité d'action. «Celle-ci offre à la Confédération les moyens adéquats de lutter contre le terro-

risme», estime-t-on, ajoutant qu'un Etat de droit doit se donner les instruments de lutte contre des formes modernes de menace. Selon ce comité, la loi tend vers une solution fédéraliste : on en veut pour preuve que l'ensemble des cantons l'ont approuvée. L'opposition de fédéralistes romands n'a pu recueillir qu'un nombre très restreint de signatures. L'opposition, qui vient en partie de l'extrême gauche, veut visiblement que l'Etat de droit ne soit renforcé.

M^e Pierre de Chastonay: «Faire saisir au peuple le sens et la nécessité d'une police fédérale de sécurité»

Nous avons demandé hier à M. Pierre de Chastonay les raisons pour lesquelles il a accepté d'appuyer ce comité suisse d'action pour une police de sécurité de la Confédération :

«J'ai donné mon appui, mon adhésion au comité suisse d'action pour une police de sécurité de la Confédération. On sait qu'à la suite du référendum lancé, référendum qui a abouti, le peuple suisse aura à se prononcer, le 3 décembre prochain, sur la loi fédérale sur l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité. On sait aussi que cette loi a été acceptée, lors de la session de mars 1978, par 135 voix contre 20 au Conseil national et par 37 voix contre 2 au Conseil des

Etats. Dès lors, pourquoi un comité suisse d'action en faveur de cette nouvelle législation ? C'est tout simple : pour que le peuple suisse, qui aura en définitive le dernier mot sur cette loi, en comprenne bien le véritable sens, l'opportunité et, surtout, la nécessité en une époque où le terrorisme et les actions criminelles ne connaissent plus de frontières. Et devant cette constatation de la montée de plus en plus envahissante de la violence sous toutes ses formes (rapt, enlèvements, attentats à l'explosif, détournements d'avions, etc.) il est indispensable que la sécurité des personnes et des biens, première raison d'être de l'Etat, puisse être assurée avec un maximum d'efficacité. Cette efficacité, de l'avis même du Conseil fédéral et des

Chambres, ne pourra être assurée que par la création d'une police de sécurité formée de contingents cantonaux qui seront mis à la disposition, les gouvernements cantonaux entendus. Ces contingents auront notamment pour tâche de protéger les missions diplomatiques et consulaires, les organisations et les conférences internationales, de protéger les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers en séjour en Suisse, de protéger les magistrats et les parlementaires fédéraux, de protéger les bâtiments et les installations importantes de la Confédération, de prévenir et de combattre le terrorisme dirigé contre l'aviation et de garantir l'ordre public, conformément à l'article 16 de la Constitution fédérale.»

Conférence des évêques suisses à Delémont

DELÉMONT (Kipa). - La séance ordinaire de la Conférence des évêques suisses s'est ouverte hier au centre Saint-François de Delémont, où elle se poursuivra jusqu'à demain.

Depuis plusieurs années, il est de coutume que la conférence épiscopale se réunisse quatre fois par année pour une séance ordinaire. Selon une ancienne tradition, la conférence du mois de juillet a toujours lieu à Einsiedeln. Pour les autres assemblées, par contre, on rend visite aux nombreux centres de formation catholiques disséminés un peu partout dans le pays, selon un plan fixé plus d'une année à l'avance.

Au centre des délibérations de la présente séance se trouvent surtout la révision du droit canon et le forum pastoral interdiocésain de décembre prochain, ainsi que des questions d'œcuménisme et les problèmes qui se posent dans la pastorale du mariage et de la famille.

Une conférence de presse aura lieu le 13 octobre 1978 à Berne.

SOS ENFANT EN DÉTRESSE : ON A PENSÉ AUX PETITS ROMANDS

AELFLEN (ATS). - Le numéro de téléphone - 034 / 45 10 99 - qui répond aux enfants en détresse, peut désormais être composé également par les petits Romands. Un service en langue française a en effet été ouvert dimanche, conséquence des nombreux appels d'enfants de Romandie. Plus de 30 000 appels au total ont été reçus depuis la création, le 1^{er} juillet, de ce «service bénévole à la jeune clientèle».

La Suisse romande ne veut pas être un parc zoologique géré par et pour la Suisse allemande

romande, le débat sur les relations confédérales a été introduit par des exposés de plusieurs personnalités: l'aspect politique a été traité par M. Raymond Junod, conseiller national et président du Gouvernement vaudois, les problèmes culturels par M^{me} Lise Girardin, ancien conseiller aux Etats et maire de Genève, les questions économiques par M. Gérard Ducarroz, directeur de la Chambre de commerce du canton de Fribourg, enfin le point de vue de la Suisse allemande par M. Paul Schaffroth, rédacteur en chef du Bund à Berne.

Après une mise en garde contre la formation de deux blocs (alémanique et latin), M. Junod a dénoncé les dangers que représentent pour les minorités toute concentration du pouvoir politique à Berne et toute «cartellisation» industrielle en Suisse alémanique. Dans un plaidoyer pour le fédéralisme, il a relevé que le domaine le plus sensible au déséquilibre interconfédéral est l'enseignement, où l'on a vu resurgir «les démons de l'égalitarisme». La coordination doit être l'antidote de la centralisation.

M^{me} Girardin s'est exprimée dans le même sens, en ajoutant que le fédéralisme ne doit pas tomber dans la stérilité. Il faut encourager les échanges entre régions linguistiques différentes, afin que ces régions - rattachées aux cultures de pays étrangers dont elles ne partagent pas forcément les idées politiques - ne soient pas isolées.

Sur le plan économique, M. Ducarroz a déploré avec vigueur l'«enclavement» de la Suisse romande et les carences et retards que celle-ci subit en matière de communications (chemins de fer, routes, aéroport de Cointrin, navigation fluviale). Question de l'ora-

teur : veut-on vraiment développer l'économie de la Suisse romande, ou celle-ci doit-elle rester une sorte de parc zoologique marginal ?

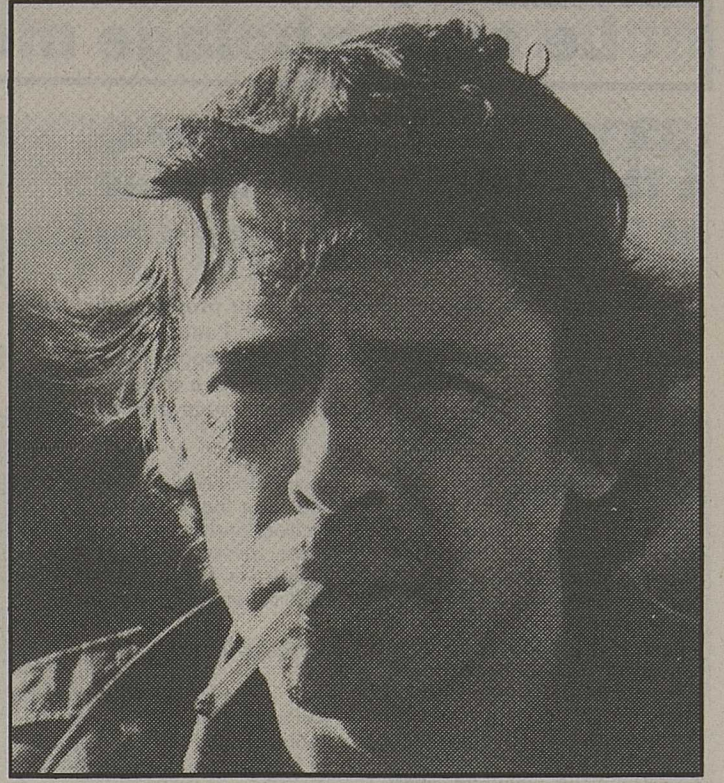
Pour sa part, M. Schaffroth a estimé que les problèmes évoqués n'étaient pas typiques du malentendu entre Alémaniques et Romands. Il s'est demandé si l'une des causes du déséquilibre ne serait pas plutôt l'attraction excessive de la France, et surtout de Paris, sur les Romands. Il a rompu une lance en faveur de l'ouverture d'un véritable dialogue de part et d'autre de la Sarine, afin de rétablir l'équilibre.

Après une «agonie» terriblement longue

Jacques Brel est mort

PARIS (ATS/AF/Reuter). - Le chanteur belge Jacques Brel est mort, hier matin à 4 h. 10, des suites d'une embolie, à l'hôpital franco-musulman de Bobigny, près de Paris, où il se trouvait en traitement, a indiqué la direction de cet établissement. Jacques Brel avait pratiquement abandonné le show business depuis 1972 pour vivre sur une île polynésienne. La publication, le 21 septembre dernier, dans l'hebdomadaire *Paris Match*, de la photographie

d'un homme au visage complètement recouvert de bandelettes, avait relancé les rumeurs sur l'état de santé de Jacques Brel. Sur ce cliché, on pouvait voir la silhouette d'un homme soutenu par un infirmier. Le lendemain, la saisie des exemplaires de cet hebdomadaire était ordonnée par le président de la juridiction des référés, sur requête du chanteur. Ce dernier invoquait à l'appui de sa demande « une atteinte intolérable à sa vie privée ».



Lente ascension, lente dégradation

Auteur, compositeur et interprète belge de chansons mondialement connues, Jacques Brel, dont on vient d'annoncer la mort, était né à Bruxelles le 8 avril 1929, dans une famille de la bourgeoisie industrielle flamande.

Tout en travaillant dans les usines de cartonnerie de son père, il commence à composer vers 1950 et fait, sans grand succès, des débuts dans un cabaret bruxellois.

En 1953, il rompt avec sa famille, quitte le « plat pays » et débarque à

Paris. Il se produit dans divers cabarets et à l'Olympia en supplément de programme, mais ne connaît, qu'au début des années 1960, un succès qui, dès lors, ne se démentira plus.

C'est en décembre 1974, qu'à la suite d'une grave affection pulmonaire, l'auteur, chanteur, metteur en scène, comédien, est hospitalisé durant huit jours à Bruxelles et subit une intervention chirurgicale. Dès lors, Jacques Brel a voulu s'évader. Il embarque à Santa-Cruz de Ténérife (Canaries), tout seul à bord de son voilier de 15 mètres *L'Escoc*. Croisière de convalescence, se borment à affirmer sa femme et son impresario.

En mai 1974, Brel fit une apparition imprévue en Guadeloupe, d'où, d'ailleurs, il repart le lendemain sans vouloir indiquer vers quelle destination il compte se rendre : « Ne me parlez pas de travail... je n'ai plus envie de travailler... » C'est tout ce que Brel, ce jour-là, avait voulu dire.

Des années encore il continuera à se taire, et les rares informations

le concernant proviendront d'indiscrétions ou de photos prises par surprise. Brel a vendu son bateau pour s'installer définitivement, semble-t-il, aux îles Marquises. Mais, en octobre 1977, il revient clandestinement en France pour enregistrer un nouveau disque, le premier depuis dix ans. Personne ne l'a oublié et le 33 tours s'arrache chez les disquaires. On y retrouve le même Brel qu'autrefois avec, pourtant, un peu plus de violence. Si *Orly*, *Jojo* ravissent, les *F...*, où Brel s'en prend aux Flamands, fait scandale par sa véhémence.

Une nouvelle fois, le chanteur disparaît, engoncé dans un gros manteau, la silhouette alourdie. Divers bruits alarmants sur sa santé courent alors. Son arrivée à Paris, le 28 juillet dernier, ne les démentira pas. Brel apparaît fatigué et doit s'appuyer sur une canne pour marcher. Il s'installe dans un grand hôtel parisien, où il fait oublier sa présence. Officiellement, nul ne saura les raisons de son retour, même si certains parlent d'examen médicaux indispensables.

Brel, la Suisse et le Valais

Jacques Brel était en relations suivies avec quelques amis suisses, particulièrement dans le domaine de l'aviation. Il avait obtenu voici plusieurs années sa licence de pilote professionnel aux instruments et de pilote de ligne avec son moniteur Jean Liardon, directeur de l'école IFR « Les ailes », à Genève. En 1977, il avait envisagé de pratiquer l'acrobatie aérienne, il avait effectué, comme passager au-dessus de Sion, le programme d'acrobatie de Francis Liardon, ancien

champion du monde. Il avait visionné fin septembre à Genève le film *Voltinge, mon rêve*, que vient de réaliser Francis Liardon, et se proposait d'écrire une partition originale sur ces images qui le passionnaient.

L'an dernier encore, Jacques Brel s'était rendu à Saint-Saphorin chez Gilles, qui l'avait accueilli à ses débuts dans le cabaret parisien qu'il aimait, et avec lequel il avait conservé des liens amicaux.

Chanteur ou chantre?

Il fut de ceux, comme Don Quichotte (qu'il personifia dans *L'homme de la Manche*), qui « tentent sans force et sans armure d'atteindre l'inaccessible étoile ».

Avec des déchirements de voix plus douloureux que ceux du violoncelle, il a passé sa courte vie à montrer la petitesse de l'homme dans son corps et son immensité dans le cœur : le sachant enfoncé dans son quotidien, morose et terne, il voulait l'éblouir des beautés possibles, l'enhardir à être un peu de l'infinie grandeur de l'univers. Ses chansons étaient bien plus qu'un texte et quelques notes, elles étaient le chant du monde, le chant de l'homme, pieds dans la boue et tête dans le firmament.

Jacques Brel, catalyseur des petites et projecteur d'espoir est mort.

Il est mort de nuit, non pas dans la nuit, pour mieux se guider, sans doute, vers l'étoile secrète où dorment les poètes, lassés de ce qu'ici, les cœurs soient trop durs pour éclater à leur plainte.

On me dira que j'exagère, que ses chansons sentaient le bouge et ne donnaient pas tant que ça une dimension à la vie !

Encore qu'il ne suffisait pas de l'écouter pour l'entendre ; il ne suffisait pas de l'entendre pour vouloir comprendre, ni de comprendre pour pouvoir se transformer... Il fallait le sentir et se laisser saisir, il ne faut pas avoir peur des miroirs.

Jacques Brel avait quitté la chanson pour le théâtre, le théâtre pour le cinéma, le cinéma pour « sa » vie aux Marquises : il vient de quitter la scène du monde.

Il laisse à ceux qui sont persuadés qu'« on ne voit bien qu'avec le cœur » un itinéraire du bonheur possible.

Il fut sans conteste une « étoile », mais son rayonnement ne devait rien aux feux de la rampe. C'est d'une journalière intérieure que lui venaient l'éclat dans les yeux et la chaleur dans la voix.

Heureux qu'il m'ait réchauffé, malheureux qu'il se soit éteint.

pf

La Rhodésie... à la face du monde

WASHINGTON (ATS/AFP). - De nouvelles mesures, visant à mettre fin à la discrimination raciale en Rhodésie, pourraient être officiellement annoncées cette semaine à Salisbury, a indiqué hier le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, au cours d'une conférence de presse à Washington.

Poursuivant sa campagne d'explication, en compagnie du révérend Ndabaningi Sithole, M. Smith a été reçu au Congrès par la plupart des 27 sénateurs l'ayant invité aux Etats-Unis. C'est à l'issue de cette rencontre, qualifiée de « chaleureuse » par le sénateur Sam Hayakawa, qu'il a donné une conférence de presse.

M. Smith a laissé entendre que les mesures que s'appropriait à prendre le Gouvernement rhodésien porteraient sur l'abolition de la loi d'accès à la propriété (Land Tenure Act) réservant certaines zones aux seuls Blancs.

Le premier ministre rhodésien a de nouveau critiqué la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour le

soutien « incompréhensible » qu'ils apportent au Front patriotique, et il les a accusés de faire front commun avec l'URSS et Cuba.

M. Smith a estimé que, même en l'absence du soutien américain et britannique, la mise en application de plan de règlement interne était toujours possible, mais qu'elle sera rendue plus difficile et plus coûteuse en vies humaines.

Interrogé sur l'existence d'un nouveau plan anglo-américain de règlement baptisé « Option B », M. Smith a indiqué qu'il n'en avait pas la moindre connaissance. « J'espère, a-t-il dit, que M. Vance aura quelque chose de nouveau à nous proposer et qu'il nous indiquera que les Etats-Unis sont prêts à

nous écouter impartialement et à abandonner leur attitude partisane. »

PAS DE VISA BRITANNIQUE

LONDRES (ATS/AFP). - Le Foreign Office a réaffirmé, hier ma-

tin, que le premier ministre rhodésien Ian Smith ne serait pas, « dans l'immédiat, autorisé à se rendre en Grande-Bretagne ».

Un porte-parole officiel a souligné qu'aucune demande de visa n'avait été faite par M. Smith.

ATMOSPHERE DE FIN DU MONDE À BEYROUTH

(ATS/AFP). - Le sommet libano-syrien de Damas entre le président libanais Elias Sarkis et le président syrien Hafez el Assad a abouti à un rejet, au moins provisoire, d'une « internationalisation » de l'affaire libanaise, estiment les observateurs de Beyrouth. Après ces quatre journées de discussions, le Liban reste un problème arabe à régler entre Arabes, et qui pour l'instant reste entier.

Beyrouth a connu deux jours de calme. « Une atmosphère de fin du monde » régnait hier sur les quartiers chrétiens, à l'est de la ville, privés d'eau, de vivres et d'électricité. Les forces syriennes continuent de faire le blocus du secteur chrétien. Les efforts de la Croix-

Rouge sont insuffisants en raison de l'immensité de la tâche.

ISRAËL S'INQUIÈTE

« Israël considère, avec la plus grande gravité, l'entrée à Beyrouth de deux brigades de l'Armée de libération de la Palestine » (ALP), a déclaré hier matin à Jérusalem, le ministre israélien de la défense Ezer Weizman, avant son départ pour les négociations israélo-égyptiennes à Washington.

On précise de bonne source, à Beyrouth, qu'une brigade de 500 hommes de l'ALP est arrivée de Syrie au cours des derniers jours. Pour les experts militaires israéliens, l'entrée de ces unités dans la capitale libanaise ramène la situation à ce qu'elle était avant la guerre civile de 1975-1976.

Extra-terrestre: quid?

LISBONNE (ATS/AFP). - L'« être » de l'espace, qui aurait été recueilli il y a dix-huit ans au Portugal, était doué d'une force importante en comparaison avec sa petite taille, a révélé dimanche M. Raul Berenguel, spécialiste portugais des « OVNI » (objets volants non identifiés), à la clôture du premier congrès ibérique d'« ovniologie ». M. Berenguel, qui a affirmé avoir participé aux expériences pendant les deux ans où l'« être » a survécu, a révélé que l'extra-terrestre a pu, au cours d'expériences effectuées en laboratoire, soulever des poids allant jusqu'à 350 grammes. Il aurait même essayé de se libérer des plaques de verre qui le retenaient prisonnier. Ce micro-organisme, a-t-il poursuivi, a subi un effilochement progressif et a fini par se défaire totalement au bout de deux ans. Ce spécimen d'être vivant, dont la photo a été publiée dimanche par le quotidien de Porto *Jornal de Noticias*, aurait été recueilli le 2 novembre 1959 dans le sud du Portugal par un professeur d'université. Ce jour-là, de nombreux témoins auraient vu, en plein jour et pendant quatre heures, deux « OVNI » larguer sur la région un nuage de filaments cotonneux qui s'avéraient être, selon les organisateurs du congrès, « des êtres vivants d'environ quatre millimètres, munis de dix tentacules se terminant en fourche à trois branches et qui prenaient des positions d'auto-défense ».

Pays basque: deux gardes civils tués

BILBAO (AFP/ATS). - Deux gardes civils ont été tués hier au Pays basque au cours d'attentats perpétrés à quelques kilomètres de distance, dans les provinces de Biscaye et de Guipuzcoa.

Depuis le début de l'année, 54 personnes ont été tuées, dont 22 policiers, lors d'attentats revendiqués, pour la plupart, par le mouvement séparatiste basque ETA.

Ces deux derniers attentats semblent être l'œuvre du « groupe militaire » de l'ETA.

Le premier est survenu à Elgoibar (Guipuzcoa) peu après 17 heures GMT 18 heures (HEC).

Des jeunes gens circulant en voiture ont ouvert le feu sur le garde civil Anselmo Duran Vidal, 40 ans. Habillé en civil, il sortait d'une banque. Un de ses six enfants, âgé de 13 ans, fut le premier à venir identifier son père.

Le deuxième attentat, peu après 19 h. 45 GMT (20 h. 45 HEC) a été commis à un barrage établi non loin d'Elgoibar pour tenter d'intercepter les auteurs du premier assassinat.

Selon les premières informations, une automobile a forcé le barrage à toute vitesse, tandis que ses occupants ouvraient le feu sur les gardes

civils qui fouillaient un autre véhicule.

Le garde civil mortellement blessé au cours de cette fusillade, Angel Pacheco Pata, était âgé de 20 ans.

Truands abattus

TOURS (France) (ATS/Reuter). - Deux malfaiteurs ont été abattus hier matin lors d'une fusillade avec des policiers qui s'approprièrent à les arrêter au péage de l'autoroute A-10, entre Orléans - Tours. L'un d'eux, Gaston Riquois, était recherché depuis le hold-up commis au Club Méditerranée de Corfou en août 1977. Deux autres malfaiteurs, qui circulaient à bord d'une deuxième voiture ont été arrêtés sans opposer de résistance, précise la police qui surveillait les quatre hommes.

C. Onassis vivra en Suisse

LONDRES (ATS/AFP). - Christina Onassis-Kauzov s'approprie à quitter l'Union soviétique et à s'installer en Suisse parce que ses affaires sont menacées et qu'elle est lasse de la vie à Moscou, a affirmé hier à Londres le *Daily Express*.

« Plusieurs pays arabes passionnément opposés au communisme, écrit le journal, ont fait savoir récemment qu'ils annuleraient des contrats de plusieurs millions de livres avec l'organisation Onassis si tout lien avec Moscou n'était pas coupé ».

Christina, ajoute le journal, a consulté des dirigeants de British Petroleum, Texaco et Shell, et elle a décidé de solliciter l'autorisation de résider en Suisse, où elle devrait se rendre d'ici un ou deux jours.

Erreur à Vienne

VIENNE (AFP). - Un terroriste, que les services de sécurité autrichiens croyaient avoir identifié comme étant Christian Klar, a échappé de peu aux policiers hier en fin d'après-midi à Vienne, apprend-on de source officielle. Cependant, l'homme qui a échappé aux policiers viennois, n'est pas l'extrémiste, a déclaré hier soir à Stuttgart (RFA) le procureur général fédéral de RFA, M. Kurt Rebmann.

M. Rebmann a précisé à la presse que les personnes mêlées à l'incident de Vienne seraient des truands. Le procureur fédéral général de RFA a précisé que le truand qui s'est enfui avec sa compagne - une prostituée - « s'exprimait en dialecte viennois ».

L'homme, a-t-il dit, ne disposait pas d'armes au moment de sa fuite réussie, mais de matériel de serurier et de faux papiers.

L'héritière de l'empire Onassis a également décidé de quitter l'URSS parce que « la vie à Moscou devenait trop ennuyeuse pour elle », indique le *Daily Express*, qui précise enfin qu'elle « aime encore Sergueï », son mari soviétique.

A quatre jours du conclave Fumée blanche et téléphone noir...

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - Il n'y aura plus d'équivoque, comme le 26 août dernier, sur la « couleur » de la fumée indiquant l'élection du prochain pape.

Le cardinal doyen du Sacré-Collège, Carlo Confalonieri, a en effet indiqué, hier à l'AFP, que l'élection du successeur de Jean Paul I^{er} sera immédiatement confirmée par un moyen de communication « plus moderne » que la traditionnelle fumée blanche émise par le poêle de la chapelle Sixtine.

LE TÉLÉPHONE

« Très probablement, a-t-il précisé, on utilisera le téléphone qui reliera l'intérieur du conclave avec la secrétaire d'Etat. » Ce téléphone constituera le seul instrument de communication avec l'extérieur pour les cardinaux qui se réuniront en conclave à partir du 14 octobre.

Le cardinal Confalonieri n'a pas précisé qui indiquerait au téléphone l'élection du pape. Cependant, il est vraisemblable que ce sera le cardinal camerlingue Jean Villot, seul habilité à utiliser le combiné, qui appellera le substitut de la secrétaire d'Etat, Mgr Giuseppe Caprio. Celui-ci sera ensuite chargé d'informer le bureau de presse du Vatican.

Une méthode plus « sûre » pour annoncer au monde l'élection du pape était souhaitée par de nombreux membres du Sacré-Collège, notamment par le cardinal belge Joseph Suennens qui, au cours d'une conversation avec les journalistes, avait même envisagé, en plaisantant, le recours à une fusée de couleur.

FRANCHEMENT BLANCHE

Même si la décision a été prise de « doubler » le système, la couleur de la fumée à l'élection devrait

être cette fois franchement blanche, assurent les techniciens du Vatican. Ils ont demandé aux cardinaux et aux cérémoniers de ne pas bourrer le poêle avec les bulletins de vote et les produits chimiques destinés à déterminer la couleur de la fumée.

Le 26 août, les cardinaux, dans l'enthousiasme, avaient même mis dans le poêle des exemplaires de *L'Osservatore Romano*, l'organe du Vatican, pour « fêter » l'élection. Le résultat en fut une fumée grise qui laissa les fidèles et les observateurs dans l'incertitude pendant presque une heure.

LES HORAIRES

Les cardinaux entreront en conclave le 14 octobre à 16 h. 30, a annoncé hier le père Romeo Panciroli, porte-parole du Vatican, à l'issue de la sixième congrégation générale des cardinaux.

Comme le 25 août dernier, les cardinaux se rendront de la chapelle Paoline à la chapelle Sixtine en chantant le *Veni Creator*. En ce qui concerne les horaires du conclave, les scrutins - deux le matin et deux l'après-midi - auront lieu à partir de 8 h. 30 et 15 h. 30.

Les 93 cardinaux présents à la congrégation générale ont également décidé de célébrer la messe pour l'élection du pape (pro eligendo pontifice) le matin du 14 octobre à 10 heures locales. La messe sera concélébrée par tous les cardinaux et présidée par le cardinal camerlingue Jean Villot.

La première fumée du conclave, qui sera certainement noire pour annoncer un scrutin négatif, sera émise de la cheminée de la chapelle Sixtine, le dimanche 15 octobre, vers 12 heures (HEC). La deuxième fumée de la journée est prévue entre 17 et 18 heures.